

BNP PARIBAS

**DOCUMENT D'ACTUALISATION DEPOSE
AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 26 AOUT 2008**

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE
DEPOSE LE 13 MARS 2008 SOUS LE NUMERO D.08-0108,
ET ACTUALISE LE 15 MAI 2008 SOUS LE NUMERO D.08-0108.A01,

Société anonyme au capital de 1 823 540 634 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

SOMMAIRE

1.	LE GROUPE BNP PARIBAS.....	2
1.1	Description générale	2
1.2	Chiffres clés	2
2.	RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2008.....	4
3.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008.....	54
4.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008	119
5.	EVENEMENTS RECENTS.....	121
6.	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITE EXECUTIF	127
7.	COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2008.....	128
8.	PARTIES LIEES	128
9.	FACTEURS DE RISQUES ET D'INCERTITUDES.....	128
10.	INFORMATIONS GENERALES.....	134
10.1	Evolution du capital	134
10.2	Statuts	135
10.3	Contrats importants.....	144
10.4	Investissements	144
10.5	Tendances.....	144
10.6	Changement significatif	144
10.7	Litiges.....	144
10.8	Documents accessibles au public	144
11.	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	145
12.	RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ACTUALISATION ET DU RAPPORT SEMESTRIEL	146
13.	TABLE DE CONCORDANCE	147

1. Le groupe BNP Paribas

1.1 Description générale

BNP Paribas est un leader européen des services bancaires et financiers, avec une présence significative et en croissance aux États-Unis et des positions fortes en Asie.

Le Groupe possède l'un des plus grands réseaux internationaux, avec une présence dans plus de 85 pays et plus de 162 000 collaborateurs, dont plus de 126 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- la Banque de Détail, regroupant trois pôles :
Banque de Détail en France (BDDF),
Banque de Détail en Italie : BNL banca commerciale (BNL bc),
International Retail Services (IRS) ;
- le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

BNP Paribas SA est la maison mère du groupe BNP Paribas.

1.2 Chiffres clés

Résultats

	2003 (*)	2004 (*)	2005 (**)	2006 (**)	2007 (**)	S1 2007	S1 2008
Produit net bancaire (M€)	17 935	18 823	21 854	27 943	31 037	16 427	14 912
Résultat brut d'exploitation (M€)	6 650	7 231	8 485	10 878	12 273	6 993	5 455
Résultat net, part du Groupe (M€)	3 761	4 668	5 852	7 308	7 822	4 789	3 486
Bénéfice net par action (€) (***)	4,28	5,51	6,96	8,03	8,49	5,22	3,77
Rentabilité des capitaux propres (****)	14,3 %	16,8 %	20,2 %	21,2 %	19,6 %	23,6%	15,8%

(*) Selon les normes comptables françaises.

(**) Selon les normes comptables internationales (IFRS) adoptées par l'Union Européenne.

(***) Retraité des effets de l'augmentation de capital de 2006 pour les années 2003 à 2005.

(****) La rentabilité des capitaux propres est calculée en rapportant le résultat net part du Groupe (ajusté de la rémunération des titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende) à la moyenne des capitaux propres part du Groupe au début et à la fin de la période considérée (après distribution et hors titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA).

Capitalisation boursière

	31/12/02	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07	30/06/07	30/06/08
Capitalisation boursière (Md€)	34,8	45,1	47,2	57,3	76,9	67,2	82,4	52,1

Source : Bloomberg.

Notations long-terme

Standard and Poors : AA+, perspective stable – notation confirmée le 1^{er} juillet 2008

Moody's : Aa1, perspective stable – notation confirmée le 6 mars 2008

Fitch : AA, perspective stable – notation confirmée le 3 juillet 2008

2. Résultats du 1^{er} semestre 2008

3,5 MILLIARD D'EUROS DE BENEFICE NET SEMESTRIEL (PART DU GROUPE) DANS UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE ET SANS PLUS-VALUES SIGNIFICATIVES

	1S08	1S08/1S07
PRODUIT NET BANCAIRE EN BAISSSE MODEREE PAR RAPPORT A UN 1S07 RECORD	14 912 M€	-9,2%
BONNE MAITRISE DES FRAIS GENERAUX	-9 457 M€	+0,2%
COUT DU RISQUE EN HAUSSE	-1 208 M€	+133,2%
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	3 486 M€	-27,2%

UNE GENERATION DE CAPITAL PERMETTANT DE FINANCER UNE CROISSANCE ORGANIQUE SOUTENUE

- RATIO TIER 1 : **7,6%**
- CROISSANCE SOUTENUE DES ACTIFS PONDERES : **+5,8%** / 01.01.08
- RENFORCEMENT DES POSITIONS CONCURRENTIELLES DE BNP PARIBAS DANS TOUS SES METIERS

UNE RENTABILITE SEMESTRIELLE DES FONDS PROPRES DE PLUS DE 15%

- ROE APRES IMPOT ANNUALISE : **15,8%** (23,6% AU PREMIER SEMESTRE 2007)
- BENEFICE NET SEMESTRIEL PAR ACTION : **3,8€** (5,2€ AU PREMIER SEMESTRE 2007)

UN BENEFICE NET DE PLUS DE 3,5 Milliard d'Euros

Le groupe BNP Paribas dégage au premier semestre 2008 un bénéfice net (part du groupe) de 3 486 millions d'euros, en baisse de 27,2% par rapport au premier semestre 2007.

Le produit net bancaire du groupe s'élève à 14 912 millions d'euros, en baisse de seulement 9,2% par rapport au niveau record du premier semestre 2007. Grâce à un dynamisme commercial confirmé et un positionnement renforcé du groupe sur tous ses marchés, les pôles opérationnels réalisent une excellente performance, avec un produit net bancaire en baisse de seulement 7,4% par rapport au premier semestre 2007. Les Autres Activités enregistrent un produit net bancaire de 568 millions d'euros, contre 945 millions d'euros au premier semestre 2007, qui avait été marqué par des plus-values de cession substantielles de BNP Paribas Capital.

Le groupe a maîtrisé ses frais de gestion, notamment dans les métiers les plus touchés par la crise. Au total, ceux-ci sont stables par rapport au premier semestre 2007 (+0,2% ; -1% pour les pôles opérationnels). Le coefficient d'exploitation des pôles opérationnels s'établit à 63,3%, en hausse de seulement 4 pts par rapport au premier semestre 2007. Le résultat brut d'exploitation atteint 5 455 millions d'euros (-22% ; -16,5% pour les pôles opérationnels par rapport au premier semestre 2007).

Le coût du risque continue à progresser et s'établit au premier semestre 2008 à 1 208 millions d'euros, en hausse de 690 millions d'euros par rapport au niveau très bas du premier semestre 2007 (518 millions d'euros). La charge de provisionnement augmente surtout chez BancWest (+179 millions d'euros) et chez Personal Finance (+166 millions d'euros, dont +75 millions en Espagne). La banque de financement et d'investissement (CIB) enregistre une dotation de 140 millions d'euros contre une reprise nette de 115 millions d'euros au premier semestre 2007. Au niveau du groupe, le coût du risque s'établit à 45 pts de base¹ contre 22 pts de base au premier semestre 2007.

Après impôt et déduction des intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à 3 486 millions d'euros, contre 4 789 millions au premier semestre 2007 (-27,2%).

DE SOLIDES PERFORMANCES OPERATIONNELLES DANS TOUS LES POLES

Malgré une conjoncture toujours difficile, tous les pôles du groupe ont poursuivi leur développement commercial et dégagé une contribution positive au résultat du groupe. BNP Paribas démontre ainsi la robustesse de son modèle face à la crise et sa capacité à tirer parti de ses bons résultats pour améliorer encore sa position compétitive dans tous ses métiers.

Banque De Détail en France (BDDF)

La banque de détail en France continue à afficher une forte dynamique commerciale. Les encours de crédits et de dépôts continuent à croître rapidement, respectivement de 11,5% et de 12% par rapport au premier semestre 2007, dans un contexte de réintermédiation.

L'attractivité de BNP Paribas se traduit par une augmentation toujours soutenue du nombre de comptes à vue de particuliers (+100 000 comptes au premier semestre 2008). Les encours de crédit immobiliers progressent de 8,2% malgré le ralentissement du marché, grâce à une efficacité commerciale accrue dans la transformation des contacts issus d'Internet. Le fonds de commerce de la Banque Privée continue à se développer.

Les encours de crédits aux entreprises progressent de près de 18%, et la dynamique des centres d'affaires se confirme en matière de gestion des flux à l'encaissement et de collecte de dépôts, ceux-ci croissant plus vite que les crédits. Les ventes croisées avec CIB s'accroissent (+19% par rapport au premier semestre 2007), notamment grâce aux produits de couverture de change et de taux, ainsi qu'aux financements d'acquisition.

Le produit net bancaire augmente de 3,0%² par rapport au premier semestre 2007, tiré par l'augmentation des revenus d'intérêt (+4,8%) et des commissions bancaires (+7,3%), grâce à une activité élevée dans les moyens de

¹ En points de base des actifs pondérés (Bâle I)

² Hors effets PEL/CEL, avec 100% de la Banque Privée France

paiement et au succès des produits de protection et de prévoyance. Les commissions financières sont en baisse (-8,3%).

Les frais de gestion progressent de seulement 1,7%², assurant une amélioration du coefficient d'exploitation de 0,8 pt à 64,6%² par rapport au premier semestre 2007. Le résultat brut d'exploitation s'améliore de 5,4%².

Le coût du risque² est toujours à un niveau très bas à 66 millions d'euros, en hausse de 3 millions par rapport au premier semestre 2007. Ce niveau traduit le risque structurellement faible du crédit immobilier en France (essentiellement à taux fixe et bien sécurisé), ainsi que la très bonne qualité du portefeuille d'entreprises de BDDF.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée France au pôle AMS, le résultat avant impôt de BDDF, hors effets PEL/CEL, s'établit à 942 millions d'euros, en hausse de 6,9% par rapport au premier semestre 2007.

BNL banca commerciale (BNL bc)

La dynamique d'intégration et de reconquête se poursuit en Italie. L'accroissement net du nombre de comptes à vue de particuliers a atteint +25 800 comptes ce semestre, contre +2 400 au premier semestre 2007 et -21 800 au deuxième trimestre 2006, au moment de l'intégration de BNL dans le groupe BNP Paribas.

Grâce aux synergies de revenus réalisées, notamment avec AMS pour les particuliers, et avec CIB pour les entreprises, et à la hausse soutenue des encours de crédit (+14,2% par rapport au premier semestre 2007), le produit net bancaire augmente de 6,4%³ par rapport au premier semestre 2007, malgré un environnement économique et réglementaire moins favorable pour le secteur bancaire.

Le plan de rénovation des agences se poursuit (142 agences rénovées au premier semestre), et l'ouverture de 54 nouvelles agences est confirmée pour l'année 2008. Pour autant, grâce aux synergies de coût, les frais de gestion ne progressent que de 1,1%³, dégagant un effet de ciseaux de plus de 5 pts³, et permettant une nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation de 3,3 pts à 62,1%³.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 16,4%³ à 518 millions d'euros.

Le coût du risque s'établit à 150 millions d'euros, en hausse de 19 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007. Dans un contexte où les autorités italiennes viennent d'appeler les banques à faire preuve d'une plus grande prudence dans leur provisionnement, il convient de rappeler que BNL a mis en place, dès 2006, le déclassement en douteux et le provisionnement des clients présentant un retard de paiement de plus de 90 jours, conformément à la norme du groupe BNP Paribas.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée Italie au pôle AMS, le résultat avant impôt de BNL bc s'établit à 364 millions d'euros, en hausse de 17,4% par rapport au premier semestre 2007.

International Retail Services (IRS)

Le pôle International Retail Services se caractérise ce semestre par une forte dynamique commerciale, un résultat brut d'exploitation en croissance soutenue mais une augmentation de la charge du risque qui pèse sur le résultat net du pôle.

Le produit net bancaire s'élève à 4 261 millions d'euros, en augmentation de 12,1% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2007. Compte tenu d'une baisse de 13,7% du taux de change USD/EUR sur un an, l'augmentation du produit net bancaire à périmètre et change courants est de 8,9%. Les frais de gestion progressent de 7,8% (+11,3% à périmètre et change constants), dégagant un effet de ciseau positif de 1,1 pt. Le résultat brut d'exploitation progresse de 10,5% (+13,3% à périmètre et change constants).

Compte tenu de la dégradation de l'environnement, notamment aux Etats-Unis et en Espagne, le coût du risque s'élève à 854 millions d'euros (+412 millions d'euros par rapport au niveau particulièrement bas du premier semestre 2007).

³ Avec 100% de la Banque Privée en Italie

Le résultat avant impôt du pôle IRS s'établit à 1 140 millions d'euros, en baisse de 10,4% par rapport au premier semestre 2007.

BancWest

Dans un contexte de crise immobilière majeure et de fort ralentissement de l'économie américaine, les revenus de BancWest progressent de 13,7% à périmètre et change constants (-0,7% à périmètre et change courant). Cette bonne performance traduit le succès du plan de renforcement de la croissance organique engagé en 2007 ainsi que l'amélioration sensible de la position concurrentielle de BancWest dans son marché.

Les frais de gestion progressent de 10,1% à périmètre et change constants, pour accompagner le développement commercial, tout en dégagant un effet de ciseaux positif de 3,6 points. A périmètre et change constants, le résultat brut d'exploitation augmente de 17,6%.

Le coût du risque s'établit à 224 millions d'euros, en hausse de 179 millions d'euros par rapport au niveau extrêmement bas du premier semestre 2007 (45 millions d'euros). Ce coût du risque inclut une provision complémentaire de 79 millions d'euros sur le portefeuille d'investissement. L'exposition nette aux titres subprime, Alt-A, CMBS et CDOs correspondants de ce portefeuille est ainsi ramenée à 0,2 milliard d'euros.

La proportion des crédits douteux dans l'encours total ressort à 115 pts de base au deuxième trimestre 2008, contre 50 pts de base au deuxième trimestre 2007 et 80 pts de base au premier trimestre 2008, et reste à un niveau limité pour l'environnement américain grâce à la qualité du portefeuille de crédit. Les crédits subprime ne représentent que 0,2 milliard d'euros. Les taux d'impayés supérieurs à 30 jours restent faibles au 30 juin 2008 : 1,15% sur les First Mortgage Loans, 0,72% sur les Home Equity Loans et 1,14 % sur les crédits à la consommation.

Le résultat net avant impôt s'établit à 266 millions d'euros, contre 433 millions d'euros au premier semestre 2007.

Réseaux Emergents

Le développement organique des réseaux émergents se poursuit à un rythme soutenu, avec l'ouverture de 198 agences depuis le 30 juin 2007, dont 34 au deuxième trimestre 2008, principalement en Turquie, en Russie et au Maghreb. Le fonds de commerce s'est enrichi de 1,4 million de nouveaux clients depuis le 30 juin 2007. Les encours de crédit ont progressé de 40,9% et les dépôts ont progressé de 31,2% à périmètre et change constants au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007.

Par rapport au premier semestre 2007, le produit net bancaire progresse de 28,3% à 843 millions d'euros. Ce fort développement s'accompagne d'une hausse des frais de gestion de 26,3%, le coefficient d'exploitation s'améliorant ainsi de 1 pt et le résultat brut d'exploitation progressant de 32% par rapport au premier semestre 2007.

Le coût du risque n'augmente que de 31 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007, à 58 millions d'euros.

Le résultat net avant impôt, à 366 millions d'euros, progresse de 73,5% par rapport au premier semestre 2007.

Personal Finance

Le métier Personal Finance enregistre toujours une croissance soutenue de ses encours consolidés (+14,1% au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007 à périmètre et change constants). Les encours gérés progressent de 16% au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007.

Grâce à la croissance soutenue dans les pays émergents et malgré un certain tassement des marges dans les pays matures, le produit net bancaire augmente de 11,1%. Les restructurations engagées en 2007, notamment en France dans le cadre du plan « Défi 2008 » et plus généralement dans le cadre du rapprochement Cetelem/UCB,

produisent leurs effets : les frais de gestion augmentent de 7,8% seulement, générant un effet de ciseaux de 3,3 points. Le résultat brut d'exploitation progresse ainsi de 15,5%.

Le coût du risque s'établit à 504 millions d'euros, en augmentation de 166 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007. Cette augmentation provient pour partie de la hausse générale des encours, notamment dans les pays émergents, mais aussi de la détérioration du risque, notamment en Espagne (+75 millions d'euros). Ainsi le résultat avant impôt diminue de 13,1%, à 370 millions d'euros.

Equipment Solutions

Le métier Equipment Solutions poursuit son développement avec, à périmètre et change constants, une croissance de 6,4% de ses encours gérés et une croissance de 9,3% du parc de véhicules financés, au deuxième trimestre 2008 par rapport au deuxième trimestre 2007.

Les revenus du métier subissent l'évolution défavorable du marché des véhicules d'occasion et s'établissent à 568 millions d'euros (-2,6% par rapport au premier semestre 2007). Compte tenu d'une progression des frais de gestion de 3,2%, le résultat brut d'exploitation baisse de 11,0%. Le coût du risque s'élève à 68 millions d'euros, dont 24 millions d'euros au titre de quelques dossiers exceptionnels, contre 32 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le résultat avant impôt ressort à 138 millions d'euros, contre 202 millions d'euros au premier semestre 2007.

Asset Management and Services (AMS)

Dans un contexte de marché défavorable, le pôle AMS obtient des résultats satisfaisants qui confirment son dynamisme commercial et son potentiel de rentabilité.

Les actifs sous gestion s'établissent à 546 milliards d'euros au 30 juin 2008, contre 584 milliards d'euros au 31 décembre 2007. La collecte nette du semestre s'élève à 4,2 milliards d'euros, les bonnes performances de la Banque Privée (+6,2 milliards d'euros, dont 1,9 milliard d'euros en Asie), de l'assurance (+2,7 milliards d'euros) de Personal Investors (+1,7 milliard d'euros) et des Services Immobiliers (+0,8 milliard d'euros), étant partiellement compensées par une décollecte nette de 7,2 milliards d'euros dans la gestion d'actifs, qui souffre de la réorientation de l'épargne des ménages en Italie ainsi que, en fin de période, d'un effet saisonnier classique de décollecte des OPCVM monétaires, lié aux besoins des entreprises (-3,2 milliards d'euros).

Le pôle a poursuivi sa stratégie d'internationalisation au cours du semestre au travers de nombreuses initiatives, notamment : renforcement de la gestion d'actif en Arabie Saoudite et de la multi-gestion au Royaume-Uni ainsi que des activités de prévoyance au Royaume-Uni par l'acquisition des sociétés Direct Life & Pension Services et Warranty Direct.

Malgré ce contexte de marché défavorable, les revenus du pôle AMS atteignent un plus haut historique à 2 659 millions d'euros, soit une hausse de 1,9% par rapport au premier semestre 2007. Le métier Titres bénéficie d'un nombre de transactions en forte hausse (+28%) et de nombreux nouveaux mandats, et accroît ses revenus de 17,5%. Les revenus de l'Assurance, bénéficiant d'une amélioration des marges financières, progressent de 5,2%, tandis que ceux de la Gestion Institutionnelle et Privée diminuent de 6,3% sous l'effet du recul des marchés boursiers et du nombre de transactions des particuliers.

Les frais de gestion progressent de 7,4% par rapport au premier semestre 2007. Cette progression n'est que de 2,0% pour la Gestion Institutionnelle et Privée. Les frais de gestion de l'Assurance et du métier Titres sont encore en progression de respectivement 10,6% et 16,6% pour accompagner le développement de leur activité, mais leur décélération a été amorcée au cours du semestre.

Le résultat brut d'exploitation recule de 6,8% par rapport au premier semestre 2007.

Après prise en compte d'un tiers des résultats de la Banque Privée en France et en Italie, le résultat avant impôt du pôle AMS s'établit à 966 millions d'euros, en baisse de seulement 6,8% par rapport au niveau record du premier semestre 2007.

Corporate and Investment Banking (CIB)

Les revenus du pôle s'établissent à 3 163 millions d'euros, en baisse de 34,5% par rapport au niveau record du premier semestre 2007.

L'activité de clientèle a été à nouveau très soutenue, les revenus clients progressant encore par rapport au niveau élevé du premier semestre 2007. Cette progression traduit la solidité des franchises de BNP Paribas CIB, ainsi que l'amélioration de son positionnement compétitif.

Dans le métier Actions et Conseil, les revenus s'élèvent à 1 640 millions d'euros, en baisse de 35% par rapport au niveau record du premier semestre 2007. L'activité de clientèle a été en progression par rapport au premier semestre 2007 dans toutes les zones. La stratégie de diversification vers les activités de flux s'est révélée pertinente, les volumes d'activité étant très soutenus dans ce domaine. L'annonce en juin de l'acquisition des activités de Prime Brokerage de Bank of America constitue une nouvelle étape du développement de ce métier aux Etats-Unis. Le programme d'intégration de cette activité est d'ores et déjà lancé, et sa consolidation dans les comptes du groupe devrait intervenir au quatrième trimestre, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.

Dans le métier Fixed Income, après l'impact net de la crise de -971 millions d'euros (cf. détail de l'impact de la crise page suivante), les revenus se sont établis à 781 millions d'euros, en forte baisse par rapport au premier semestre 2007. Toutefois, le métier a enregistré des niveaux de revenus record dans les activités de taux, de change, et de matières premières, grâce à une forte progression des volumes d'activité avec la clientèle. La déformation brutale en juin de la courbe des taux en euros n'a eu qu'un impact limité sur les revenus du métier.

Les métiers de financement connaissent une forte dynamique commerciale, dans un contexte d'augmentation des marges et d'ajustement des conditions. BNP Paribas tire pleinement profit de son positionnement compétitif amélioré et de sa solidité financière pour développer son activité dans les financements d'acquisitions, et dans les financements de l'énergie, des matières premières et des projets. Les revenus de financement se sont élevés à 1 316 millions d'euros, en baisse de 7% par rapport au premier semestre 2007.

Les frais de gestion du pôle montrent leur flexibilité et diminuent de 16,2% par rapport au premier semestre 2007. Cette diminution est principalement liée à la baisse des rémunérations variables, le métier poursuivant sa stratégie de développement dans ses franchises clés. Le coefficient d'exploitation s'établit à 69,8%, en hausse de près de 15 points par rapport au premier semestre 2007.

Le coût du risque affiche une dotation nette de 140 millions d'euros, incluant 85 millions d'euros au titre d'assureurs monolines déclassés en douteux, contre une reprise de 115 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le résultat avant impôt s'établit à 841 millions d'euros, contre 2 389 millions d'euros, un niveau record au premier semestre 2007. Les métiers de marché contribuent à hauteur de 118 millions d'euros à ce résultat.

Le pôle CIB de BNP Paribas est un des deux seuls acteurs mondiaux de banque de financement et d'investissement qui ont dégagé un résultat avant impôt positif chaque trimestre depuis le début de la crise. Grâce à une implication très faible dans les métiers directement touchés par la crise et à une répartition géographique favorable, avec un tiers des revenus de clients générés en Asie et dans les pays émergents, les revenus du pôle démontrent une résilience supérieure à celle de ses concurrents. S'appuyant sur ces bons résultats et sur la solidité financière du groupe, le pôle peut poursuivre sa stratégie de croissance, disposant de franchises renforcées et d'équipes pleinement mobilisées, tout en maintenant sa politique de risque rigoureuse dans un contexte qui reste difficile.

IMPACT DE LA CRISE

Au premier trimestre, les ajustements de valeur liés à la crise des marchés s'établissent à -360 millions d'euros. Ces ajustements de valeur se décomposent en -514 millions d'euros pour le pôle CIB, -29 millions d'euros pour le pôle AMS, et un ajustement positif de 183 millions d'euros au titre de la dette émise par le groupe, crédité au pôle « Autres Activités ».

Les revenus de CIB sont impactés par des ajustements de valeur de -514 millions d'euros. Ces ajustements de valeur concernent le portefeuille de LBO en cours de syndication (-86 millions d'euros), la titrisation (-103 millions d'euros), les « credit adjustments » sur les assureurs monolines (-182 millions d'euros) et les « credit adjustments » sur les autres contreparties (-143 millions d'euros). Ces ajustements ne sont pas compensés par des gains exceptionnels, les gains sur la dette propre étant affectés au pôle « Autres Activités », comme mentionné ci-dessus.

Les revenus du métier Gestion Institutionnelle et Privée du pôle AMS sont impactés par un ajustement de valeur de -29 millions d'euros sur des placements de « seed money » en gestion alternative.

L'impact direct de la crise financière sur le coût du risque du premier trimestre 2008 est de 57 millions d'euros pour BancWest, et de 129 millions d'euros pour CIB, soit un total de 186 millions pour le groupe.

Le coût du risque de BancWest intègre une dépréciation complémentaire de 35 millions d'euros sur le portefeuille d'investissement et une dotation de 22 millions d'euros à la provision générale de portefeuille IFRS au titre de l'exposition au risque immobilier.

Le coût du risque de CIB intègre 94 millions d'euros au titre du provisionnement de contreparties de marché et 35 millions de dotations aux provisions liées au secteur immobilier américain.

Au second trimestre, le résultat du groupe BNP Paribas est impacté par les effets du risque de contrepartie sur les assureurs monolines : -542 millions d'euros dont -457 millions d'euros en revenus, et -85 millions d'euros en coût du risque. Les autres ajustements de valeur sont négligeables.

Les revenus intègrent un montant de -457 millions d'euros au titre de la détérioration du risque de contrepartie sur les assureurs monolines. L'exposition brute sur les assureurs monolines est en légère hausse à 3,05 milliards d'euros contre 2,90 milliards au 31 mars 2008, la dégradation des valeurs des CDOs à sous-jacents immobiliers (+0,30 milliard d'euros) étant compensée partiellement par une amélioration des CDOs à sous-jacents entreprises (-0,15 milliard d'euros). Dans le même temps, les spreads de CDS des assureurs monolines se sont fortement dégradés, conduisant à augmenter de 645 millions d'euros les ajustements de crédit. Ces ajustements sont partiellement compensés par des gains sur les instruments venant en couverture de ce risque, pour 188 millions d'euros. L'impact net sur les revenus de la détérioration du risque de crédit des assureurs monolines est ainsi de -457 millions d'euros. Par ailleurs, une dotation aux provisions de 85 millions d'euros a été enregistrée à la suite du déclassement en douteux de certains assureurs monolines. L'exposition nette sur les assureurs monolines est ainsi ramenée à 1,15 milliard d'euros (contre 1,54 milliard d'euros au 31 mars 2008), dont un montant devenu négligeable sur les assureurs monolines les moins bien notés.

Le coût du risque de BancWest intègre une dépréciation complémentaire de 44 millions d'euros sur le portefeuille d'investissement.

UNE CAPITALISATION ADEQUATE

Le groupe BNP Paribas dispose d'une solidité financière qui lui permet de tirer parti de l'amélioration de sa position concurrentielle.

En matière de liquidité, le groupe bénéficie d'une des meilleures signatures du secteur, ce qui lui permet de lever des fonds, à court ou moyen et long terme, dans des conditions de volume et de marge meilleures que celles de ses principaux concurrents. Le groupe a levé au premier semestre un montant de 34 milliards d'euros à moyen et long terme, contre 29 milliards au premier semestre 2007. Le groupe a notamment augmenté les fonds levés auprès de la clientèle d'entreprises et d'investisseurs institutionnels, sur l'ensemble des zones géographiques. En

parallèle, la sécurité du financement a fait l'objet d'une attention particulière et le groupe a sensiblement accru la réserve de liquidité potentiellement mobilisable auprès des banques centrales.

Ces programmes d'émissions permettent au groupe de financer une croissance organique soutenue. Les actifs pondérés progressent ainsi de 5,8% depuis le 1^{er} janvier 2008, en ligne avec la prévision d'une croissance d'environ 10% sur l'année. Cette croissance résulte notamment d'une production de crédit active dans tous les métiers, dans un contexte d'attractivité accrue du groupe vis-à-vis de la clientèle, à des conditions qui s'améliorent.

Le ratio de fonds propres « Tier 1 » du groupe s'établit au 30 juin 2008 à 7,6%. Compte-tenu de la grande diversification de ses sources de revenus, de la récurrence de ses résultats, et de la qualité de sa gestion des risques, ce niveau assure à BNP Paribas un des meilleurs niveaux de qualité de crédit du secteur bancaire. En attestent à la fois le marché, comme l'indique le niveau de spread de CDS de BNP Paribas qui se situe au plus bas du secteur, et les agences de notation : Standard and Poor's⁴ et Fitch⁵ ont confirmé en juillet 2008 les notes de BNP Paribas en soulignant l'adéquation de son niveau de capitalisation.

BNP Paribas n'est soumis à aucune pression pour lever des fonds propres et dispose d'une capacité bénéficiaire qui lui permet de financer son développement organique tout en maintenant une politique de dividende solide.

Ce communiqué de presse contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans ce communiqué de presse, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce communiqué de presse. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce communiqué de presse ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

⁴ Rating AA+ réaffirmé le 1/7/08 par Standard and Poor's : « Strong and highly diversified business profile; sound financial position, characterized by contained risk, satisfactory profitability, adequate capitalization, and high financial flexibility; good and stable management; and moderate risk appetite »

⁵ Rating AA réaffirmé le 3/7/08 par Fitch :

« ... grande diversification de ses revenus, une rentabilité très stable et de bon niveau, une gestion des risques efficace, des ratios de solvabilité solides et de bonne qualité, une croissance organique saine et rentable ainsi qu'un fonds de commerce bien diversifié dans ses trois principaux métiers »

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - GROUPE

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
Produit net bancaire	7 517	8 214	-8,5%	7 395	+1,6%	14 912	16 427	-9,2%
Frais de gestion	-4 852	-4 848	+0,1%	-4 605	+5,4%	-9 457	-9 434	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	2 665	3 366	-20,8%	2 790	-4,5%	5 455	6 993	-22,0%
Coût du risque	-662	-258	+156,6%	-546	+21,2%	-1 208	-518	+133,2%
Résultat d'exploitation	2 003	3 108	-35,6%	2 244	-10,7%	4 247	6 475	-34,4%
Sociétés mises en équivalence	63	90	-30,0%	85	-25,9%	148	217	-31,8%
Autres éléments hors exploitation	9	59	-84,7%	345	-97,4%	354	60	n.s.
Total éléments hors exploitation	72	149	-51,7%	430	-83,3%	502	277	+81,2%
Résultat avant impôt	2 075	3 257	-36,3%	2 674	-22,4%	4 749	6 752	-29,7%
Impôt	-446	-874	-49,0%	-570	-21,8%	-1 016	-1 728	-41,2%
Intérêts minoritaires	-124	-101	+22,8%	-123	+0,8%	-247	-235	+5,1%
Résultat net part du groupe	1 505	2 282	-34,0%	1 981	-24,0%	3 486	4 789	-27,2%
Coefficient d'exploitation	64,5%	59,0%	+5,5 pt	62,3%	+2,2 pt	63,4%	57,4%	+6,0 pt

RESULTATS PAR POLE AU 2^{EME} TRIMESTRE 2008

Résultats 2007 des pôles présentés à fonds propres normatifs Bâle II tels que publiés le 2 avril 2008

	BDDF	BNL bc	IRS	AMS	CIB	Pôles opérationnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	1 454	677	2 153	1 396	1 852	7 532	-15	7 517
var/2T07	+2,0%	+6,1%	+8,0%	+2,9%	-24,5%	-4,2%	n.s.	-8,5%
var/1T08	-0,1%	+0,4%	+2,1%	+10,5%	+41,3%	+10,6%	n.s.	+1,6%
Frais de gestion	-955	-425	-1 222	-867	-1 256	-4 725	-127	-4 852
var/2T07	+1,3%	+0,7%	+6,3%	+6,5%	-8,0%	+0,7%	-17,5%	+0,1%
var/1T08	+1,1%	+2,9%	+1,7%	+2,6%	+31,9%	+8,4%	-48,8%	+5,4%
Résultat brut d'exploitation	499	252	931	529	596	2 807	-142	2 665
var/2T07	+3,5%	+16,7%	+10,4%	-2,6%	-45,2%	-11,5%	n.s.	-20,8%
var/1T08	-2,3%	-3,4%	+2,8%	+26,6%	+66,0%	+14,3%	n.s.	-4,5%
Coût du risque	-37	-66	-471	-4	-86	-664	2	-662
var/2T07	+19,4%	+32,0%	+96,3%	n.s.	n.s.	+153,4%	-50,0%	+156,6%
var/1T08	+27,6%	-21,4%	+23,0%	n.s.	+59,3%	+21,6%	n.s.	+21,2%
Résultat d'exploitation	462	186	460	525	510	2 143	-140	2 003
var/2T07	+2,4%	+12,0%	-23,7%	-3,3%	-55,5%	-26,3%	n.s.	-35,6%
var/1T08	-4,1%	+5,1%	-12,0%	+24,4%	+67,2%	+12,3%	n.s.	-10,7%
Sociétés mises en équivalence	1	1	21	11	0	34	29	63
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	13	13	-4	9
Résultat avant impôt	463	187	481	536	523	2 190	-115	2 075
var/2T07	+2,7%	+13,3%	-24,1%	-4,1%	-57,0%	-27,6%	n.s.	-36,3%
var/1T08	-3,9%	+5,6%	-27,0%	+24,7%	+64,5%	+6,0%	n.s.	-22,4%

	BDDF	BNL bc	IRS	AMS	CIB	Pôles opérationnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	1 454	677	2 153	1 396	1 852	7 532	-15	7 517
2T07	1425	638	1993	1357	2 452	7 865	349	8 214
1T08	1456	674	2 108	1263	1311	6 812	583	7 395
Frais de gestion	-955	-425	-1 222	-867	-1 256	-4 725	-127	-4 852
2T07	-943	-422	-1 150	-814	-1365	-4 694	-154	-4 848
1T08	-945	-413	-1202	-845	-952	-4 357	-248	-4 605
Résultat brut d'exploitation	499	252	931	529	596	2 807	-142	2 665
2T07	482	216	843	543	1087	3 171	195	3 366
1T08	511	261	906	418	359	2 455	335	2 790
Coût du risque	-37	-66	-471	-4	-86	-664	2	-662
2T07	-31	-50	-240	0	59	-262	4	-258
1T08	-29	-84	-383	4	-54	-546	0	-546
Résultat d'exploitation	462	186	460	525	510	2 143	-140	2 003
2T07	451	166	603	543	1 146	2 909	199	3 108
1T08	482	177	523	422	305	1 909	335	2 244
Sociétés mises en équivalence	1	1	21	11	0	34	29	63
2T07	0	0	23	11	3	37	53	90
1T08	0	0	21	8	1	30	55	85
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	13	13	-4	9
2T07	0	-1	8	5	68	80	-21	59
1T08	0	0	115	0	12	127	218	345
Résultat avant impôt	463	187	481	536	523	2 190	-115	2 075
2T07	451	165	634	559	1217	3 026	231	3 257
1T08	482	177	659	430	318	2 066	608	2 674
Impôt								-446
Intérêts minoritaires								-124
Résultat net part du groupe								1505

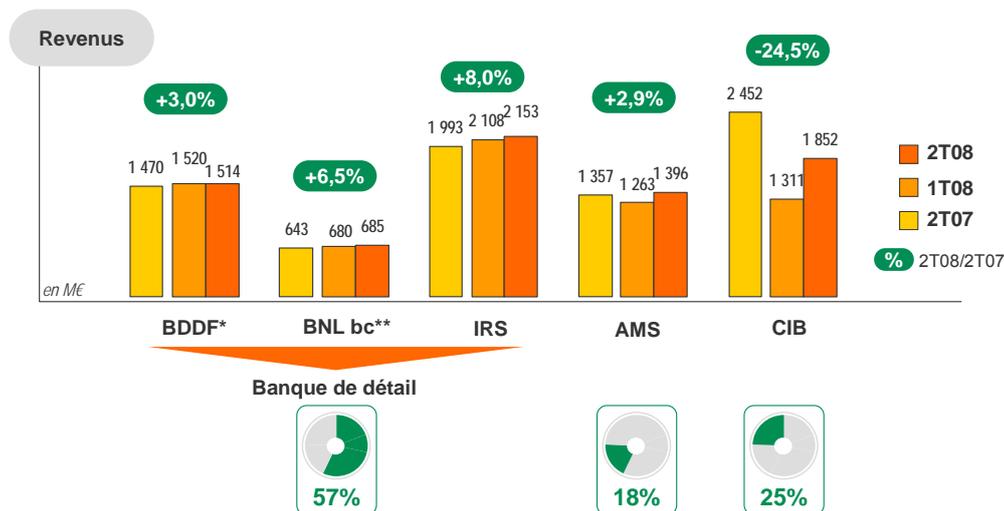
RESULTATS PAR POLE AU 1^{ER} SEMESTRE 2008

	BDDF	BNL bc	IRS	AMS	CIB	Pôles opérationnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	2 910	1 351	4 261	2 659	3 163	14 344	568	14 912
var/1S07	+1,7%	+6,3%	+8,9%	+1,9%	-34,5%	-7,4%	-39,9%	-9,2%
Frais de gestion	-1 900	-838	-2 424	-1 712	-2 208	-9 082	-375	-9 457
var/1S07	+1,6%	+1,1%	+7,8%	+7,4%	-16,2%	-1,0%	+45,9%	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	1 010	513	1 837	947	955	5 262	193	5 455
var/1S07	+1,9%	+16,1%	+10,5%	-6,8%	-56,5%	-16,5%	-71,9%	-22,0%
Coût du risque	-66	-150	-854	0	-140	-1 210	2	-1 208
var/1S07	+4,8%	+14,5%	+93,2%	n.s.	n.s.	+131,4%	-60,0%	+133,2%
Résultat d'exploitation	944	363	983	947	815	4 052	195	4 247
var/1S07	+1,7%	+16,7%	-19,5%	-6,6%	-64,7%	-29,9%	-71,9%	-34,4%
Sociétés mises en équivalence	1	1	42	19	1	64	84	148
Autres éléments hors exploitation	0	0	115	0	25	140	214	354
Résultat avant impôt	945	364	1 140	966	841	4 256	493	4 749
var/1S07	+1,8%	+17,4%	-10,4%	-6,8%	-64,8%	-28,3%	-39,6%	-29,7%
Impôt								-1 016
Intérêts minoritaires								-247
Résultat net part du groupe								3 486
ROE annualisé après impôt								15,8%

	2T08	2T08 / 2T07	Pôles opérationnels 2T08 / 2T07
● Produit net bancaire	7,5Md€	-8,5%	-4,2%
● Frais de gestion	-4,9Md€	+0,1%	+0,7%
● Résultat brut d'exploitation	2,7Md€	-20,8%	-11,5%
● Coût du risque	-0,7Md€	x2,6	x 2,5
● Résultat d'exploitation	+2,0Md€	-35,6%	-26,3%
● Résultat net part du groupe	1 505 M€	-34,0%	

Un bénéfice de 1,5 milliard d'euros au deuxième trimestre sans plus-values significatives

Une bonne dynamique de revenus



Bonne performance de tous les pôles opérationnels : +10,6% / 1T08

*Intégrant 100% de la Banque Privée France et hors effets PEL/CEL **intégrant 100% de la Banque Privée Italie

Une bonne maîtrise des coûts

Frais de gestion **



Coefficient d'exploitation **

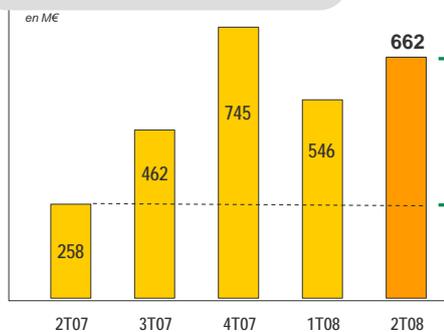


Rétablissement progressif du coefficient d'exploitation

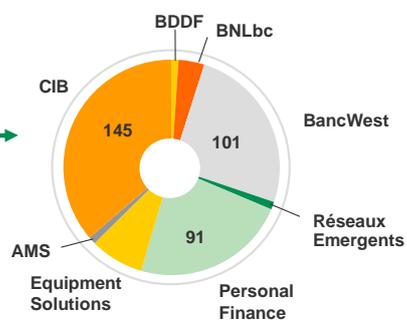
*Pro forma BNL au 1T06 ** Pôles opérationnels

Coût du risque

Evolution du coût du risque



Répartition par métier de la hausse du coût du risque (2T08 / 2T07)



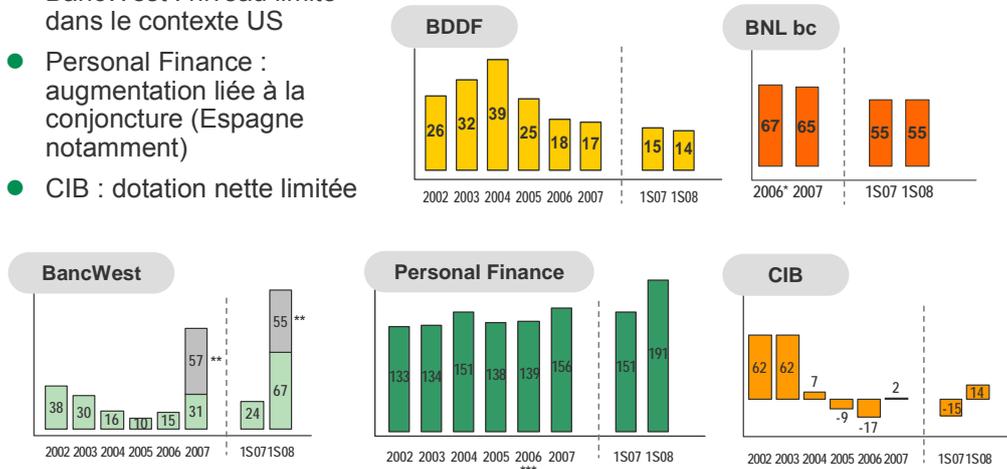
- En hausse de 404M€ au 2T08 par rapport à un 2T07 très bas
- En hausse de 116M€ / 1T08
- Augmentation principalement due à BancWest, Personal Finance et CIB

Coût du risque en progression modérée par rapport au 1T08

Coût du risque Evolution par pôle

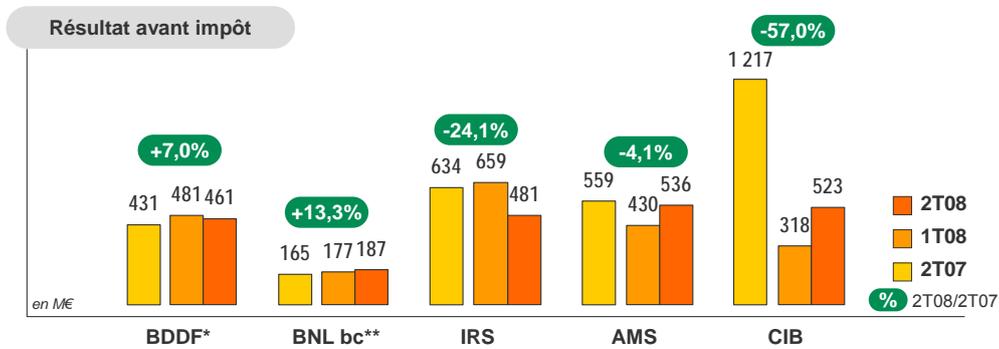
- BDDF : niveau très bas
- BNL bc : stable
- BancWest : niveau limité dans le contexte US
- Personal Finance : augmentation liée à la conjoncture (Espagne notamment)
- CIB : dotation nette limitée

Coût du risque
Dotations nettes / Actifs Moyens Pondérés Bâle I (en bp)



* Pro forma année pleine ** Dotation exceptionnelle à la provision générale de portefeuille et dépréciation du portefeuille d'investissement
*** Hors reprises exceptionnelles

Une contribution bénéficiaire de tous les pôles Un modèle robuste face à la crise



Résultat avant impôt des pôles opérationnels : +6,0% / 1T08

*Intégrant 2/3 de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL **Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie

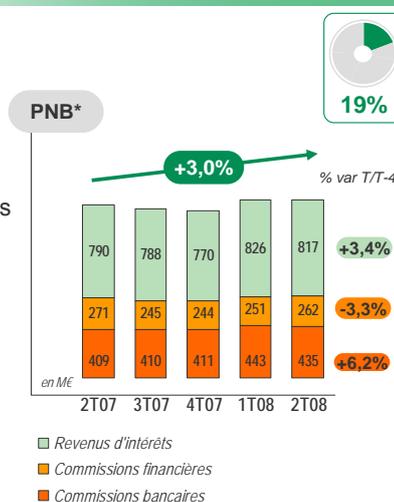
Chiffres-clés 1S08

	1S08	1S08 / 1S07	Pôles opérationnels 1S08 / 1S07
● Produit net bancaire	14,9Md€	-9,2%	-7,4%
● Frais de gestion	-9,5Md€	+0,2%	-1,0%
● Résultat brut d'exploitation	5,5Md€	-22,0%	-16,5%
● Coût du risque	-1,2Md€	x2,3	x2,3
● Résultat d'exploitation	+4,2Md€	-34,4%	-29,9%
● Résultat net part du groupe	3 486 M€	-27,2%	

Un bénéfice de près de 3,5 milliards d'euros au premier semestre
Bénéfice net semestriel par action : 3,8€

Banque de Détail en France

- PNB* : +3,0% / 2T07
 - Revenus d'intérêt : +3,4%
 - Commissions financières : -3,3% dans un contexte boursier défavorable
 - Commissions bancaires : +6,2% grâce à une activité moyens de paiement élevée et au succès des produits de protection et de prévoyance
- Frais de gestion* maîtrisés : +1,2% / 2T07
- Coût du risque* très bas : -37M€ vs -32M€ au 2T07
 - Entreprises : portefeuille très sain
 - Particuliers : crédits immobiliers essentiellement à taux fixe et bien sécurisés
- Résultat avant impôt** : 461M€ (+7,0% / 2T07)



Bonne performance dans un contexte difficile

*Intégrant 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL

Banque de Détail en France Activité

- Poursuite d'une croissance très vigoureuse des encours de crédit et de dépôt

- Particuliers

- Ouverture nette de 40 000 comptes à vue de particuliers au 2T08 (+100 000 au 1S08)
- Encours de crédit immobilier : +7,5% / 2T07
- Poursuite du développement du fonds de commerce de la Banque Privée

- Entreprises

- Accélération de la dynamique des ventes croisées avec CIB (+19% / 1S07) grâce, notamment, aux produits de couverture de taux et de change et aux financements d'acquisitions
- Gain de parts de marché sur les flux à l'encaissement (cartes, chèques et prélèvements)
- Forte croissance des dépôts, supérieure à celle des crédits

Croissance des encours moyens de crédit et des dépôts



Forte dynamique commerciale

BNL banca commerciale

- PNB* : +6,5% / 2T07

- Accélération de la conquête de nouveaux clients
- Hausse soutenue des encours de crédits (+15,8% / 2T07)
- Réalisation des synergies et dynamique de développement dans un environnement moins favorable

- Frais de gestion* : +0,9% / 2T07

- Effet des synergies
- 142 agences (20%) rénovées au 1S08 et ouverture de 54 nouvelles agences en 2008 confirmée
- Nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation (62,8% vs 66,3% au 2T07)

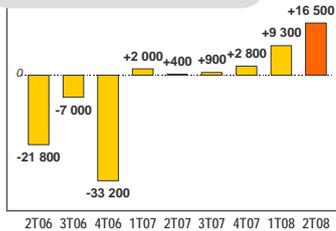
- RBE* : +17,5% / 2T07

- Coût du risque* : +16M€ / base faible du 2T07

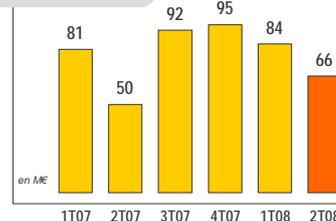
- Rappel : les impayés de plus de 90 jours sont déjà comptabilisés en douteux et provisionnés (normes groupe BNP Paribas)

- Résultat avant impôt** : 187M€, +13,3% / 2T07

Accroissement net du nombre de comptes à vue de particuliers



Coût du risque*



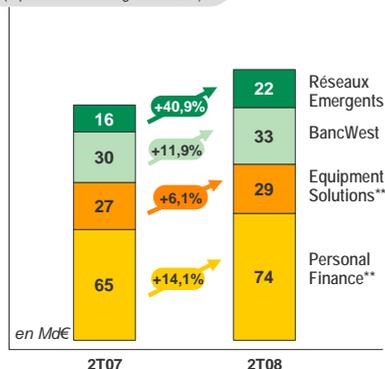
Dynamisme commercial confirmé

* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie

International Retail Services Forte dynamique commerciale

- Depuis le 30 juin 2007
 - 1,4M nouveaux clients dans les réseaux émergents
 - Ouverture de 198 agences dont 34 au 2T08 principalement en Turquie, en Russie et au Maghreb
- Forte croissance des encours de crédit* dans tous les métiers / 2T07
 - Réseaux Emergents : +40,9%
 - BancWest : +11,9%
 - Equipment Solutions** : +6,1%
 - Personal Finance** : +14,1%
- Croissance des dépôts* dans le Branch Banking / 2T07
 - BancWest : +6,2%
 - Réseaux Emergents : +31,2%

Encours de crédit (à périmètre et change constants)



Croissance soutenue de l'activité dans tous les métiers

* à périmètre et change constants ** encours consolidés

International Retail Services Forte croissance du PNB et du RBE

- PNB de 2 153M€, en hausse de 8% / 2T07
 - +11,6% à périmètre et change constants
- BancWest : PNB + 13,7% / 2T07 à change constant
 - Succès confirmé des initiatives de croissance organique et amélioration de la position concurrentielle
 - Marge d'intérêt : 3,19% vs 3,11% au 2T07 et 3,07% au 1T08
- Réseaux Emergents : PNB +27,2% / 2T07
 - Poursuite d'une croissance vigoureuse, notamment en Turquie, en Ukraine et au Maghreb
- Personal Finance : PNB +10,2% / 2T07
 - Croissance soutenue du PNB notamment dans les pays émergents
 - Tassement des marges
- Frais de gestion : +6,3% / 2T07
 - +10,7% à périmètre et change constant
 - Amélioration du coefficient d'exploitation : 56,8% (-0,9pt / 2T07)

PNB de BancWest (à change constant)



*hors produit exceptionnel au 1T08 et à propos normatifs Bâle II

PNB de Personal Finance

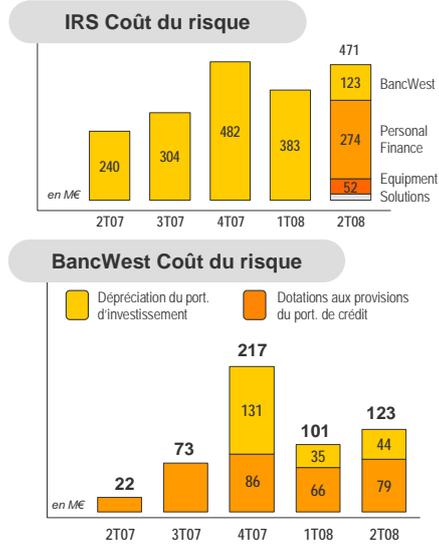


*à fonds propres normatifs Bâle II

RBE en forte croissance : +10,4% / 2T07 (+12,8% à périmètre et change constants)

International Retail Services Coût du risque

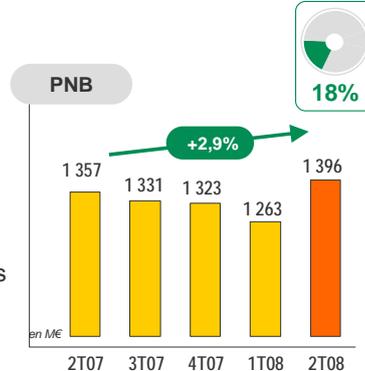
- BancWest : 123M€ (+101M€ / 2T07), coût du risque en forte hausse mais limité dans l'environnement US grâce à la qualité du portefeuille
 - **Non Performing Loans / Loans** : 115bp au 2T08 vs 50 bp au 2T07, niveau accru mais inférieur à celui du *peer group*
 - **Crédits subprime**: 0,2Md€ au 30.06.2008
 - Faibles taux d'impayés \geq 30 jours: **First Mortgage Loans** 115bp, **Home Equity Loans** 72bp et **Consumer Loans** 114bp au 30 juin 2008
 - **Portefeuille d'investissement** : exposition nette *subprime*, Alt-A, CMBS et CDOs correspondants de 0,2Md€
- Personal Finance : 274M€ (+91M€ / 2T07)
 - Dégradation du risque, notamment en Espagne (+37M€)
 - Effet de la croissance des encours
- Equipment Solutions : 52M€ (+33M€ / 2T07)
 - Quelques dotations exceptionnelles ce trimestre



Résultat avant impôt de 481M€: -24,1% / 2T07

Asset Management & Services Résultats

- PNB : 1 396 M€ soit +2,9% / 2T07
 - Métier Titres : +14,8%
Transactions +20% / 2T07 ; nombreux nouveaux mandats
 - Assurance : +10,4%
Hausse de la marge financière sur actifs
Chiffre d'affaires vie en France en ligne avec le marché* (-8%)
 - Gestion Institutionnelle et Privée : -6,0%,
sous l'effet du recul des marchés et de la baisse des transactions des clients particuliers
- Frais de gestion : +6,5% / 2T07
 - Décélération engagée sur l'ensemble des métiers
 - Evolution limitée à +1,4% pour Gestion Institutionnelle et Privée
- Résultat avant impôt : 536M€ (-4,1% / 2T07)
 - +24,7% / 1T08

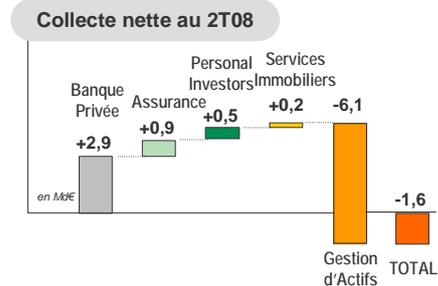


Revenus en croissance : plus haut niveau historique dans un environnement de marché difficile

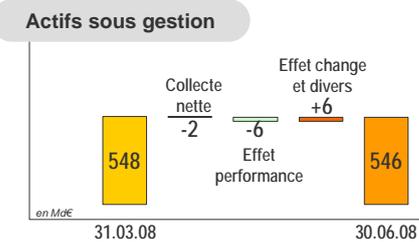
*Source FFSA

Asset Management & Services Actifs sous gestion

- Collecte nette : -1,6Md€ au 2T08, soit +4,2Md€ au 1S08
 - Banque Privée : +2,9Md€ dont +1,1Md€ en Asie
 - Gestion d'Actifs : -6,1Md€, du fait notamment d'une réorientation générale de l'épargne des ménages en Italie et de la décollecte saisonnière des OPCVM monétaires liée aux besoins des entreprises (-3,2Md€)

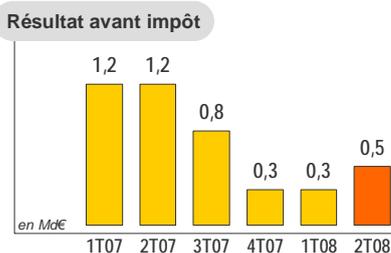
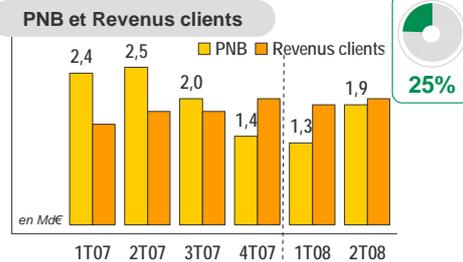


- Actifs sous gestion : 546Md€ au 30.06.2008, stables / 31.03.2008
 - Acquisition d'IMS, société de multi-gestion au Royaume-Uni



Corporate and Investment Banking Résultats

- PNB : 1 852 M€, -24,5% / 2T07 record
 - Dont -457M€ d'impact net des monolines
 - Pas d'autre ajustement de valeur significatif
 - + 41,3% / 1T08
 - Activité de clientèle toujours forte
- Flexibilité des frais de gestion : -8,0% / 2T07
 - Poursuite du développement ciblé dans les franchises clés
 - Coefficient d'exploitation ramené à 67,8% contre 72,6% au 1T08
- Coût du risque : dotation de 86M€
 - Contre une reprise de 59M€ au 2T07
- Résultat avant impôt : 523M€
 - Dont métiers de marché 153M€



**Rebond des résultats
malgré l'impact du risque monolines**

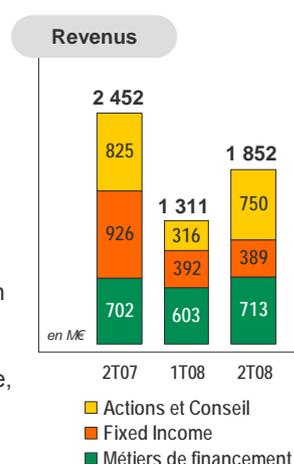
Corporate and Investment Banking Assureurs monolines

- Exposition brute en légère hausse à 3,05Md€ vs 2,90Md€ au 31.03.2008
 - Dégradation des CDOs à sous-jacents immobiliers (+0,30Md€)
 - Amélioration des CDO / CLOs à sous-jacents Entreprises (-0,15Md€)
- Forte augmentation des spreads de CDS des monolines au 2T08
- Impact en PNB de -457M€ au 2T08
 - Ajustements de crédit supplémentaires de -645M€
 - Partiellement compensés par des gains sur couvertures de 188M€
- Impact en coût du risque : -85M€ au 2T08
 - Sur des assureurs monolines déclassés en douteux
- Exposition nette au 30.06.2008 : 1,15Md€ vs 1,54Md€ au 31.03.2008 (-25%)
 - Exposition nette négligeable sur les assureurs monolines les moins bien notés

Réduction significative de l'exposition nette

Corporate and Investment Banking Revenus

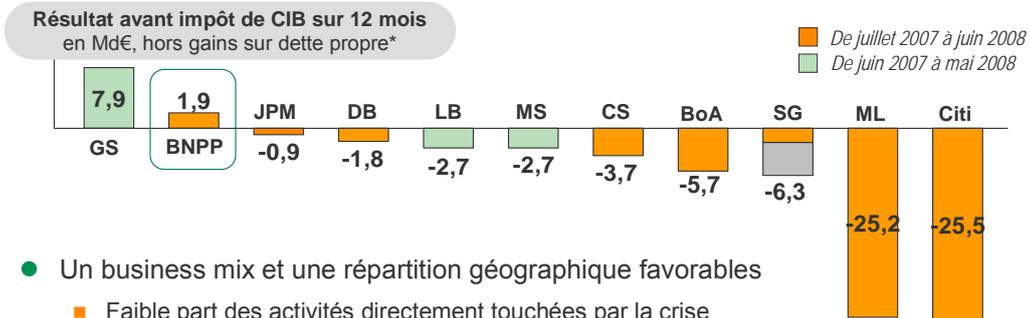
- Actions et Conseil : très bonne performance dans un marché moins erratique
 - Revenus clients en hausse / 2T07 dans toutes les zones
 - Acquisition du Prime Brokerage de Bank of America (consolidation attendue au 4T08)
- Fixed Income : très bonne performance opérationnelle
 - Trimestre record dans les activités de taux, de change et de matières premières grâce à une forte activité clientèle
 - Impact limité de la déformation de la courbe des taux € en juin
- Métiers de financement : revenus d'intérêts record
 - Forte croissance des revenus pour les financements d'énergie, matières premières, projets et acquisitions corporate
 - Adaptation des conditions (maturité, covenants, ...)



Fort rebond des revenus

Corporate and Investment Banking

Un modèle robuste depuis le début de la crise



- Un business mix et une répartition géographique favorables
 - Faible part des activités directement touchées par la crise
 - 1/3 des revenus en Asie et dans les pays émergents
- Des franchises client renforcées
- Une politique de risques rigoureuse
- Des équipes mobilisées



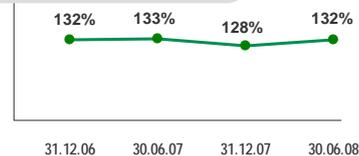
Une position concurrentielle améliorée pour le CIB de BNP Paribas

*Sources émetteurs

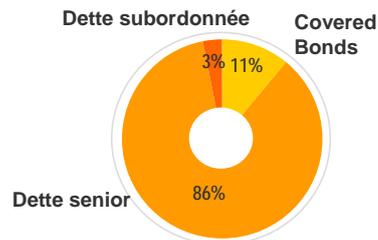
Liquidité

- Ratio prêts / dépôts peu impacté par la crise
- 34Md€ levés à moyen et long terme au 1S08
 - A des conditions sensiblement meilleures que celles des principaux concurrents
 - Comparés à 29Md€ levés au 1S07
- Elargissement de la base de clientèle et renforcement de la sécurité du funding
 - Forte attractivité de la signature du groupe
 - Augmentation des fonds levés auprès de la clientèle (institutionnelle & entreprises) sur l'ensemble des zones géographiques
 - Accroissement de la réserve de liquidité potentiellement mobilisable auprès des banques centrales

Ratio Prêts / Dépôts



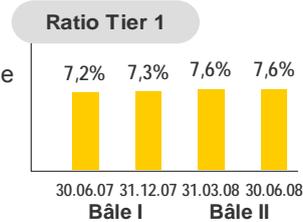
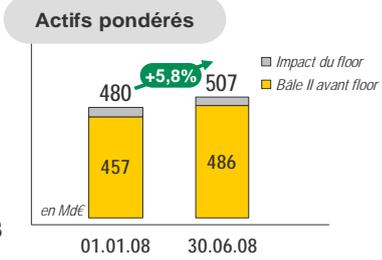
Fonds levés à MLT au 1S08



Un avantage compétitif majeur

Une croissance des actifs pondérés liée au développement commercial

- Croissance soutenue des actifs pondérés
 - En ligne avec la prévision de 10% sur l'année
 - Croissance des volumes dans tous les métiers
 - Faible augmentation du niveau de tirage des crédits confirmés
- Ratio Tier 1 : 7,6%
 - Fonds propres Tier 1 en hausse de 5.6% / 01.01.2008
- Révisions envisagées par le Comité de Bâle concernant le risque de marché : BNP Paribas peu concerné
 - Risque de marché = 4% des actifs pondérés du groupe
 - Augmentation en 2009 de la charge en capital sur les instruments de « re-titrisation »
 - Intégration en 2010/2011 du « risque incrémental » : surtout pénalisant pour les positions de trading pour compte propre



Une génération de capital permettant de financer une croissance organique soutenue

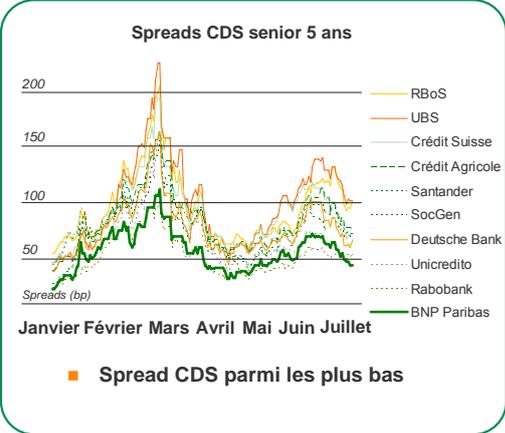
Une capitalisation adéquate

- Un ratio Tier 1 de 7,6% qui, associé au profil de risque de BNP Paribas, assure un des meilleurs niveaux de qualité de crédit du secteur, confirmé par :

Les agences de notation

- AA+ réaffirmé le 01.07.2008 **STANDARD & POOR'S**
 « Strong and highly diversified business profile; sound financial position, characterized by contained risk, satisfactory profitability, **adequate capitalization, and high financial flexibility**; ... »
- AA réaffirmé le 03.07.2008 **Fitch Ratings**
 "... grande diversification de ses revenus, une rentabilité très stable et de bon niveau, une gestion des risques efficace, **des ratios de solvabilité solides et de bonne qualité**, ... »

Le marché



Aucune pression pour lever des fonds propres

Très bonnes performances de tous les pôles opérationnels dans un contexte de crise

Une génération de capital et une situation de liquidité permettant au Groupe d'auto-financer sa croissance organique

BNP Paribas bien placé pour continuer à améliorer sa position concurrentielle

2T08 - Groupe BNP Paribas

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
Produit net bancaire	7 517	8 214	-8,5%	7 395	+1,6%	14 912	16 427	-9,2%
Frais de gestion	-4 852	-4 848	+0,1%	-4 605	+5,4%	-9 457	-9 434	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	2 665	3 366	-20,8%	2 790	-4,5%	5 455	6 993	-22,0%
Coût du risque	-662	-258	+156,6%	-546	+21,2%	-1 208	-518	+133,2%
Résultat d'exploitation	2 003	3 108	-35,6%	2 244	-10,7%	4 247	6 475	-34,4%
Sociétés mises en équivalence	63	90	-30,0%	85	-25,9%	148	217	-31,8%
Autres éléments hors exploitation	9	59	-84,7%	345	-97,4%	354	60	n.s.
Total éléments hors exploitation	72	149	-51,7%	430	-83,3%	502	277	+81,2%
Résultat avant impôt	2 075	3 257	-36,3%	2 674	-22,4%	4 749	6 752	-29,7%
Impôt	-446	-874	-49,0%	-570	-21,8%	-1 016	-1 728	-41,2%
Intérêts minoritaires	-124	-101	+22,8%	-123	+0,8%	-247	-235	+5,1%
Résultat net part du groupe	1 505	2 282	-34,0%	1 981	-24,0%	3 486	4 789	-27,2%
Coefficient d'exploitation	64,5%	59,0%	+5,5 pt	62,3%	+2,2 pt	63,4%	57,4%	+6,0 pt

● Pôles opérationnels

- PNB : -4,2% / 2T07, +10,6% / 1T08
- Frais de Gestion : +0,7% / 2T07, +8,4% / 1T08
- Coefficient d'exploitation : 62,7%, +3pt / 2T07, -1,3pt / 1T08
- Résultat avant impôt : -27,6% / 2T07, +6,0% / 1T08

Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

Nombre d'actions

<i>En millions</i>	30-juin-08	30-juin-07
Nombre d'actions (fin de période)	906,4	932,9
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	894,8	898,0
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	895,3	901,3

Bénéfice Net par Action

<i>En euros</i>	1S08	1S07
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,77	5,22

Actif Net par Action

<i>En euros</i>	30-juin-08	30-juin-07
Actif Net par Action en circulation (a)	48,1	50,9
dont actif net non réévalué par action (a)	48,9	45,9

(a) Hors TSSDI

Une structure financière solide

Fonds propres

<i>En milliards d'euros</i>	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	42,4	40,7	39,4
Gains latents ou différés	-0,7	3,3	4,5
dont BNP Paribas Capital	1,6	1,7	2,1
Ratio de solvabilité global	11,0%	10,0%	10,2%
Ratio Tier one	7,6% (b)	7,3% (c)	7,2% (c)

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) Sur la base de risques pondérés Bâle II estimés à 507,0 Md€ au 30.06.08

(c) Sur la base de risques pondérés Bâle I à 540,4 Md€ au 31.12.07 et 513,6 Md€ au 30.06.07

Taux de couverture

<i>En milliards d'euros</i>	30-juin-08	30-juin-07
Engagements provisionnables (a)	15,0	13,7
Provisions	13,0	12,7
Taux de couverture	87%	93%

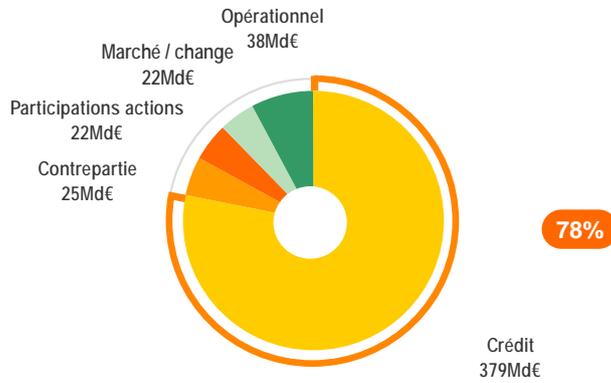
(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan

Notations

S&P	AA+	Perspective stable	Notation confirmée le 1er juillet 2008
Moody's	Aa1	Perspective stable	Notation confirmée le 6 mars 2008
Fitch	AA	Perspective stable	Notation confirmée le 3 juillet 2008

Actifs pondérés Bâle II par type de risque

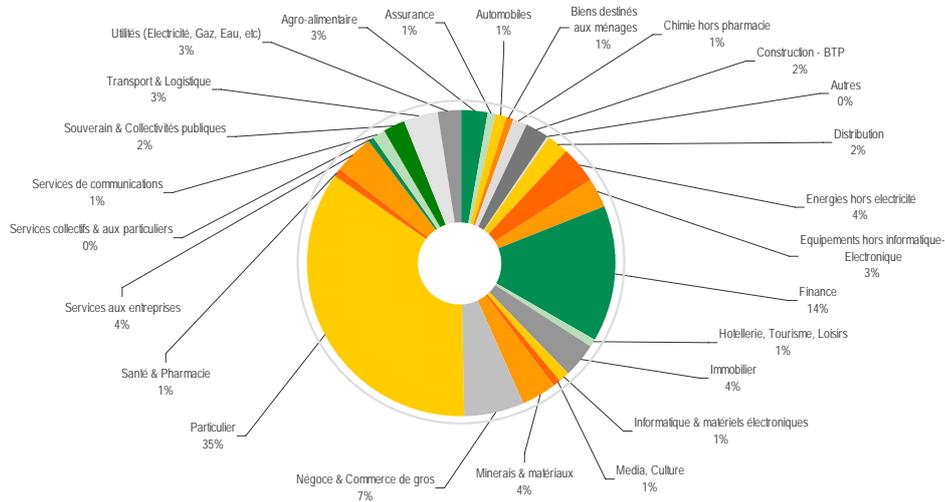
Actifs pondérés Bâle II : 486Md€ au 30.06.2008



*Avant Floor à 90% des AP Bâle I

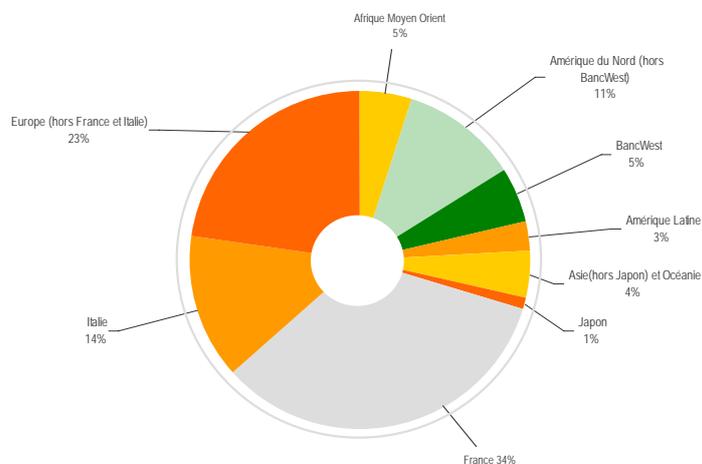
33

Ventilation des engagements commerciaux par secteur industriel



Crédits bruts + engagements hors bilan, non pondérés = 812Md€ au 30.06.2008

Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



Crédits bruts + engagements hors bilan, non pondérés = 812Md€ au 30.06.2008

Banque de Détail en France hors effets PEL/CEL

	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
<i>En millions d'euros</i>								
PNB	1514	1470	+3,0%	1520	-0,4%	3034	2946	+3,0%
<i>dont revenus d'intérêt</i>	817	790	+3,4%	826	-1,1%	1643	1568	+4,8%
<i>dont commissions</i>	697	680	+2,5%	694	+0,4%	1391	1378	+0,9%
Frais de gestion	-985	-973	+1,2%	-975	+1,0%	-1960	-1927	+1,7%
RBE	529	497	+6,4%	545	-2,9%	1074	1019	+5,4%
Coût du risque	-37	-32	+15,6%	-29	+27,6%	-66	-63	+4,8%
Résultat d'exploitation	492	465	+5,8%	516	-4,7%	1008	956	+5,4%
Eléments hors exploitation	1	1	+0,0%	0	n.s.	1	1	+0,0%
Résultat avant impôt	493	466	+5,8%	516	-4,5%	1009	957	+5,4%
Résultat attribuable à AMS	-32	-35	-8,6%	-35	-8,6%	-67	-76	-11,8%
Résultat avant impôt de BDDF	461	431	+7,0%	481	-4,2%	942	881	+6,9%
Coefficient d'exploitation	65,1%	66,2%	-1,1 pt	64,1%	+1,0 pt	64,6%	65,4%	-0,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,9	3,8	+4,4%

Incluant 100 % de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Banque de Détail en France Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours	Variation 1 an	Variation 1 trim.	Encours	Variation 1 an
	2T08	2T08 / 2T07	2T08 / 1T08	1S08	1S08 / 1S07
CREDITS	115,5	+12,1%	+3,1%	113,8	+11,5%
Particuliers	59,4	+6,7%	+1,4%	59,0	+7,4%
Dont Immobilier	51,6	+7,5%	+1,5%	51,2	+8,2%
Dont Consommation	7,8	+1,9%	+0,4%	7,8	+2,5%
Entreprises	53,1	+19,9%	+5,3%	51,7	+17,7%
DEPOTS	94,9	+11,2%	+0,6%	94,6	+12,0%
Dépôts à vue	37,8	+5,1%	+0,1%	37,7	+6,2%
Comptes d'épargne	36,3	-2,1%	+0,3%	36,2	-2,6%
Dépôts à taux de marché	20,9	+69,2%	+1,9%	20,7	+75,2%

En milliards d'euros	30-juin-08	Variation 30.06.08 / 30.06.07	Variation 30.06.08 / 31.03.08
	FONDS SOUS GESTION		
Assurance-vie	58,2	+3,1%	+1,2%
OPCVM (2)	68,1	-16,8%	-6,7%

(2) Non compris OPCVM de droit luxembourgeois (PARVEST). Source : Europerformance.

Banque de Détail en France y compris effets PEL/CEL

En millions d'euros	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
	PNB	1516	1490	+1,7%	1521	-0,3%	3037	2993
dont revenus d'intérêt	819	810	+1,1%	827	-1,0%	1646	1615	+1,9%
dont commissions	697	680	+2,5%	694	+0,4%	1391	1378	+0,9%
Frais de gestion	-985	-973	+1,2%	-975	+1,0%	-1960	-1927	+1,7%
RBE	531	517	+2,7%	546	-2,7%	1077	1066	+1,0%
Coût du risque	-37	-32	+15,6%	-29	+27,6%	-66	-63	+4,8%
Résultat d'exploitation	494	485	+1,9%	517	-4,4%	1011	1003	+0,8%
Eléments hors exploitation	1	1	+0,0%	0	n.s.	1	1	+0,0%
Résultat avant impôt	495	486	+1,9%	517	-4,3%	1012	1004	+0,8%
Résultat attribuable à AMS	-32	-35	-8,6%	-35	-8,6%	-67	-76	-11,8%
Résultat avant impôt de BDDF	463	451	+2,7%	482	-3,9%	945	928	+1,8%

Incluant 100 % de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Revenus d'intérêt non représentatifs de l'activité commerciale de BDDF
 - Car impactée par la variation de la provision PEL/CEL
- Effets PEL/CEL : 2M€ au 2T08 contre 20M€ au 2T07

BNL banca commerciale

En millions d'euros	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	685	643	+6,5%	680	+0,7%	1365	1283	+6,4%
Frais de gestion	-430	-426	+0,9%	-417	+3,1%	-847	-838	+1,1%
RBE	255	217	+17,5%	263	-3,0%	518	445	+16,4%
Coût du risque	-66	-50	+32,0%	-84	-21,4%	-150	-131	+14,5%
Résultat d'exploitation	189	167	+13,2%	179	+5,6%	368	314	+17,2%
Eléments hors exploitation	1	-1	n.s.	0	n.s.	1	-1	n.s.
Résultat avant impôt	190	166	+14,5%	179	+6,1%	369	313	+17,9%
Résultat attribuable à AMS	-3	-1	+200,0%	-2	+50,0%	-5	-3	+66,7%
Résultat avant impôt de BNL bc	187	165	+13,3%	177	+5,6%	364	310	+17,4%
Coefficient d'exploitation	62,8%	66,3%	-3,5 pt	61,3%	+1,5 pt	62,1%	65,3%	-3,2 pt
Fonds propres alloués (Mdc)						3,5	3,1	+12,5%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

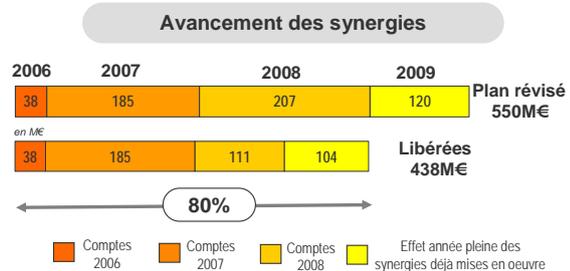
- **PNB* : +6,5% / 2T07**
 - Effet des synergies : 19M€ au 2T08
 - Revenus d'intérêt : forte croissance des volumes de crédit et amélioration des marges sur dépôts
 - Commissions en progression : hausse sensible des ventes croisées avec AMS et CIB malgré la baisse des volumes de l'épargne gérée
- **Frais de gestion* : +0,9% / 2T07**
 - Effets des synergies : 16M€ au 2T08
- **Résultat avant impôt : +13,3% / 2T07**

* Incluant 100% de la Banque Privée Italie

BNL – Synergies

- **Synergies comptabilisées au 2T08**

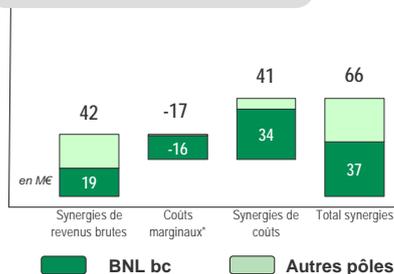
- Synergies de revenus brutes : 42M€, dont 19M€ pour BNL bc
- Coûts marginaux* : 17M€, dont 16M€ pour BNL bc
- Synergies de coûts : 41M€, dont 34M€ pour BNL bc



- **80% des synergies du plan révisé déjà libérées au 30 juin 2008**

- Synergies de revenus nettes : 136M€ (59% du total révisé 2009)
- Synergies de coûts : 302M€ (95% du total révisé 2009)

Synergies réalisées au 2T08



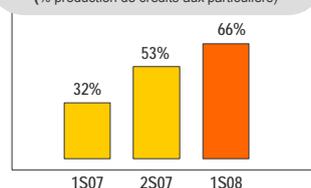
* Coûts associés à la réalisation des synergies de revenus

BNL banca commerciale Activité

Particuliers

- Croissance soutenue des encours de crédit
 - Crédits immobiliers : +9,5% / 2T07
 - Crédits à la consommation : +6,6% / 2T07
- Diversification efficace de l'offre sur les nouveaux produits AMS
 - Assurance des emprunteurs : pénétration accrue
 - Plus de 400M€ de placement de titres BNP Paribas
 - Collecte nette FCP de BNP Paribas positive au 1S08
 - Premiers effets des remontées de clients du réseau vers la Banque Privée

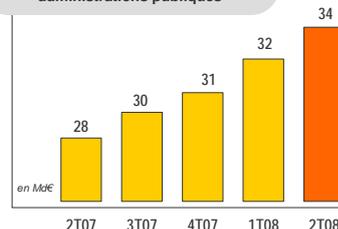
Taux de pénétration de l'assurance des emprunteurs (% production de crédits aux particuliers)



Entreprises

- Croissance vigoureuse des encours de crédit et des dépôts avec les entreprises et les administrations publiques
- Poursuite du développement des financements structurés : 55 mandats signés au 2T08 vs 37 au 2T07
- 10 «Italian Desks» opérationnels (avec 61 nouvelles entrées en relation au 2T08 vs 46 au 1T08)

Encours de crédit aux entreprises et administrations publiques



BNL banca commerciale Volumes

Encours moyens (en milliards d'euros)	Encours	Variation 1 an	Variation 1 trim.	Encours	Variation 1 an
	2T08	2T08 / 2T07	2T08 / 1T08	1S08	1S08 / 1S07
CREDITS	59,9	+15,8%	+4,4%	58,6	+14,2%
Particuliers	26,0	+10,7%	+3,7%	25,6	+9,5%
Dont Immobilier	18,5	+9,5%	+2,3%	18,3	+9,1%
Entreprises	33,8	+20,0%	+5,0%	33,0	+18,1%
DEPOTS et TITRES	42,1	+2,5%	+2,6%	41,6	+1,4%
Dépôts Particuliers	21,2	+2,8%	+3,3%	20,9	+1,1%
Dépôts Entreprises	12,3	+6,5%	+6,0%	12,0	+5,6%
Obligations vendues à la clientèle	8,6	-3,4%	-3,2%	8,8	-3,1%

En milliards d'euros	30-juin-08	Variation 30.06.08 / 30.06.07	Variation 30.06.08 / 31.03.08
FONDS SOUS GESTION			
OPCVM	9,7	-15,7%	-7,9%
Assurance-vie	9,2	-8,7%	-2,5%

International Retail Services

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	2153	1993	+8,0%	2108	+2,1%	4261	3911	+8,9%
Frais de gestion	-1222	-1150	+6,3%	-1202	+1,7%	-2424	-2248	+7,8%
RBE	931	843	+10,4%	906	+2,8%	1837	1663	+10,5%
Coût du risque	-471	-240	+96,3%	-383	+23,0%	-854	-442	+93,2%
Résultat d'exploitation	460	603	-23,7%	523	-12,0%	983	1221	-19,5%
SME	21	23	-8,7%	21	+0,0%	42	42	+0,0%
Autres éléments hors exploitation	0	8	n.s.	115	n.s.	115	9	n.s.
Résultat avant impôt	481	634	-24,1%	659	-27,0%	1140	1272	-10,4%
Coefficient d'exploitation	56,8%	57,7%	-0,9 pt	57,0%	-0,2 pt	56,9%	57,5%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						8,2	7,6	+8,2%

A périmètre et change constants / 2T07 : PNB : 11,6% ; Frais de gestion : 10,7% ; RBE : 12,8%

- USD/EUR : -13,7% 2T08 / 2T07

International Retail Services BancWest

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	485	491	-1,2%	509	-4,7%	994	1001	-0,7%
Frais de gestion	-247	-261	-5,4%	-261	-5,4%	-508	-529	-4,0%
RBE	238	230	+3,5%	248	-4,0%	486	472	+3,0%
Coût du risque	-123	-22	n.s.	-101	+21,8%	-224	-45	n.s.
Résultat d'exploitation	115	208	-44,7%	147	-21,8%	262	427	-38,6%
SME	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	6	n.s.	4	n.s.	4	6	n.s.
Résultat avant impôt	115	214	-46,3%	151	-23,8%	266	433	-38,6%
Coefficient d'exploitation	50,9%	53,2%	-2,3 pt	51,3%	-0,4 pt	51,1%	52,8%	-1,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,3	2,4	-5,3%

A périmètre et change constants / 2T07 : PNB : +13,7% ; Frais de gestion : +9,1% ; RBE : +18,9%

- Bonne dynamique d'exploitation
- Coût du risque en forte hausse mais restant limité dans l'environnement américain
 - Passage en pertes de 88bp soit 73,6M€ au 2T08, notamment dans le secteur des home builders
 - Portefeuille de crédits : provisions à 128bp des encours vs 132bp au 1T08

International Retail Services Réseaux Emergents

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	440	346	+27,2%	403	+9,2%	843	657	+28,3%
Frais de gestion	-276	-221	+24,9%	-262	+5,3%	-538	-426	+26,3%
RBE	164	125	+31,2%	141	+16,3%	305	231	+32,0%
Coût du risque	-22	-16	+37,5%	-36	-38,9%	-58	-27	+114,8%
Résultat d'exploitation	142	109	+30,3%	105	+35,2%	247	204	+21,1%
SME	5	1	n.s.	3	+66,7%	8	6	+33,3%
Autres éléments hors exploitation	0	1	n.s.	111	n.s.	111	1	n.s.
Résultat avant impôt	147	111	+32,4%	219	-32,9%	366	211	+73,5%
Coefficient d'exploitation	62,7%	63,9%	-1,2 pt	65,0%	-2,3 pt	63,8%	64,8%	-1,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,9	1,3	+46,8%

A périmètre et change constants / 2T07 : PNB : +28,9% ; Frais de gestion : +28,8% ; RBE : +29,1%

- Poursuite d'une très forte croissance du PNB : +27,2% / 2T07 (+28,9% à périmètre et change constants)
 - TEB : +43,4% à périmètre et change constants
 - UkrSibbank : +33,1% à périmètre et change constants
 - Maghreb : +16,8% à périmètre et change constants
- Coût du risque modéré

International Retail Services Personal Finance

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	944	857	+10,2%	912	+3,5%	1856	1670	+11,1%
Frais de gestion	-517	-492	+5,1%	-503	+2,8%	-1020	-946	+7,8%
RBE	427	365	+17,0%	409	+4,4%	836	724	+15,5%
Coût du risque	-274	-183	+49,7%	-230	+19,1%	-504	-338	+49,1%
Résultat d'exploitation	153	182	-15,9%	179	-14,5%	332	386	-14,0%
SME	17	25	-32,0%	21	-19,0%	38	40	-5,0%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	170	207	-17,9%	200	-15,0%	370	426	-13,1%
Coefficient d'exploitation	54,8%	57,4%	-2,6 pt	55,2%	-0,4 pt	55,0%	56,6%	-1,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						2,6	2,4	+7,1%

A périmètre et change constants / 2T07 : PNB : +9,0% ; Frais de gestion : +5,6% ; RBE : +13,4%

- Fusion juridique de Cetelem et UCB réalisée le 30 juin 2008
- Forte croissance du RBE : +13,4% / 2T07 à périmètre et change constants
 - Effet de ciseaux positif de 3,4pts à périmètre et change constants
 - Impact positif des programmes de réduction des coûts engagées (notamment Défi 2008 en France)
- Hausse du coût du risque essentiellement liée à la conjoncture (Espagne notamment)

International Retail Services Equipment Solutions

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	284	299	-5,0%	284	+0,0%	568	583	-2,6%
Frais de gestion	-182	-176	+3,4%	-176	+3,4%	-358	-347	+3,2%
RBE	102	123	-17,1%	108	-5,6%	210	236	-11,0%
Coût du risque	-52	-19	+173,7%	-16	n.s.	-68	-32	+112,5%
Résultat d'exploitation	50	104	-51,9%	92	-45,7%	142	204	-30,4%
SME	-1	-3	-66,7%	-3	-66,7%	-4	-4	+0,0%
Autres éléments hors exploitation	0	1	n.s.	0	n.s.	0	2	n.s.
Résultat avant impôt	49	102	-52,0%	89	-44,9%	138	202	-31,7%
Coefficient d'exploitation	64,1%	58,9%	+5,2 pt	62,0%	+2,1 pt	63,0%	59,5%	+3,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,5	1,6	-2,4%

- PNB
 - Bonne dynamique commerciale : encours consolidés (+6,1% / 2T07 à périmètre et change constants) ; véhicules (+9,3% sur le parc financé / 2T07)
 - Impact négatif de l'évolution du marché des véhicules d'occasion
- Coût du risque
 - Provisions exceptionnelles sur quelques dossiers

International Retail Services Activité

<i>Encours moyens en milliards d'euros</i>	2T08	Variation / 2T07		Variation / 1T08			
		2T07	à périmètre et change courants	à périmètre et change constants	1T08	à périmètre et change courants	à périmètre et change constants
BRANCH BANKING							
BancWest							
Dépôts	29,1	31,8	-8,7%	+6,2%	28,5	+2,0%	+1,8%
Crédits	33,2	34,6	-3,9%	+11,9%	32,1	+3,6%	+3,4%
Crédits à la consommation	7,8	8,8	-11,1%	+3,5%	7,8	+0,0%	-0,2%
Crédits immobiliers	9,4	9,4	-0,3%	+16,0%	8,9	+4,6%	+4,5%
Immobilier commercial	8,0	8,5	-6,1%	+9,3%	7,8	+3,0%	+2,8%
Crédits aux entreprises	8,0	7,9	+2,3%	+19,0%	7,5	+6,6%	+6,4%
Réseaux Emergents*							
Dépôts	24,6	16,6	+48,0%	+31,2%	21,6	+13,6%	+10,0%
Crédits	22,8	16,7	+36,0%	+40,9%	20,2	+12,6%	+7,9%
Personal Finance							
Total encours gérés**	105,9	91,0	+16,4%	+16,0%	102,1	+3,7%	+3,4%
Crédits à la consommation (encours gérés)	65,4	56,5	+15,8%	+15,3%	63,2	+3,5%	+3,0%
Crédits immobiliers (encours gérés)	40,5	34,5	+17,5%	+17,2%	38,9	+4,0%	+4,0%
Total encours consolidés	74,2	64,7	+14,6%	+14,1%	71,8	+3,4%	+3,1%
Equipment Solutions							
Total encours gérés**	29,7	28,2	+5,1%	+6,4%	29,0	+2,2%	+1,9%
Leasing (encours gérés)	21,6	21,3	+1,5%	+4,1%	21,3	+1,4%	+1,3%
Location Longue Durée avec services (encours gérés)	8,0	6,9	+16,3%	+13,8%	7,7	+4,3%	+3,7%
Total encours consolidés	29,4	28,1	+4,7%	+6,1%	28,8	+2,0%	+1,9%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	571	522	+9,3%	n.s.	550	+3,8%	n.s.
Sur un parc géré total	660	615	+7,3%	n.s.	638	+3,5%	n.s.

* y compris Banque du Sahara sur 1T08 et 2T08

** Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

Asset Management & Services

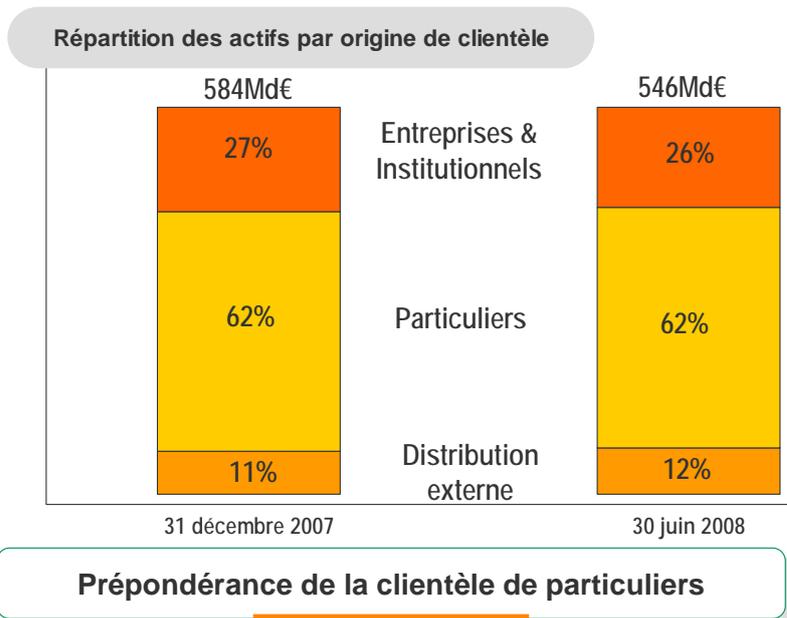
	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
<i>En millions d'euros</i>								
PNB	1396	1357	+2,9%	1263	+10,5%	2659	2610	+1,9%
Frais de gestion	-867	-814	+6,5%	-845	+2,6%	-1712	-1594	+7,4%
RBE	529	543	-2,6%	418	+26,6%	947	1016	-6,8%
Coût du risque	-4	0	n.s.	4	n.s.	0	-2	n.s.
Résultat d'exploitation	525	543	-3,3%	422	+24,4%	947	1014	-6,6%
SME	11	11	+0,0%	8	+37,5%	19	18	+5,6%
Autres éléments hors exploitation	0	5	-100,0%	0	n.s.	0	5	-100,0%
Résultat avant impôt	536	559	-4,1%	430	+24,7%	966	1037	-6,8%
Coefficient d'exploitation	62,1%	60,0%	+2,1 pt	66,9%	-4,8 pt	64,4%	61,1%	+3,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,6	4,0	+16,1%

Asset Management & Services Activité

	30-juin-08	30-juin-07	30-juin-08 30-juin-07	31-mars-08	30-juin-08 31-mars-08
Actifs sous gestion (en Md€)	546	596	-8,4%	548	-0,3%
Gestion d'actifs	255	290	-12,0%	256	-0,5%
Banque Privée et Personal Investors	178	190	-6,1%	177	+0,6%
Services Immobiliers	8	8	-5,7%	7	+3,5%
Assurance	105	109	-3,2%	107	-1,5%
	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08
Collecte nette (en Md€)	-1,6	9,3	n.s.	5,7	n.s.
Gestion d'actifs	-6,1	2,5	n.s.	-1,1	n.s.
Banque Privée et Personal Investors	3,4	5,5	-38,2%	4,5	n.s.
Services Immobiliers	0,2	0,1	n.s.	0,5	n.s.
Assurance	0,9	1,3	-28,9%	1,8	n.s.
	30-juin-08	30-juin-07	30-juin-08 30-juin-07	31-mars-08	30-juin-08 31-mars-08
Métier Titres					
Actifs en conservation (en Md€)	3 655	3 963	-7,8%	3 603	+1,5%
Actifs sous administration (en Md€)	739	825	-10,5%	744	-0,6%
	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08
Nombre de transactions (en millions)	13,1	10,9	+19,6%	13,7	-4,8%

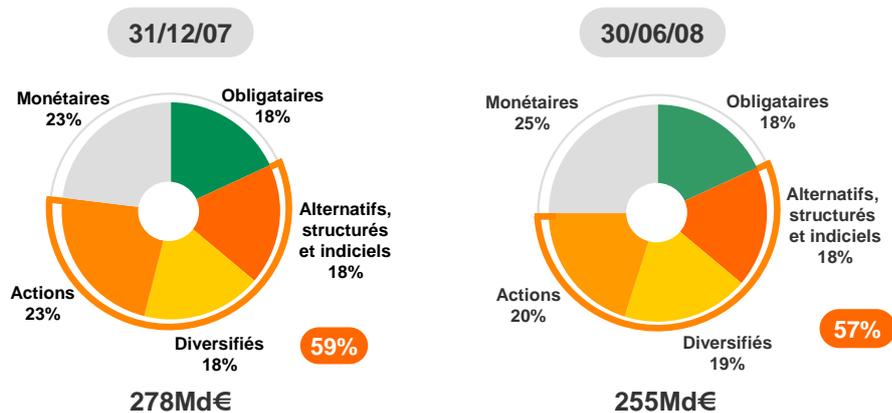
Asset Management & Services

Répartition des actifs par origine de clientèle



Gestion d'actifs

Ventilation des actifs gérés



Une majorité d'actifs à forte valeur ajoutée

Asset Management & Services Gestion Institutionnelle et Privée

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	662	704	-6,0%	600	+10,3%	1262	1347	-6,3%
Frais de gestion	-448	-442	+1,4%	-440	+1,8%	-888	-871	+2,0%
RBE	214	262	-18,3%	160	+33,8%	374	476	-21,4%
Coût du risque	0	0	n.s.	2	n.s.	2	-1	n.s.
Résultat d'exploitation	214	262	-18,3%	162	+32,1%	376	475	-20,8%
SME	3	0	n.s.	0	n.s.	3	5	-40,0%
Autres éléments hors exploitation	0	5	-100,0%	0	n.s.	0	5	-100,0%
Résultat avant impôt	217	267	-18,7%	162	+34,0%	379	485	-21,9%
Coefficient d'exploitation	67,7%	62,8%	+4,9 pt	73,3%	-5,6 pt	70,4%	64,7%	+5,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,0	0,8	+38,3%

Asset Management & Services Assurance

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	392	355	+10,4%	353	+11,0%	745	708	+5,2%
Frais de gestion	-181	-161	+12,4%	-173	+4,6%	-354	-320	+10,6%
RBE	211	194	+8,8%	180	+17,2%	391	388	+0,8%
Coût du risque	-4	0	n.s.	2	n.s.	-2	-1	+100,0%
Résultat d'exploitation	207	194	+6,7%	182	+13,7%	389	387	+0,5%
SME	8	11	-27,3%	8	+0,0%	16	13	+23,1%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	215	205	+4,9%	190	+13,2%	405	400	+1,3%
Coefficient d'exploitation	46,2%	45,4%	+0,8 pt	49,0%	-2,8 pt	47,5%	45,2%	+2,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,3	3,0	+9,5%

Asset Management & Services Métier Titres

<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	342	298	+14,8%	310	+10,3%	652	555	+17,5%
Frais de gestion	-238	-211	+12,8%	-232	+2,6%	-470	-403	+16,6%
RBE	104	87	+19,5%	78	+33,3%	182	152	+19,7%
Coût du risque	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat d'exploitation	104	87	+19,5%	78	+33,3%	182	152	+19,7%
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	104	87	+19,5%	78	+33,3%	182	152	+19,7%
Coefficient d'exploitation	69,6%	70,8%	-1,2 pt	74,8%	-5,2 pt	72,1%	72,6%	-0,5 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,3	0,3	+27,5%

Corporate and Investment Banking

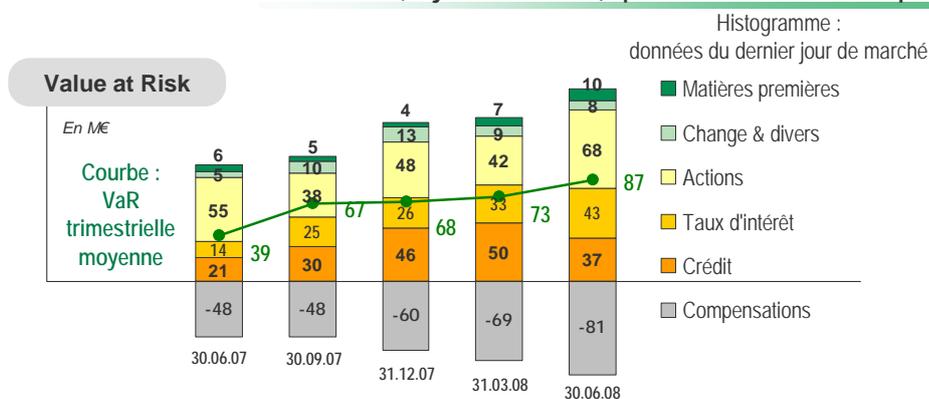
<i>En millions d'euros</i>	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	1852	2452	-24,5%	1311	+41,3%	3163	4829	-34,5%
Frais de gestion	-1256	-1365	-8,0%	-952	+31,9%	-2208	-2636	-16,2%
RBE	596	1087	-45,2%	359	+66,0%	955	2193	-56,5%
Coût du risque	-86	59	n.s.	-54	+59,3%	-140	115	n.s.
Résultat d'exploitation	510	1146	-55,5%	305	+67,2%	815	2308	-64,7%
SME	0	3	n.s.	1	n.s.	1	9	-88,9%
Autres éléments hors exploitation	13	68	-80,9%	12	+8,3%	25	72	-65,3%
Résultat avant impôt	523	1217	-57,0%	318	+64,5%	841	2389	-64,8%
Coefficient d'exploitation	67,8%	55,7%	+12,1 pt	72,6%	-4,8 pt	69,8%	54,6%	+15,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						10,2	9,2	+10,1%

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux

En millions d'euros	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	1139	1750	-34,9%	708	+60,9%	1847	3414	-45,9%
<i>dont Actions et Conseil</i>	750	825	-9,1%	316	+137,3%	1066	1640	-35,0%
<i>dont Fixed Income</i>	389	926	-58,0%	392	-0,8%	781	1775	-56,0%
Frais de gestion	-955	-1064	-10,2%	-662	+44,3%	-1617	-2045	-20,9%
RBE	184	686	-73,2%	46	n.s.	230	1369	-83,2%
Coût du risque	-43	0	n.s.	-94	-54,3%	-137	0	n.s.
Résultat d'exploitation	141	686	-79,4%	-48	n.s.	93	1369	-93,2%
SME	0	3	n.s.	1	n.s.	1	9	-88,9%
Autres éléments hors exploitation	12	19	-36,8%	12	+0,0%	24	23	+4,3%
Résultat avant impôt	153	708	-78,4%	-35	n.s.	118	1401	-91,6%
Coefficient d'exploitation	83,8%	60,8%	+23,0 pt	93,5%	-9,7 pt	87,5%	59,9%	+27,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,7	3,2	+13,1%

- PNB de 1139M€ au 2T08, -34,9% / 2T07 record, +60,9% par rapport au 1T08
 - Y compris impact des monolines : -457M€ net de gains sur les couvertures
- Coûts : -10,2% / 2T07
 - +7% hors rémunérations variables : recrutements ciblés dans les métiers et les zones prioritaires et adaptation du dispositif dans les métiers les plus touchés
- Coût du risque incluant un provisionnement de 85M€ au titre d'assureurs monolines classés en douteux
- Résultat avant impôt positif de 153M€

VaR (1 jour - 99%) par nature de risque



- VaR moyenne en hausse à 87M€ au 2T08
 - Forte augmentation des paramètres de volatilité historique
 - Pas de variations significatives dans le niveau des positions
- Aucun jour de perte supérieure à la VaR au 2T08
 - vs 2 jours au 1T08

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux

- Des franchises mondiales reconnues
 - *Equity Derivatives House of the Year* (Euromoney - Juin 2008)
 - *Credit Derivatives House of the Year* (Euromoney - Juin 2008)
 - *Structured Products House of the Year* (Risk 2008)
- Un positionnement renforcé en Europe
 - *#10 M&A Announced Deals in Europe* (Bloomberg – 1S08)
- Une forte présence en Asie
 - *Derivatives House of the Year, Asia Pacific* (The Asset Triple A - Juillet 2008)



Corporate and Investment Banking Métiers de Financement

	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
<i>En millions d'euros</i>								
PNB	713	702	+1,6%	603	+18,2%	1316	1415	-7,0%
Frais de gestion	-301	-301	+0,0%	-290	+3,8%	-591	-591	+0,0%
RBE	412	401	+2,7%	313	+31,6%	725	824	-12,0%
Coût du risque	-43	59	n.s.	40	n.s.	-3	115	n.s.
Résultat d'exploitation	369	460	-19,8%	353	+4,5%	722	939	-23,1%
Éléments hors exploitation	1	49	-98,0%	0	n.s.	1	49	-98,0%
Résultat avant impôt	370	509	-27,3%	353	+4,8%	723	988	-26,8%
Coefficient d'exploitation	42,2%	42,9%	-0,7 pt	48,1%	-5,9 pt	44,9%	41,8%	+3,1 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,5	6,0	+8,5%

- PNB record de 713M€ au 2T08
 - Revenus d'intérêts records dans un contexte de croissance des volumes et d'adaptation des conditions
 - Présence accrue dans les grands financements d'acquisitions, compensant le faible niveau d'origination de LBOs
 - Forte croissance des financements d'énergie, matières premières, projets : niveau des prix augmentant les besoins de financement des clients
- Frais généraux stables / 2T07
 - Fort contrôle des coûts dans les activités en ralentissement et poursuite de la croissance dans les franchises clés
- Coût du risque : -43M€ vs une reprise de +59M€ au 2T07

Corporate and Investment Banking Métiers de Financement

- Un positionnement renforcé en Europe et dans les pays émergents
 - #1 EMEA Bookrunner of syndicated loans by volume & by number of deals (Thomson Reuters – 1S08)
 - Best Project Finance House in the Middle East (Euromoney - Juin 08)

- Des franchises mondiales reconnues
 - Energy Finance House of the Year 2008 (Energy Risk - Juin 2008)
 - #1 Mandated Arranger for all Export Credit Agency backed Trade Finance Loans (Dealogic – 1S08)



THOMSON REUTERS



Autres Activités Y compris Klépierre

	2T08	2T07	1T08	1S08	1S07
<i>En millions d'euros</i>					
PNB	-15	349	583	568	945
dont BNP Paribas Capital	44	199	135	179	612
Frais de gestion	-127	-154	-248	-375	-257
dont coûts de restructuration de BNL	-20	-61	-146	-166	-84
RBE	-142	195	335	193	688
Coût du risque	2	4	0	2	5
Résultat d'exploitation	-140	199	335	195	693
SME	29	53	55	84	148
Autres éléments hors exploitation	-4	-21	218	214	-25
Résultat avant impôt	-115	231	608	493	816

- PNB
 - Pas de plus-values significatives de BNP Paribas Capital au 2T08 (cession de la Saur au 2T07)
 - Baisse des revenus de Klépierre (cf détail sur la p.63)
 - Gestion Actif Passif : coût de financement à long terme accru
 - Reversement prorata temporis (-35M€) des gains enregistrés sur la réévaluation de la dette propre les trimestres précédents

- Frais de gestion
 - Coûts de restructuration de BNL : 20M€ sur un total estimé à 240M€ pour l'année 2008

En millions d'euros	2T08	2T07	2T08 / 2T07	1T08	2T08 / 1T08	1S08	1S07	1S08 / 1S07
PNB	55	76	-27,6%	97	-43,3%	152	183	-16,9%
Frais de gestion	-29	-24	+20,8%	-27	+7,4%	-56	-49	+14,3%
RBE	26	52	-50,0%	70	-62,9%	96	134	-28,4%
Coût du risque	0	-1	n.s.	-1	n.s.	-1	-1	+0,0%
Résultat d'exploitation	26	51	-49,0%	69	-62,3%	95	133	-28,6%
Éléments hors exploitation	4	0	n.s.	0	n.s.	4	1	n.s.
Résultat avant impôt	30	51	-41,2%	69	-56,5%	99	134	-26,1%
Coefficient d'exploitation	52,7%	31,6%	+21,1 pt	27,8%	+24,9 pt	36,8%	26,8%	+10,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,5	0,4	+19,0%

- PNB : -16,9% / 1S07
 - Provisionnement d'actifs lié à l'appréciation de devises hors zone euro
 - Hausse des loyers de +14,0% dont 5,5% à périmètre constant
 - Moindres plus-values sur ventes d'immeubles qu'au 1S07
- Actif net réévalué* : 42,5€ par action (+ 3,5% / 31.12.2007)
 - Soit 3 071M€ part du groupe
- Acquisition de la 1ère foncière scandinave de centres commerciaux
 - Patrimoine : 2,5Md€
 - Loyers nets attendus en année pleine : 154M€
 - Effective au 2S08 après approbation par les autorités concernées

* Droits compris

Expositions sur conduits et SIVs

As at 30 June 2008 In €bn	Entity data		BNP Paribas exposure				
	Assets funded	Securities issued	Liquidity lines		Credit enhancement (1)	ABCP held and others	Maximum commitment (2)
			Line outstanding	o/w cash drawn			
BNP Paribas sponsored entities							
ABCP conduits	11,2	11,2	11,2	-	0,5	1,8	13,8
Structured Investment Vehicles	-	-	-	-	-	-	-
Third party sponsored entities (BNP Paribas share)							
ABCP conduits	n.s.	1,1	1,3	-	-	0,1	1,4
Structured Investment Vehicles	n.s.	-	0,1	-	-	0,1	0,1

(1) Provided by BNP Paribas. In addition, each programme benefits from other types of credit enhancement

(2) Represent the cumulative exposure across all types of commitments in a worst case scenario

- Aucune ligne de liquidité tirée au 30.06.2008
- 16% des ABCP émis par les conduits sponsorisés détenus en portefeuille de trading au 30.06.2008 (1,8Md€)
- Pas de SIV sponsorisé

 dans l'ensemble de ce chapitre, les chiffres publiés en jaune sont les principaux chiffres significatifs

Conduits d'ABCP sponsorisés Détail par maturité et zone géographique

Sponsored ABCP conduits as at 30 June 2008 (in €bn)						
	Starbird United States	Matchpoint Europe	Eliopée Europe	Thesee Europe	J Bird 1 & 2 Japan	Total
Ratings	A1 / P1	A1+ / P1	P1	A1 / P1 / F1	A1 / P1	
BNP Paribas commitments	6,3	3,9	2,2	0,8	0,6	13,8
Assets funded	4,5	3,6	1,7	0,7	0,6	11,2
Breakdown by maturity						
0 - 1 year	44%	28%	45%	84%	44%	41%
1 year - 3 years	33%	22%	28%	16%	46%	29%
3 year - 5 years	10%	26%	27%		5%	17%
> 5 years	12%	24%			5%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Breakdown by geography*						
USA	97%	3%				45%
France		10%	59%	72%		17%
Spain		30%				9%
UK		9%		15%		3%
Asia		15%		13%	100%	11%
Diversified and Others	3%	33%	41%			16%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* Convention used is: when a pool contains more than 50% country exposure, this country is considered to be the one of the entire pool. Any pool where one country does not reach this level is considered as diversified

Conduits d'ABCP sponsorisés Détail par classe d'actifs

Sponsored ABCP conduits as at 30 June 2008							
	Starbird United States	Matchpoint Europe	Eliopée Europe	Thesee Europe	J Bird 1 & 2 Japan	Total	
						by asset type	o/w AAA
Breakdown by asset type							
Auto Loans, Leases & Dealer Floorplans	41%	35%				28%	
Trade Receivables	7%	7%	100%	70%		24%	
Consumer Loans & Credit Cards	13%	11%		14%	100%	15%	
Equipment Finance	12%	1%				5%	
Student Loans	7%					3%	
RMBS		6%				2%	100%
o/w US (0% subprime)		2%				1%	
o/w UK		0%				0%	
o/w Spain		3%				1%	
CMBS		16%				5%	100%
o/w US, UK, Spain		0%				0%	
CDOs of RMBS (non US)		7%				2%	100%
CLOs	15%	9%				9%	79%
CDOs of corporate bonds		7%				2%	100%
Insurance				16%		1%	100%
Others	5%	1%				3%	36%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Financement par titrisation pour compte propre

Cash securitisation as at 30 June 2008 <i>In €bn</i>	Amount of securitised assets (Group share)	Amount of securities issued (Group share)	Securitised positions held	
			First losses	Others
IRS	5,8	6,4	0,2	0,3
o/w Residential loans	4,0	4,6	0,1	0,1
o/w Consumer loans	0,6	0,6	0,0	0,1
o/w Lease receivables	1,2	1,2	0,1	0,1
BNL	5,0	5,1	0,1	0,2
o/w Residential loans	5,0	5,1	0,1	0,2
o/w Consumer loans	-	-	-	-
o/w Lease receivables	-	-	-	-
Total	10,8	11,6	0,3	0,5

- Seulement 10,8Md€ de crédits refinancés par titrisation vs 13,3Md€ au 31.12.2007
- SPVs consolidés dans le bilan de BNP Paribas depuis le passage aux IFRS
 - BNP Paribas conservant la majorité des risques et des rendements

Portefeuilles de crédits sensibles Crédits aux particuliers

Personal loans as at 30/06/08, in €bn	Gross outstanding				Provisions		Net exposure	
	Consumer	First Mortgage Full Doc	Alt A	Home Equity Loans	Total	Portfolio		Specific
US (BancWest)	8,0	6,9	0,3	2,4	17,6	-0,1	-0,0	17,4
Super Prime <i>FICO > 730</i>	4,6	3,7	0,1	1,4	10,0	-	-	10,0
Prime <i>600 < FICO < 730</i>	3,3	3,1	0,1	0,9	7,4	-	-	7,4
Subprime <i>FICO < 600</i>	0,1	0,1	-	0,0	0,2	-	-	0,2
UK (Personal Finance)	0,4	-	-	-	0,4	-	-	0,4
Spain (Personal Finance)	4,0	6,0	-	-	10,0	-0,1	-0,3	9,6

- Bonne qualité du portefeuille US
 - Seulement 0,2Md€ de crédits subprime
- Exposition négligeable au marché UK
 - Pas d'exposition au crédit immobilier résidentiel
- Exposition au risque espagnol bien sécurisée
 - Garanties hypothécaires sur le portefeuille immobilier
 - Part importante de crédits « auto » dans le portefeuille de crédit à la consommation

Portefeuilles de crédits sensibles Immobilier commercial

Commercial Real Estate as at 30/06/08, in €bn	Gross exposure				Provisions		Net exposure
	Home Builders	Property companies	Others (1)	Total	Portfolio	Specific	
US	2,2	0,1	2,9	5,3	- 0,1	- 0,0	5,2
BancWest	1,8	-	2,9	4,8	- 0,1	- 0,0	4,6
CIB	0,4	0,1	-	0,5	-	-	0,5
UK (CIB)	0,1	1,0	0,2	1,3	-	-	1,3
Spain (CIB)	-	0,1	0,7	0,8	-	-	0,8

(1) Excluding owner-occupied and real estate backed loans to corporates

- Exposition au secteur de la construction résidentielle aux US
 - BancWest : 1,8Md€ dont 1,2Md€ tirés
 - CIB : 0,4Md€
- Exposition au UK concentrée sur les grandes foncières
- Exposition faible au risque immobilier commercial espagnol
 - Pas d'exposition sur le secteur de la construction résidentielle

Exposition aux ABS et CDOs immobiliers Portfeuille de transaction

- Poursuite de la réduction des positions de RMBS US
- Exposition négligeable au subprime, Alt-A, US CMBS et CDOs correspondants
- Exposition européenne prédominante et de bonne qualité
 - 85% notée AAA
- Comptabilisé en juste valeur par le résultat
 - Valorisé essentiellement sur la base de prix ou de paramètres observables

Net exposure in € bn	31.12.2007	31.03.2008	30.06.2008
TOTAL RMBS	4,2	3,7	3,0
US	2,1	1,5	1,2
Subprime	0,1	0,0	0,1
Mid-prime	0,5	0,4	0,3
Alt-A	0,5	0,3	0,2
Prime *	1,0	0,8	0,7
UK	0,5	0,7	0,4
Conforming	0,0	0,1	- 0,1
Non conforming	0,5	0,6	0,5
Spain	0,9	0,9	0,8
Other countries	0,7	0,6	0,6
TOTAL CMBS	1,0	0,8	1,1
US	- 0,1	- 0,1	0,3
Non US	1,1	0,9	0,8
TOTAL CDOs (cash and synthetic)	0,1	0,1	0,1
RMBS	0,1	0,1	0,2
US	- 0,2	- 0,1	- 0,1
Non US	0,3	0,3	0,3
CMBS	-	-	- 0,1
Real Estate Investment Trust (REIT)	-	-	-
TOTAL Subprime, Alt-A, US CMBS and related CDOs	0,4	0,1	0,4

* Excluding agencies backed securities (€2,1bn as at 30.06.2008)

Exposition aux ABS et CDOs immobiliers Portefeuille bancaire

- Exposition négligeable au subprime, Alt-A, US CMBS et CDOs correspondants
- Exposition de bonne qualité
 - 88% notée AAA
- Comptabilisé en intérêts courus
 - Avec les provisions nécessaires en cas de dépréciation durable

Net exposure in € bn	31.12.2007	31.03.2008	30.06.2008		
	Net exposure **	Net exposure **	Gross exposure *	Impairment	Net exposure **
TOTAL RMBS	1,7	1,7	2,9	- 0,0	2,8
US	1,3	1,2	1,6	- 0,0	1,6
Subprime (1)	0,1	0,1	0,2	- 0,0	0,2
Mid-prime	-	-	0,1	-	0,1
Alt-A	0,1	0,1	0,2	-	0,2
Prime ***	1,1	1,0	1,1	- 0,0	1,1
UK	0,0	0,1	0,4	-	0,4
Conforming	0,0	0,0	0,4	-	0,4
Non conforming	0,0	0,0	0,0	-	0,0
Spain	0,2	0,2	0,6	-	0,6
Other countries	0,1	0,2	0,2	-	0,2
TOTAL CMBS	0,2	0,1	0,3	-	0,3
US	0,1	0,1	0,1	-	0,1
Non US	0,2	0,1	0,3	-	0,3
TOTAL CDOs (cash and synthetic)	0,5	0,5	0,7	- 0,1	0,6
RMBS	0,2	0,2	0,4	- 0,1	0,3
US	0,0	0,0	0,1	- 0,1	0,0
Non US	0,1	0,2	0,3	-	0,3
CMBS	-	-	-	-	-
Real Estate Investment Trust (REIT)	0,3	0,3	0,4	- 0,0	0,3
TOTAL Subprime, Alt-A, US CMBS and related CDOs	0,3	0,3	0,6	- 0,1	0,5

*Entry price

** Exposure net of impairment, excluding unrealised gains and losses accounted for through equity (-€0,2bn as at 30.06.2008)

*** Excluding agencies backed securities (€2,4bn as at 30.06.2008)

Exposition aux assureurs monolines

- Exposition brute au risque de contrepartie en légère hausse / 31.03.2008

In € bn	31.03.2008		30.06.2008	
	Notional	Gross counterparty exposure	Notional	Gross counterparty exposure
CDOs of US RMBS subprime	2,75	1,60	2,75	1,85
CDOs of european RMBS	0,28	0,02	0,28	0,03
CDOs of CMBS	1,19	0,29	1,19	0,33
CDOs of corporate bonds	6,75	0,62	6,80	0,50
CLOs	5,22	0,35	5,30	0,32
Non credit related	n.s	0,02	n.s	0,01
Total gross counterparty exposure	n.s	2,90	n.s	3,05

(1) Gross counterparty exposure : replacement cost based on market indices

- Exposition nette en baisse / 31.03.2008

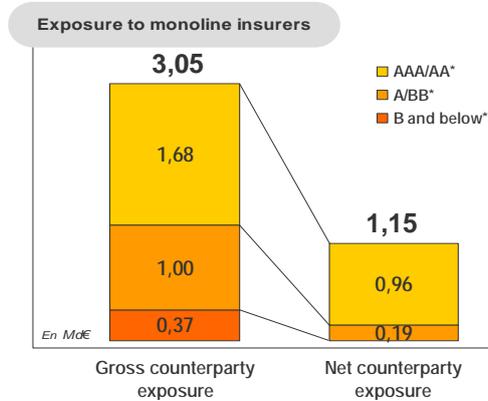
In € bn	31.03.2008	30.06.2008
Total gross counterparty exposure	2,90	3,05
Credit derivatives bought from banks or other collateralized third parties	-0,79	-0,60
Total unhedged gross counterparty exposure	2,11	2,45
Credit adjustments and allowances (1)	-0,57	-1,29
Net counterparty exposure	1,54	1,15

(1) Including, as at 30 June 2008, allowance for €0,09bn related to monolines classified as doubtful

Rq : hors ACA, provisionné à 100% depuis le 31.12.2007

Exposition aux assureurs monolines Détail par notation

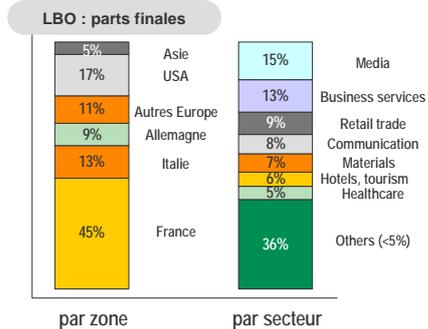
- Exposition nette devenue négligeable sur les contreparties les plus dégradées



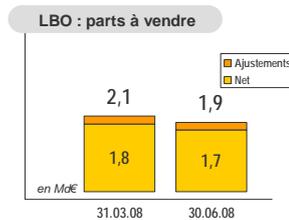
*Sur la base de la note la plus basse entre Moody's et Standard & Poor's

LBO

- Portefeuille de parts finales stable (6,3Md€ au 30.06.2008)
 - Plus de 350 transactions
 - Constitué à 96% de dette senior
 - Comptabilisé dans les prêts en intérêts courus



- Portefeuille de parts à vendre en baisse
 - Exposition répartie sur 15 transactions, plus de 90% en Europe
 - Constitué à 93% de dette senior
 - Comptabilisé en juste valeur par le résultat



Historique des résultats trimestriels

<i>en millions d' euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
GROUPE						
PNB	8 213	8 214	7 690	6 920	7 395	7 517
Frais de gestion	-4 586	-4 848	-4 643	-4 687	-4 605	-4 852
RBE	3 627	3 366	3 047	2 233	2 790	2 665
Coût du risque	-260	-258	-462	-745	-546	-662
Résultat d'exploitation	3 367	3 108	2 585	1 488	2 244	2 003
SME	127	90	68	73	85	63
Autres éléments hors exploitation	1	59	74	18	345	9
Résultat avant impôt	3 495	3 257	2 727	1 579	2 674	2 075
Impôt	-854	-874	-589	-430	-570	-446
Intérêts minoritaires	-134	-101	-111	-143	-123	-124
Résultat net part du groupe	2 507	2 282	2 027	1 006	1 981	1 505

<i>en millions d' euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (BPF à 100%)						
PNB	1 503	1 490	1 467	1 434	1 521	1 516
<i>dont revenus d'intérêt</i>	805	810	812	779	827	819
<i>dont commissions</i>	698	680	655	655	694	697
Frais de gestion	-954	-973	-1 011	-1 012	-975	-985
RBE	549	517	456	422	546	531
Coût du risque	-31	-32	-36	-59	-29	-37
Résultat d'exploitation	518	485	420	363	517	494
Eléments hors exploitation	0	1	-1	0	0	1
Résultat avant impôt	518	486	419	363	517	495
Résultat attribuable à AMS	-41	-35	-30	-32	-35	-32
Résultat avant impôt de BDDF	477	451	389	331	482	463

BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (BPF à 100%) - HORS EFFET PEL/CEL

PNB	1 476	1 470	1 443	1 425	1 520	1 514
<i>dont revenus d'intérêt</i>	778	790	788	770	826	817
<i>dont commissions</i>	698	680	655	655	694	697
Frais de gestion	-954	-973	-1 011	-1 012	-975	-985
RBE	522	497	432	413	545	529
Coût du risque	-31	-32	-36	-59	-29	-37
Résultat d'exploitation	491	465	396	354	516	492
Eléments hors exploitation	0	1	-1	0	0	1
Résultat avant impôt	491	466	395	354	516	493
Résultat attribuable à AMS	-41	-35	-30	-32	-35	-32
Résultat avant impôt de BDDF	450	431	365	322	481	461

BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (BPF à 2/3)

PNB	1 436	1 425	1 406	1 373	1 456	1 454
Frais de gestion	-927	-943	-981	-983	-945	-955
RBE	509	482	425	390	511	499
Coût du risque	-32	-31	-36	-59	-29	-37
Résultat d'exploitation	477	451	389	331	482	462
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	1
Résultat avant impôt	477	451	389	331	482	463

<i>en millions d' euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
BNL banca commerciale (BPIt à 100%)						
PNB	640	643	668	690	680	685
Frais de gestion	-412	-426	-428	-478	-417	-430
RBE	228	217	240	212	263	255
Coût du risque	-81	-50	-92	-95	-84	-66
Résultat d'exploitation	147	167	148	117	179	189
Eléments hors exploitation	0	-1	0	0	0	1
Résultat avant impôt	147	166	148	117	179	190
Résultat attribuable à AMS	-2	-1	-2	-1	-2	-3
Résultat avant impôt de BNL bc	145	165	146	116	177	187
BNL banca commerciale (BPIt à 2/3)						
PNB	633	638	662	683	674	677
Frais de gestion	-407	-422	-424	-472	-413	-425
RBE	226	216	238	211	261	252
Coût du risque	-81	-50	-92	-95	-84	-66
Résultat d'exploitation	145	166	146	116	177	186
Eléments hors exploitation	0	-1	0	0	0	1
Résultat avant impôt	145	165	146	116	177	187
INTERNATIONAL RETAIL SERVICES						
PNB	1 918	1 993	2 010	2 022	2 108	2 153
Frais de gestion	-1 098	-1 150	-1 127	-1 250	-1 202	-1 222
RBE	820	843	883	772	906	931
Coût du risque	-202	-240	-304	-482	-383	-471
Résultat d'exploitation	618	603	579	290	523	460
SME	19	23	20	21	21	21
Autres éléments hors exploitation	1	8	69	16	115	0
Résultat avant impôt	638	634	668	327	659	481
BANCWEST						
PNB	510	491	500	490	509	485
Frais de gestion	-268	-261	-260	-263	-261	-247
RBE	242	230	240	227	248	238
Coût du risque	-23	-22	-73	-217	-101	-123
Résultat d'exploitation	219	208	167	10	147	115
Eléments hors exploitation	0	6	4	5	4	0
Résultat avant impôt	219	214	171	15	151	115
PERSONAL FINANCE						
PNB	813	857	867	874	912	944
Frais de gestion	-454	-492	-475	-528	-503	-517
RBE	359	365	392	346	409	427
Coût du risque	-155	-183	-192	-200	-230	-274
Résultat d'exploitation	204	182	200	146	179	153
SME	15	25	17	19	21	17
Autres éléments hors exploitation	0	0	1	-1	0	0
Résultat avant impôt	219	207	218	164	200	170

<i>en millions d' euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
RESEAUX EMERGENTS						
PNB	311	346	348	366	403	440
Frais de gestion	-205	-221	-219	-252	-262	-276
RBE	106	125	129	114	141	164
Coût du risque	-11	-16	-22	-32	-36	-22
Résultat d'exploitation	95	109	107	82	105	142
SME	5	1	6	4	3	5
Autres éléments hors exploitation	0	1	58	11	111	0
Résultat avant impôt	100	111	171	97	219	147
EQUIPMENT SOLUTIONS						
PNB	284	299	295	292	284	284
Frais de gestion	-171	-176	-173	-207	-176	-182
RBE	113	123	122	85	108	102
Coût du risque	-13	-19	-17	-33	-16	-52
Résultat d'exploitation	100	104	105	52	92	50
SME	-1	-3	-3	-2	-3	-1
Autres éléments hors exploitation	1	1	6	1	0	0
Résultat avant impôt	100	102	108	51	89	49
ASSET MANAGEMENT AND SERVICES						
PNB	1 253	1 357	1 331	1 323	1 263	1 396
Frais de gestion	-780	-814	-873	-902	-845	-867
RBE	473	543	458	421	418	529
Coût du risque	-2	0	-1	-4	4	-4
Résultat d'exploitation	471	543	457	417	422	525
SME	7	11	5	-6	8	11
Autres éléments hors exploitation	0	5	4	1	0	0
Résultat avant impôt	478	559	466	412	430	536
GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE						
PNB	643	704	694	678	600	662
Frais de gestion	-429	-442	-469	-488	-440	-448
RBE	214	262	225	190	160	214
Coût du risque	-1	0	-1	-2	2	0
Résultat d'exploitation	213	262	224	188	162	214
SME	5	0	-2	-2	0	3
Autres éléments hors exploitation	0	5	1	0	0	0
Résultat avant impôt	218	267	223	186	162	217
ASSURANCE						
PNB	353	355	358	370	353	392
Frais de gestion	-159	-161	-168	-176	-173	-181
RBE	194	194	190	194	180	211
Coût du risque	-1	0	0	-2	2	-4
Résultat d'exploitation	193	194	190	192	182	207
SME	2	11	7	-5	8	8
Autres éléments hors exploitation	0	0	3	1	0	0
Résultat avant impôt	195	205	200	188	190	215

<i>en millions d' euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
METIER TITRES						
PNB	257	298	279	275	310	342
Frais de gestion	-192	-211	-236	-238	-232	-238
RBE	65	87	43	37	78	104
Coût du risque	0	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	65	87	43	37	78	104
Eléments hors exploitation	0	0	0	1	0	0
Résultat avant impôt	65	87	43	38	78	104
CORPORATE AND INVESTMENT BANKING						
PNB	2 377	2 452	1 968	1 374	1 311	1 852
Frais de gestion	-1 271	-1 365	-1 185	-964	-952	-1 256
RBE	1 106	1 087	783	410	359	596
Coût du risque	56	59	-29	-114	-54	-86
Résultat d'exploitation	1 162	1 146	754	296	305	510
SME	6	3	0	-1	1	0
Autres éléments hors exploitation	4	68	6	11	12	13
Résultat avant impôt	1 172	1 217	760	306	318	523
CONSEIL ET MARCHES DE CAPITALUX						
PNB	1 664	1 750	1 445	708	708	1 139
<i>dont Actions et Conseil</i>	<i>815</i>	<i>825</i>	<i>572</i>	<i>560</i>	<i>316</i>	<i>750</i>
<i>dont Fixed Income</i>	<i>849</i>	<i>926</i>	<i>873</i>	<i>148</i>	<i>392</i>	<i>389</i>
Frais de gestion	-981	-1 064	-893	-650	-662	-955
RBE	683	686	552	58	46	184
Coût du risque	0	0	-12	-53	-94	-43
Résultat d'exploitation	683	686	540	5	-48	141
SME	6	3	0	-1	1	0
Autres éléments hors exploitation	4	19	6	9	12	12
Résultat avant impôt	693	708	546	13	-35	153
METIERS DE FINANCEMENT						
PNB	713	702	523	666	603	713
Frais de gestion	-290	-301	-292	-314	-290	-301
RBE	423	401	231	352	313	412
Coût du risque	56	59	-17	-61	40	-43
Résultat d'exploitation	479	460	214	291	353	369
Eléments hors exploitation	0	49	0	2	0	1
Résultat avant impôt	479	509	214	293	353	370
AUTRES ACTIVITES (DONT BNP PARIBAS CAPITAL ET KLEPIERRE)						
PNB	596	349	313	145	583	-15
<i>dont BNP Paribas Capital</i>	<i>413</i>	<i>199</i>	<i>267</i>	<i>104</i>	<i>135</i>	<i>44</i>
Frais de gestion	-103	-154	-53	-116	-248	-127
<i>dont coûts de restructuration de BNL</i>	<i>-23</i>	<i>-61</i>	<i>50</i>	<i>-37</i>	<i>-146</i>	<i>-20</i>
RBE	493	195	260	29	335	-142
Coût du risque	1	4	0	9	0	2
Résultat d'exploitation	494	199	260	38	335	-140
SME	95	53	43	59	55	29
Autres éléments hors exploitation	-4	-21	-5	-10	218	-4
Résultat avant impôt	585	231	298	87	608	-115

<i>en millions d'euros</i>	1T07	2T07	3T07	4T07	1T08	2T08
KLEPIERRE						
PNB	107	76	70	89	97	55
Frais de gestion	-25	-24	-23	-27	-27	-29
RBE	82	52	47	62	70	26
Coût du risque	0	-1	-1	-2	-1	0
Résultat d'exploitation	82	51	46	60	69	26
Résultat avant impôt	83	51	47	61	69	30

3. Etats financiers consolidés au 30 juin 2008

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2008

BILAN AU 30 JUIN 2008

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2007 AU 30 JUIN 2008

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2008

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.a Normes comptables applicables
- 1.b Principes de consolidation
- 1.c Actifs et passifs financiers
- 1.d Assurance
- 1.e Immobilisations
- 1.f Contrats de location
- 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.h Avantages bénéficiant au personnel
- 1.i Paiement à base d'actions
- 1.j Provisions de passif
- 1.k Impôt courant et différé
- 1.l Tableau des flux de trésorerie
- 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des Etats Financiers

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2008

- 2. a Marge d'intérêts
- 2.b Commissions
- 2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente
- 2.e Produits et charges des autres activités
- 2.f Coût du risque
- 2.g Impôt sur les bénéfices

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 4.a Evolution du capital et résultat par action
- 4.b Périmètre de consolidation
- 4.c Regroupement d'entreprises
- 4.d Prolongement au premier semestre 2008 de la crise financière amorcée au deuxième semestre 2007

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2008 et 2007. Il est précisé que le premier semestre 2006 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2007 sous le numéro D.07-0151 et actualisé le 30 août 2007 sous le numéro D.07-0151.A02.

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2008

En millions d'euros,	Notes	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Intérêts et produits assimilés	2.a	29 298	27 816
Intérêts et charges assimilées	2.a	(23 663)	(23 341)
Commissions (produits)		5 522	5 337
Commissions (charges)		(2 265)	(1 869)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	2 721	4 796
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.d	980	1 518
Produits des autres activités	2.e	11 333	13 004
Charges des autres activités	2.e	(9 014)	(10 834)
PRODUIT NET BANCAIRE		14 912	16 427
Charges générales d'exploitation		(8 955)	(8 951)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		(502)	(483)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 455	6 993
Coût du risque	2.f	(1 208)	(518)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 247	6 475
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		148	217
Gains nets sur autres actifs immobilisés		354	60
RESULTAT AVANT IMPOT		4 749	6 752
Impôt sur les bénéfices	2.g	(1 016)	(1 728)
RESULTAT NET		3 733	5 024
dont intérêts minoritaires		247	235
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		3 486	4 789
Résultat par action	4.a	3,77	5,22
Résultat dilué par action	4.a	3,75	5,18

BILAN AU 30 JUIN 2008

En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007
ACTIF		
Caisse, banques centrales, CCP	19 850	18 542
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	1 003 088	931 706
Instruments financiers dérivés de couverture	3 099	2 154
Actifs financiers disponibles à la vente	121 598	112 594
Prêts et créances sur les établissements de crédit	67 044	71 116
Prêts et créances sur la clientèle	471 577	445 103
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(809)	(264)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	14 770	14 808
Actifs d'impôts courants et différés	3 245	2 965
Comptes de régularisation et actifs divers	77 875	60 608
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2 976	3 333
Immeubles de placement	7 108	6 693
Immobilisations corporelles	13 765	13 165
Immobilisations incorporelles	1 775	1 687
Ecarts d'acquisition	10 232	10 244
TOTAL ACTIF	1 817 193	1 694 454
DETTES		
Banques centrales, CCP	4 599	1 724
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	860 834	796 125
Instruments financiers dérivés de couverture	1 904	1 261
Dettes envers les établissements de crédit	184 397	170 182
Dettes envers la clientèle	357 680	346 704
Dettes représentées par un titre	155 123	141 056
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(54)	20
Passifs d'impôts courants et différés	2 371	2 475
Comptes de régularisation et passifs divers	81 775	58 815
Provisions techniques des sociétés d'assurance	89 922	93 320
Provisions pour risques et charges	4 383	4 738
Dettes subordonnées	18 126	18 641
Total Dettes	1 761 060	1 635 061
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>13 519</i>	<i>13 472</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>34 024</i>	<i>29 233</i>
<i>Résultat de l'exercice, part du groupe</i>	<i>3 486</i>	<i>7 822</i>
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	51 029	50 527
Gains et pertes latents ou différés, part du groupe	(668)	3 272
Total Part du groupe	50 361	53 799
Intérêts minoritaires	5 772	5 594
Total Capitaux Propres Consolidés	56 133	59 393
TOTAL PASSIF	1 817 193	1 694 454

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU

en millions d'euros	Part du Groupe				Total capital et réserves
	Capital et réserves liées	Elimination des actions auto-détenus	Actions de préférence et assimilées	Réserves et résultat de la période	
Capitaux propres au 31 décembre 2006	15 589	(1 786)	4 447	26 237	44 487
Affectation du résultat de l'exercice 2006				(2 801)	(2 801)
Capitaux propres au 31 décembre 2006 après affectation du résultat	15 589	(1 786)	4 447	23 436	41 686
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires :					
Augmentations de capital et émissions	115		2 009		2 124
Réductions de capital et remboursements					-
Mouvements sur actions propres		(565)		-	(565)
Opérations résultant de plans de paiement en actions		(25)		(5)	(30)
Rémunération des actions de préférence				(66)	(66)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					-
Incidence complémentaire sur l'acquisition de Banca Nazionale del Lavoro				(134)	(134)
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires				-	-
Autres variations	12			(61)	(49)
	127	(590)	2 009	(266)	1 280
Gains ou pertes latents ou différés :					
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					-
Variations de valeur des instruments financiers rapportées au résultat					-
Effet de la variation des parités monétaires					-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					-
Autres variations					-
					-
Résultat du 1er semestre 2007				4 789	4 789
Capitaux propres au 30 juin 2007	15 716	(2 376)	6 456	27 959	47 755
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires :					
Augmentations de capital et émissions	166		287		453
Réductions de capital et remboursements	(2 428)	2 428			-
Mouvements sur actions propres		(671)		(1)	(672)
Opérations résultant de plans de paiement en actions				56	56
Rémunération des actions de préférence				(110)	(110)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					-
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires	18			(21)	(3)
Autres variations				15	15
	(2 244)	1 757	287	(61)	(261)
Gains ou pertes latents ou différés :					
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					-
Variations de valeur des instruments financiers rapportées au résultat					-
Effet de la variation des parités monétaires					-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					-
					-
					-
Résultat du 2nd semestre 2007				3 033	3 033
Capitaux propres au 31 décembre 2007	13 472	(619)	6 743	30 931	50 527
Affectation du résultat de l'exercice 2007				(3 016)	(3 016)
Capitaux propres au 31 décembre 2007 après affectation du résultat	13 472	(619)	6 743	27 915	47 511
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires :					
Augmentations de capital et émissions	47		500		547
Mouvements sur actions propres		(211)	(20)	(227)	(458)
Opérations résultant de plans de paiement en actions		54		3	57
Rémunération des actions de préférence				(109)	(109)
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					-
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires				2	2
Autres variations				(7)	(7)
	47	(157)	480	(338)	32
Gains ou pertes latents ou différés :					
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					-
Variations de valeur des instruments financiers rapportées au résultat					-
Effet de la variation des parités monétaires					-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					-
					-
					-
Résultat du 1er semestre 2008				3 486	3 486
Capitaux propres au 30 juin 2008	13 519	(776)	7 223	31 063	51 029

1ER JANVIER 2007 AU 30 JUIN 2008

Part du groupe (suite)					Intérêts minoritaires			Total des capitaux propres consolidés
Ecart de conversion	Ecart sur actifs disponibles à la vente	Ecart sur instruments de couverture	Total gains/pertes latents ou différés	Total part du groupe	Réserves et résultat de la période	Gains/perles latents ou différés	Total intérêts minoritaires	
(298)	5 431	(108)	5 025	49 512	5 351	(39)	5 312	54 824
			-	(2 801)	(164)		(164)	(2 965)
(298)	5 431	(108)	5 025	46 711	5 187	(39)	5 148	51 859
			-	2 124			-	2 124
			-	-	(492)		(492)	(492)
			-	(565)			-	(565)
			-	(30)			-	(30)
			-	(66)	(125)		(125)	(191)
			-	-	(5)		(5)	(5)
			-	(134)			-	(134)
			-	-	51		51	51
			-	(49)	12		12	(37)
			-	1 280	(559)		(559)	721
	409	(307)	102	102		16	16	118
	(603)	(13)	(616)	(616)			-	(616)
(123)			(123)	(123)		(21)	(21)	(144)
(2)	24	1	23	23			-	23
	44		44	44			-	44
(125)	(126)	(319)	(570)	(570)	-	(5)	(5)	(575)
				4 789	235		235	5 024
(423)	5 305	(427)	4 455	52 210	4 863	(44)	4 819	57 029
			-	453			-	453
			-	-	(399)		(399)	(399)
			-	(672)			-	(672)
			-	56			-	56
			-	(110)	(25)		(25)	(135)
			-	-	(37)		(37)	(37)
			-	(3)	1 061		1 061	1 058
			-	15	(5)		(5)	10
			-	(261)	595		595	334
	(157)	480	323	323		-	-	323
	(727)	(14)	(741)	(741)			-	(741)
(801)			(801)	(801)		(74)	(74)	(875)
(8)	45	(1)	36	36			-	36
(809)	(839)	465	(1 183)	(1 183)	-	(74)	(74)	(1 257)
				3 033	254		254	3 287
(1 232)	4 466	38	3 272	53 799	5 712	(118)	5 594	59 393
			-	(3 016)	(184)		(184)	(3 200)
(1 232)	4 466	38	3 272	50 783	5 528	(118)	5 410	56 193
			-	547			-	547
			-	(458)			-	(458)
			-	57			-	57
			-	(109)	(136)		(136)	(245)
			-	-	(38)		(38)	(38)
			-	2	248		248	250
			-	(7)	55		55	48
			-	32	129		129	161
	(2 412)	(36)	(2 448)	(2 448)		26	26	(2 422)
	(554)	(14)	(568)	(568)		-	-	(568)
(851)			(851)	(851)		(40)	(40)	(891)
(5)	(70)	2	(73)	(73)			-	(73)
(856)	(3 036)	(48)	(3 940)	(3 940)	-	(14)	(14)	(3 954)
				3 486	247		247	3 733
(2 088)	1 430	(10)	(668)	50 361	5 904	(132)	5 772	56 133

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2008

En millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Résultat avant impôts	4 749	6 752
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat	10 870	(14 285)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 430	1 311
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	19	(11)
Dotations nettes aux provisions	3 610	4 922
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(148)	(217)
Produits nets des activités d'investissement	(310)	(57)
Produits nets des activités de financement	(746)	(197)
Autres mouvements	7 015	(20 036)
(Diminution) augmentation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(14 198)	6 047
Augmentation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	25 412	20 057
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle	2 205	(4 417)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(39 540)	(7 405)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(1 662)	(967)
Impôts versés	(613)	(1 221)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	1 421	(1 486)
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations	3 055	(145)
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(398)	(584)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	2 657	(729)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(3 283)	(3 298)
(Diminution) augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	(1 807)	1 933
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(5 090)	(1 365)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE	(821)	(120)
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE	(1 833)	(3 700)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période	24 038	16 074
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	16 814	8 712
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 224	7 362
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période	22 205	12 374
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	15 252	9 006
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 953	3 368
DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE	(1 833)	(3 700)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2005 (date de première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne⁶, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2008 n'est qu'optionnelle et notamment IFRS 8 « Secteurs Opérationnels » dont il n'est pas attendu d'effet significatif sur les informations sectorielles fournies dans les annexes aux états financiers. Enfin, deux interprétations (IFRIC 12 et IFRIC 14)⁷ applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne ; elles seraient sans effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2008.

1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors qu'elle ne dépasse pas en contribution dans les comptes consolidés un des seuils suivants : 8 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 40 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

⁶ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

⁷ IFRIC 12 porte sur la comptabilisation des accords de concessions de services publics et IFRIC 14 sur les conditions dans lesquelles un excédent enregistré par un régime de retraite peut être reconnu à l'actif du bilan de la société adhérent à ce régime.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;
- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage ; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe BNP Paribas détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale ; il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou d'aide à la décision, et apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- Elimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie de la participation détenue dans l'entreprise étrangère, l'écart de conversion qui figure dans les capitaux propres est réintégré au compte de résultat pour la fraction de son montant afférente à la participation cédée.

1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

- Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'ont pas été retraités selon les principes exposés ci-dessus.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers" ⁽⁸⁾. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsque apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

1.c.1 CREDITS

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

⁸ Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

1.c.2 CONTRATS D'ÉPARGNE ET DE PRÊT RÉGLEMENTÉS

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération -les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération- sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits d'assurance vie en euro pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.c.3 TITRES

- Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transactions),
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.10.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession

réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres (« gains ou pertes latents ou différés »). Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

• Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

• Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

1.c.4 OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- Actifs et passifs monétaires⁹ libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

1.c.5 DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

- Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales).
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts,

⁹ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

- Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20%) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Une méthode similaire à la fois quantitative et qualitative est appliquée pour les titres non cotés à revenu variable. Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

1.c.6 DETTES EMISES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

1.c.7 ACTIONS PROPRES ET DERIVES SUR ACTIONS PROPRES

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués.
- soit comme des instruments de dettes, si le contrat contient une obligation éventuelle ou non de rachat par l'émetteur de ses propres actions.
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix de l'entreprise par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

1.c.8 INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

- Dérivés détenus à des fins de transactions

Les dérivés détenus à des fins de transactions sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue,
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts,
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples.
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture. Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transactions et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

Les opérations de couverture de résultats futurs au titre du risque de change ont été traitées comme telles jusqu'au 31 décembre 2005 dès lors que la devise couverte était différente de l'euro. Un amendement de la norme IAS 39, applicable à compter du 1^{er} janvier 2006 a conduit à ne plus rendre éligibles à ce type de couverture les transactions opérées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité ayant négocié lesdites transactions, et à déqualifier en conséquence, les couvertures existant à cette date.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres sont transférés en résultat lors de la cession ou de la liquidation de tout ou partie de l'investissement net. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

- Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

1.c.9 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « valeur de marché par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est à dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

Mode de détermination de la valeur de marché

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
 - des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et
 - des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives.

La distinction entre les deux modes de valorisation est opérée selon que le marché sur lequel est traité l'instrument est actif ou non.

Pour un instrument donné, est considéré comme actif et donc liquide, un marché sur lequel des transactions sont régulièrement opérées ou sur lequel des transactions sont effectuées sur des instruments très similaires à l'instrument faisant l'objet de l'évaluation.

La banque distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers telles que prescrites par les normes comptables internationales :

- catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

- Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples, est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Ainsi, à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses. Le cours acheteur reflète le prix auquel une contrepartie achèterait l'instrument financier, le cours vendeur reflète le prix auquel une contrepartie vendrait le même instrument.

De même, afin de refléter la qualité de crédit des instruments dérivés, un ajustement pour risque de contrepartie est intégré à la valorisation issue des modèles.

- Instruments traités sur des marchés inactifs

- Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

- Produits traités sur un marché inactif dont la valorisation est fondée sur des modèles internes dont les paramètres ne sont pas observables ou ne le sont que partiellement.

Certains instruments financiers complexes, généralement construits sur mesure, peu liquides ou d'échéances longues sont valorisés avec des techniques développées par l'entreprise et fondées sur des paramètres pour partie non observables sur les marchés actifs.

En l'absence de paramètres observables, ces instruments sont alors valorisés, lors de leur comptabilisation initiale, de manière à refléter le prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité, de crédit et de modèle.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers complexes, (« day one profit »), est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

- Cas particulier des actions non cotées

La valeur de marché des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (multiples d'EBIT ou d'EBITDA), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

1.c.10 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT SUR OPTION

L'amendement à la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005, avec application à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Le Groupe applique cette option principalement aux actifs financiers représentatifs des contrats en unités de compte des activités d'assurance, par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs correspondants, ainsi qu'aux émissions structurées recelant des dérivés incorporés significatifs.

1.c.11 REVENUS ET CHARGES RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

1.c.12 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.c.13 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

1.c.14 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.d ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.d.1 ACTIFS

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

1.d.2 PASSIFS

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur

rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scenarii étudiés.

1.d.3 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.f CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.f.1 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- Contrats de location-financement :

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- Contrats de location simple :

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.f.2 LA SOCIETE DU GROUPE EST LE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION :

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- Contrats de location-financement :

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- Contrats de location simple :

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

1.h AVANTAGES BENEFICIANT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement,
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire,
- les indemnités de fin de contrat de travail,
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres

du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. Le groupe applique la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

En date de première application, le groupe a opté pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat sur la durée d'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

1.i PAIEMENT A BASE D'ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock options)

La charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution, si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance, ou étalée sur la période d'acquisition des droits, si l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

La comptabilisation des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise suit des principes comptables analogues.

- Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'incessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

1.j PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.I TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers,
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture,
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,

- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2008

2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2008			1er semestre 2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	13 582	(5 605)	7 977	12 069	(5 205)	6 864
Comptes et prêts / emprunts	12 743	(5 380)	7 363	11 327	(5 093)	6 234
Opérations de pensions	7	(144)	(137)	11	(72)	(61)
Opérations de location-financement	832	(81)	751	731	(40)	691
Opérations interbancaires	2 467	(3 714)	(1 247)	2 362	(3 591)	(1 229)
Comptes et prêts / emprunts	2 316	(3 222)	(906)	2 216	(3 359)	(1 143)
Opérations de pensions	151	(492)	(341)	146	(232)	(86)
Emprunts émis par le groupe	-	(3 892)	(3 892)	-	(3 510)	(3 510)
Instruments de couverture de résultats futurs	819	(805)	14	910	(462)	448
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	696	(646)	50	685	(472)	213
Portefeuille de transactions	9 077	(9 001)	76	9 649	(10 101)	(452)
Titres à revenu fixe	2 133	-	2 133	1 832	-	1 832
Opérations de pensions	6 904	(7 636)	(732)	7 784	(8 514)	(730)
Prêts / emprunts	40	(74)	(34)	33	(95)	(62)
Dettes représentées par un titre	-	(1 291)	(1 291)	-	(1 492)	(1 492)
Actifs disponibles à la vente	2 297	-	2 297	1 771	-	1 771
Actifs détenus jusqu'à échéance	360	-	360	370	-	370
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	29 298	(23 663)	5 635	27 816	(23 341)	4 475

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 171 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 157 millions d'euros au premier semestre 2007.

Le montant relatif aux couvertures de résultats futurs précédemment comptabilisé dans les « Gains ou pertes latents ou différés » et rapporté au résultat du premier semestre 2008 est un profit net de 14 millions d'euros contre 13 millions d'euros au premier semestre 2007.

2.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 285 millions et 148 millions d'euros au premier semestre 2008, contre un produit de 1 250 millions d'euros et une charge de 165 millions d'euros au premier semestre 2007.

En outre, les produits nets de commissions afférant aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 985 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 1 207 millions d'euros au premier semestre 2007.

2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférant aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transactions et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2008			1er semestre 2007		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe	(4 909)	6 275	1 366	(790)	879	89
Titres à revenu variable	(12 306)	789	(11 517)	4 608	45	4 653
Instruments financiers dérivés	12 844	-	12 844	(464)	-	(464)
Opérations de pension	91	(10)	81	8	45	53
Prêts	(81)	(83)	(164)	17	(139)	(122)
Emprunts	157	145	302	44	134	178
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(460)	-	(460)	18	-	18
Réévaluation des positions de change	269	-	269	391	-	391
Total	(4 395)	7 116	2 721	3 832	964	4 796

Dans le cadre des couvertures de valeur, le produit net de la période sur les instruments financiers de couverture s'élève à 445 millions d'euros (perte nette de 1 million d'euros au premier semestre 2007), et la perte nette sur les composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet de couvertures s'élève à 449 millions d'euros (perte nette de 30 millions d'euros au premier semestre 2007).

En outre, les gains nets des portefeuilles de transactions comprennent pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2008 et 2007 l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

Le portefeuille de titres à revenu fixe évalué en valeur de marché sur option est principalement constitué de certificats émis auprès de la clientèle par BNP Paribas Arbitrage Issuance BV dont les conditions de rémunération sont indexés sur des indices de marché actions ; les risques inhérents aux conditions d'indexation de cette rémunération sont couverts au moyen de titres à revenu variable gérés dans le portefeuille de transactions de BNP Paribas Arbitrage. Le résultat dégagé du fait des ajustements de valeur de la dette représentée par ces certificats (4 217 millions d'euros), conséquence de la baisse des valeurs boursières au premier semestre 2008, trouve sa contrepartie dans les résultats des titres à revenu variable du portefeuille de transactions.

2.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Titres à revenu fixe ⁽¹⁾	(26)	17
Plus ou moins values de cession	(26)	17
Actions et autres titres à revenu variable	1 006	1 501
Produits de dividendes	460	536
Charge de dépréciation	(144)	(16)
Plus values nette de cession	690	981
Total	980	1 518

(1) Les produits d'intérêt relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « coût du risque » (note 2.f).

Le montant des résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « gains et pertes latents ou différés » des capitaux propres, et inscrits en résultat avant impôt s'établit à 571 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, 1 257 millions d'euros au cours du premier semestre 2007.

2.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2008			1er semestre 2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	8 412	(6 966)	1 446	10 086	(8 813)	1 273
Produits nets des immeubles de placement	416	(127)	289	396	(114)	282
Produits nets des immobilisations en location simple	2 098	(1 744)	354	1 945	(1 601)	344
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	92	(14)	78	90	(16)	74
Autres produits	315	(163)	152	487	(290)	197
Total net des produits et charges des autres activités	11 333	(9 014)	2 319	13 004	(10 834)	2 170

- Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Primes acquises brutes	7 661	8 415
Variation des provisions techniques	1 333	(4 749)
Charges des prestations des contrats	(3 904)	(3 731)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(134)	(16)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	(3 534)	1 358
Autres produits et charges	24	(4)
Total des produits nets de l'activité d'assurance	1 446	1 273

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

2.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

- Coût du risque de la période

Coût du risque de la période en millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Dotations nettes aux dépréciations	(1 248)	(583)
Récupérations sur créances amorties	166	177
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(126)	(112)
Total du coût du risque de la période	(1 208)	(518)

Coût du risque de la période par nature d'actifs, en millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	10
Prêts et créances sur la clientèle	(1 013)	(526)
Actifs financiers disponibles à la vente	(80)	1
Engagements par signature et divers	(118)	(3)
Total du coût du risque de la période	(1 208)	(518)

2.g IMPOT SUR LES BENEFICES

- Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

En millions d'euros	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Charge des impôts courants de l'exercice	(565)	(1 509)
Charge nette des impôts différés de l'exercice	(451)	(219)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(1 016)	(1 728)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de cinq pôles d'activité principaux :

- Banque de Détail en France (BDDF) ;
- Banque de Détail en Italie (BNL banca commerciale) ;
- International Retail Services (IRS) : ce pôle rassemble les activités de services financiers regroupées en deux sous-ensembles, Personnel Finance pour les crédits aux particuliers et Equipment Solutions pour les crédits et services aux entreprises, ainsi que les activités de banque de détail aux Etats-Unis (BancWest) et dans les Marchés émergents;
- Asset Management and Services (AMS) : ce pôle rassemble la Banque Privée, Investment Partners qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'Actifs, Personal Investors qui propose à une clientèle de particuliers aisés un conseil financier indépendant et des services d'investissements, Securities Services spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises, ainsi que les activités d'Assurance et de Services Immobiliers ;
- Corporate and Investment Banking (CIB) : ce pôle rassemble les activités de « Conseils et marchés de capitaux » (Métiers Actions et Dérivés Actions, Fixed Income pour les activités de taux et de change, et Corporate Finance en charge des opérations de conseil en fusions et acquisitions et des activités de marché primaire actions) et les « Métiers de financement » (Financements spécialisés, Financements Structurés).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Private Equity de BNP Paribas Capital, la foncière immobilière Klépierre ainsi que les fonctions centrales du Groupe.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

- Informations par pôle d'activité

- Résultats par pôle d'activité ⁽¹⁾

En millions d'euros,	Banque de détail en France ⁽²⁾		BNL banca commerciale ⁽²⁾		International Retail Services			
					Personal Finance		Autres métiers IRS	
	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Produit net bancaire	2 910	2 861	1 351	1 271	1 856	1 670	2 405	2 241
Charges générales d'exploitation	(1 900)	(1 870)	(838)	(829)	(1 020)	(946)	(1 404)	(1 302)
Coût du risque	(66)	(63)	(150)	(131)	(504)	(338)	(350)	(104)
Résultat d'exploitation	944	928	363	311	332	386	651	835
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1		1		38	40	4	2
Autres résultats hors exploitation				(1)			115	9
Résultat avant impôt	945	928	364	310	370	426	770	846

- Informations par secteur géographique

L'analyse géographique des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités et ne reflète pas nécessairement la nationalité de la contrepartie ou la localisation des activités opérationnelles.

- Produit net bancaire par secteur géographique

En millions d'euros,	France		Autres pays européens		Amériques		Asie - Océanie	
	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Produit net bancaire	6 799	8 007	4 599	4 990	1 885	2 149	990	839

(1) : Compte tenu de l'adoption à partir du 1^{er} janvier 2008 du ratio de solvabilité « Bâle 2 », le Groupe BNP Paribas a adapté son dispositif d'allocation de capital. Cette mesure modifie les revenus à fonds propres normatifs, donc les résultats (avant impôt) des pôles. Aux fins de comparabilité des résultats analytiques entre 2007 et 2008, les agrégats de 2007 ont été retraités en conséquence.

(2) : Banque de détail en France et BNL banca commerciale après réaffectation chez AMS d'un tiers de l'activité Banque Privée France et Banque Privée Italie.

(3) : y compris Klépierre et les entités usuellement dénommées BNP Paribas Capital

Asset Management and Services		Corporate and Investment Banking				Autres activités ⁽³⁾		Total Groupe	
		Conseils et marchés de capitaux		Métiers de financement					
1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007
2 659	2 610	1 847	3 414	1 316	1 415	568	945	14 912	16 427
(1 712)	(1 594)	(1 617)	(2 045)	(591)	(591)	(375)	(257)	(9 457)	(9 434)
	(2)	(137)		(3)	115	2	5	(1 208)	(518)
947	1 014	93	1 369	722	939	195	693	4 247	6 475
19	18	1	9	-		84	148	148	217
	5	24	23	1	49	214	(25)	354	60
966	1 037	118	1 401	723	988	493	816	4 749	6 752

Autres pays		Total Groupe	
1er semestre 2008	1er semestre 2007	1er semestre 2008	1er semestre 2007
639	442	14 912	16 427

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

- Gestion du capital réglementaire

Le Groupe BNP Paribas est soumis au respect de la réglementation prudentielle française qui transpose en droit français les directives européennes « Adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit » et « Conglomérats financiers ».

Dans de nombreux pays où le Groupe opère, il est soumis, en outre, au respect de ratios particuliers selon des modalités contrôlées par les autorités de supervision compétentes. Il s'agit notamment de ratios de solvabilité, ou de ratios portant sur la division des risques, la liquidité ou les équilibres de bilan (transformation).

Jusqu'au 31 décembre 2007, le ratio de solvabilité du Groupe était égal, conformément aux dispositions du règlement 91-05 du 15 février 1991, au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit ;
- des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché, multipliées par un facteur de 12,5.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'arrêté du 20 février 2007 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie instaurant les méthodes de calcul dites « Bâle II » du ratio de solvabilité définit ce dernier comme le rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit calculé en utilisant l'approche standard ou l'approche avancée de notations internes selon l'entité ou l'activité du Groupe concernée ;
- des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché et du risque opérationnel, multipliées par un facteur de 12,5. L'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel est calculée conformément à l'approche de base, l'approche standard ou aux approches de mesure avancée, selon l'entité du Groupe concernée.

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière du 23 février 1990 relatif aux fonds propres. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres surcomplémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions :

- Les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe (hors gains et pertes latents ou différés) ajustés d'éléments connus sous le nom de « filtres prudentiels ». Ces ajustements consistent principalement en l'anticipation d'une distribution de dividende, la déduction des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, les retraitements liés à la différence entre le périmètre prudentiel de consolidation et le périmètre comptable, notamment s'agissant des sociétés d'assurance, et à l'application de limites à l'éligibilité de certains titres comme les actions de préférence et les Titres super subordonnés à durée indéterminée.
- Les fonds propres complémentaires sont composés de certaines dettes subordonnées et des différences positives d'évaluation du risque de crédit et de contrepartie entre la méthode comptable reposant sur le provisionnement des pertes encourues et les pertes attendues des encours de crédit traités en approche avancée de notations internes.
Une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans. Les dettes subordonnées datées sont limitées en montant à 50% des fonds propres de base. Les fonds propres complémentaires sont globalement limités à 100% du montant des fonds propres de base.
- Les fonds propres surcomplémentaires sont composés de dettes subordonnées à maturité plus courtes et ne peuvent couvrir dans certaines limites que des positions de risque de marché.
- Sont déduits pour la détermination des fonds propres prudentiels, pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires : les valeurs représentatives des titres d'établissements de crédit et de sociétés financières mis en équivalence, les éléments constitutifs de fonds propres prudentiels

dans des établissements de crédit et sociétés financières détenues à plus de 10% par le Groupe, ainsi que la part des pertes attendues sur les encours de crédit traités selon l'approche avancée de notations internes non couverte par des provisions et ajustements de valeur.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments de calcul des fonds propres prudentiels :

En millions d'euros, au	30 juin 2008	1er janvier 2008 Bâle II	31 décembre 2007 Bâle I
Fonds propres de base	38 523	36 471	37 601
Capitaux propres part du Groupe	50 361	53 799	53 799
Intérêts minoritaires	5 772	5 594	5 594
Déductions et filtres prudentiels ⁽¹⁾	(17 610)	(22 922)	(21 792)
Fonds propres complémentaires	17 654	17 067	19 224
Déductions	(1 084)	(1 129)	(3 254)
Fonds propres surcomplémentaires	943	1 013	1 013
Total des fonds propres prudentiels	56 036	53 422	54 584

(1) y compris estimation de distribution de dividende sur le résultat de la période

En application de la réglementation européenne transposée en droit français, le Groupe est tenu de respecter en permanence un ratio de solvabilité au moins égal à 8 %. Il doit également, en raison de son statut de Financial Holding Company aux Etats-Unis, respecter un ratio de fonds propres de base de 6% et un ratio de solvabilité de 10%.

Les ratios du Groupe BNP Paribas sont suivis et gérés de façon centralisée et consolidée au niveau du Groupe. Chaque entité lorsqu'elle est régulée à titre individuel, en France ou à l'étranger, est en outre responsable du respect de ses propres contraintes.

Le Groupe gère de manière prospective ses ratios de solvabilité, en alliant des objectifs de prudence, de rentabilité et de croissance. Ainsi, le Groupe maintient une structure financière appropriée destinée à lui permettre de financer le développement de ses activités dans les meilleures conditions en tenant compte, notamment, d'un objectif de notation de très haute qualité. BNP Paribas a également pour objectif permanent de maximiser la rentabilité des fonds qui lui sont confiés par ses actionnaires, en optimisant l'utilisation des fonds propres ainsi recueillis et en gérant de manière permanente l'équilibre entre solidité financière et rendement pour l'actionnaire. Au cours de l'exercice 2007 et du premier semestre 2008, le Groupe BNP Paribas a respecté les niveaux de solvabilité fixés règlementairement de même que les objectifs qu'il s'était fixé.

La gestion du niveau des fonds propres prudentiels est réalisée sur la base des informations collectées dans le cadre du processus budgétaire, en tenant compte en particulier des prévisions de résultat et de croissance des encours pondérés, ainsi que des acquisitions anticipées, des programmes de rachats d'actions et d'émission de fonds propres hybrides et des anticipations de cours de change. L'évolution des ratios est suivie par la Direction Générale du Groupe sur base trimestrielle et à tout moment dès lors qu'un événement ou une décision est de nature à produire un effet significatif sur les ratios au niveau du Groupe.

- Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	en nombre	valeur unitaire en €	date d'autorisation par l'Assemblée générale	date de décision du Conseil d'administration
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2006	930 467 477	2		
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	2 411 013	2	(1)	(1)
Nombre d'actions émises au 30 juin 2007	932 878 490	2		
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	4 053 595	2	(1)	(1)
Augmentation de capital résultant de l'opération de fusion avec BNL	439 358	2	15-mai-07	31-juil-07
Réduction de capital par annulation d'actions détenues par BNP Paribas	(32 111 135)	2	15-mai-07	31-juil-07
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2007	905 260 308	2		
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	1 149 570	2	(1)	(1)
Nombre d'actions émises au 30 juin 2008	906 409 878	2		

(1) Diverses résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires et décisions du Conseil d'administration autorisant l'attribution des options de souscription d'actions levées au cours de la période.

Au 30 juin 2008, le capital de BNP Paribas SA est constitué de 906 409 878 actions de 2 euros de nominal entièrement libérées (932 878 490 actions au 30 juin 2007), dont 34 479 actions, créées au cours du premier semestre 2008, portent jouissance au 1er janvier 2008 .

Les autorisations en vigueur relatives à la mise en œuvre des opérations sur le capital de BNP Paribas résultent des résolutions suivantes prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

En application des treizième et quatorzième résolutions, l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de décider et réaliser, en une ou plusieurs fois, l'émission d'actions de BNP Paribas ainsi que de valeurs mobilières donnant accès au capital de BNP Paribas. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de ces délégations, ne peut être supérieur à 1 milliard d'euros (soit 500 millions d'actions) pour les augmentations avec maintien du droit préférentiel de souscription et à 350 millions d'euros (soit 175 millions d'actions) pour celles avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de ces délégations, ne peut être supérieur à 10 milliards d'euros pour l'émission de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription et 7 milliards d'euros pour celle avec suppression du droit préférentiel de souscription. Ces autorisations ont été données pour une durée de 26 mois.

En application des quinzième et seizième résolutions, l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet de décider et réaliser, en une ou plusieurs fois, l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions de BNP Paribas ainsi que de valeurs mobilières donnant accès au capital de BNP Paribas destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange ou d'apports de titres non cotés. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de ces délégations, ne peut être supérieur à 250 millions d'euros (soit 125 millions d'actions) pour les augmentations de capital destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange et à 10% du nombre d'actions composant le capital social de BNP Paribas pour les augmentations de capital visant à rémunérer les apports de titres non cotés. Ces délégations sont données pour une durée de 26 mois.

La dix-septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a décidé de limiter le montant global des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les quatorzième, quinzième et seizième résolutions susmentionnées, d'une part à hauteur de 350 millions d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, et d'autre part à hauteur de 7 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance.

La dix-neuvième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a également décidé de limiter le montant global des émissions, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions susmentionnées, d'une part à hauteur de 1 milliard d'euros le montant nominal maximal des

augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, et d'autre part, à hauteur de 10 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance., susceptibles d'être réalisées en vertu des autorisations conférées par les treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions ci-dessus.

La dix-huitième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a délégué au Conseil d'administration sa compétence à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 1 milliard d'euros par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital, de tout ou partie des réserves, bénéfiques ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ordinaires ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés. Cette délégation est donnée pour une durée de 26 mois.

La vingtième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a délégué sa compétence au Conseil d'administration pour décider d'augmenter, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal maximal de 36 millions d'euros, par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription réservées aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise du groupe BNP Paribas. Les opérations envisagées au sein de cette résolution peuvent également prendre la forme de cessions d'actions aux adhérents du Plan d'Epargne d'Entreprise du groupe BNP Paribas. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois.

La vingt-troisième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 a autorisé le Conseil d'administration à annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait acquérir dans le cadre de l'autorisation donnée par ladite Assemblée Générale, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois. En outre, l'Assemblée Générale Mixte délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour réaliser cette réduction de capital, et d'imputer la différence entre la valeur comptable des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10% du capital annulé. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois.

Au cours du premier semestre 2008, aucune action n'a été annulée en vertu de cette autorisation.

- Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe

En application de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2007, BNP Paribas a été autorisé à acquérir, pour un prix maximum d'achat de 105 euros par action, un nombre d'actions n'excédant pas 10% du nombre d'actions composant le capital social de BNP Paribas en vue de leur annulation dans les conditions fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire, dans le but d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'une opération de croissance externe, dans le cadre d'un contrat de liquidité et à des fins de gestion patrimoniale et financière.

Cette autorisation consentie pour une durée de 18 mois est devenue caduque avec l'adoption de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 qui l'a annulée et remplacée. Par cette dernière résolution, le conseil a été autorisé à acquérir un nombre d'actions n'excédant pas 10% du nombre d'actions composant le capital social de BNP Paribas, aux mêmes fins que celles énoncées à la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2007, mais à un prix maximum d'achat de 100 euros par action. Cette autorisation a été consentie pour une durée de dix-huit mois.

En outre, une des filiales du Groupe intervenant sur des opérations de transaction (de négociation et d'arbitrage) sur indices boursiers procède dans le cadre de son activité à des ventes à découvert portant sur des actions émises par BNP Paribas.

Au 30 juin 2008, le Groupe BNP Paribas détenait 11 643 383 actions BNP Paribas représentant 776 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction		Total	
	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros
Actions détenues au 31 décembre 2006	19 245 508	1 292	5 966 401	494	25 211 909	1 786
Acquisitions effectuées	20 275 837	1 690			20 275 837	1 690
Actions remises au personnel	(1 000 039)	(45)			(1 000 039)	(45)
Autres mouvements	2 342 857	120	(13 673 576)	(1 175)	(11 330 719)	(1 055)
Actions détenues au 30 juin 2007	40 864 163	3 057	(7 707 175)	(681)	33 156 988	2 376
Acquisitions effectuées	6 501 121	533			6 501 121	533
Réduction de capital	(32 111 135)	(2 428)			(32 111 135)	(2 428)
Actions remises au personnel	(5 971 906)	(523)			(5 971 906)	(523)
Autres mouvements	(146 129)	(9)	7 543 713	670	7 397 584	661
Actions détenues au 31 décembre 2007	9 136 114	630	(163 462)	(11)	8 972 652	619
Acquisitions effectuées	749 171	51			749 171	51
Actions remises au personnel	(801 697)	(54)			(801 697)	(54)
Autres mouvements	(198 322)	(10)	2 921 579	170	2 723 257	160
Actions détenues au 30 juin 2008	8 885 266	617	2 758 117	159	11 643 383	776

- Actions de préférence et assimilées
- Actions de préférence émises par les filiales du Groupe

En décembre 1997, le Groupe a effectué une émission de 500 millions de dollars d'actions de préférence de droit américain sans droit de vote (« preferred shares »). Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP US Funding LLC contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions, qui ont la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offrent à leurs souscripteurs un revenu à taux fixe pendant dix ans. A l'issue de cette période, les titres pourront être remboursés au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre civil ; tant que ce remboursement ne sera pas intervenu, le dividende servi sera indexé sur le Libor. Les dividendes sur les actions de préférence peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun coupon sur les titres assimilés aux actions de préférence (Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) au cours de l'année précédente. Les dividendes non versés ne sont pas reportés. Les titres de cette émission ont été remboursés à l'initiative de l'émetteur en décembre 2007, à l'issue de la période contractuelle de 10 ans.

Une émission de 500 millions de dollars a été effectuée en octobre 2000, par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust également contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les titres émis sont de même nature que les précédents et offrent à leur souscripteur un revenu à taux fixe pendant 10 ans. A l'issue de cette période, les titres pourront être remboursés au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre civil ; tant que ce remboursement ne sera pas intervenu, le dividende servi sera indexé sur le Libor.

En octobre 2001 une émission perpétuelle de même nature de 500 millions d'euros a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust III contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elles offrent à leur souscripteur une rémunération à taux fixe durant 10 ans. Les titres pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor.

En janvier et juin 2002, deux émissions perpétuelles de même nature, respectivement de 660 millions d'euros et 650 millions de dollars, ont été effectuées par l'intermédiaire de deux filiales BNP Paribas Capital Trust IV et V contrôlées de façon exclusive par le Groupe. Elles offrent à leurs souscripteurs une rémunération à taux fixe versée respectivement annuellement sur 10 ans et trimestriellement pendant 5 ans. Les titres de la première de ces deux émissions pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor. Les titres de la deuxième de ces deux émissions ont été remboursés à l'initiative de l'émetteur en juin 2007, à l'issue de la période contractuelle de 5 ans.

En janvier 2003, une émission perpétuelle de même nature de 700 millions d'euros a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust VI contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2013, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur l'Euribor.

Le sous-groupe LaSer-Cofinoga, consolidé par intégration proportionnelle, a procédé en 2003 et 2004 à trois émissions d'actions de préférence, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire de structures dédiées de droit anglais contrôlées de façon exclusive par ce sous-groupe. Les actions donnent droit pendant 10 ans à un dividende prioritaire non cumulatif, à taux fixe pour celle émise en 2003 ou indexé pour celles émises en 2004. A l'issue de cette période de 10 ans, les actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre anniversaire du coupon, la rémunération de l'émission réalisée en 2003 devenant alors indexée sur l'Euribor.

Actions de préférence émises par les filiales du Groupe

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
BNPP Capital Trust	octobre 2000	USD	500 millions	9,003%	10 ans Libor 3 mois + 3,26%
BNPP Capital Trust III	octobre 2001	EUR	500 millions	6,625%	10 ans Euribor 3 mois + 2,6%
BNPP Capital Trust IV	janvier 2002	EUR	660 millions	6,342%	10 ans Euribor 3 mois + 2,33%
BNPP Capital Trust VI	janvier 2003	EUR	700 millions	5,868%	10 ans Euribor 3 mois + 2,48%
Cofinoga Funding I LP	mars 2003	EUR	100 millions ⁽¹⁾	6,820%	10 ans Euribor 3 mois + 3,75%
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80 millions ⁽¹⁾	TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%	10 ans TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%

(1) Avant application du pourcentage d'intégration proportionnelle.

(2) TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans.

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

Au 30 juin 2008, le Groupe BNP Paribas détenait 60 millions d'euros d'actions de préférence qui ont été portés en diminution des intérêts minoritaires.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence, émis par BNP Paribas SA

En juin 2005, BNP Paribas SA a procédé à une émission perpétuelle prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant de 1 350 millions de dollars. Elle offre aux souscripteurs une rémunération semestrielle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2015, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Libor.

En octobre 2005, BNP Paribas SA a procédé à deux émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, l'une de 1 000 millions d'euros, et l'autre de 400 millions de dollars. Elles offrent aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 6 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. Le coupon versé restera à taux fixe en cas de non remboursement en octobre 2011.

En avril 2006, BNP Paribas SA a procédé à deux émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, l'une de 750 millions d'euros, et l'autre de 450 millions de livres sterling. Elles offrent aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2016, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Euribor pour la première, et sur Libor pour la seconde.

En juillet 2006, BNP Paribas SA a procédé à deux émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée. La première émission d'un montant de 150 millions d'euros offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres de cette émission en euros pourront être remboursés à l'issue d'une période de 20 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2026, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Euribor. La seconde émission d'un montant de 325 millions de livres sterling offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres de cette émission en livres sterling pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2016, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Libor.

En avril 2007, BNP Paribas SA a procédé à une émission perpétuelle prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant de 750 millions d'euros. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2017, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Euribor.

En juin 2007, BNP Paribas SA a procédé à deux émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée. La première émission d'un montant de 600 millions de dollars, offre aux souscripteurs une rémunération trimestrielle à taux fixe. Les titres de cette émission pourront être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans. La seconde émission d'un montant de 1 100 millions de dollars offre aux souscripteurs une rémunération semestrielle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 30 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2037, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Libor.

En octobre 2007, BNP Paribas SA a procédé à une émission perpétuelle prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant de 200 millions de livres sterling. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2017, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Libor.

En juin 2008, BNP Paribas SA a procédé à une émission perpétuelle prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant de 500 millions d'euros. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2018, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur Euribor.

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (actions de préférence) au cours de l'année précédente. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient, qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels – non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente - le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
BNP Paribas SA	juin 2005	USD	1 350 millions	5,186%	10 ans	USD Libor 3 mois + 1,68%
BNP Paribas SA	octobre 2005	EUR	1 000 millions	4,875%	6 ans	4,875%
BNP Paribas SA	octobre 2005	USD	400 millions	6,250%	6 ans	6,250%
BNP Paribas SA	avril 2006	GBP	450 millions	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,13%
BNP Paribas SA	avril 2006	EUR	750 millions	4,730%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,69%
BNP Paribas SA	juillet 2006	GBP	325 millions	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,81%
BNP Paribas SA	juillet 2006	EUR	150 millions	5,450%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,92%
BNP Paribas SA	avril 2007	EUR	750 millions	5,019%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,72%
BNP Paribas SA	juin 2007	USD	1 100 millions	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,29%
BNP Paribas SA	juin 2007	USD	600 millions	6,500%	5 ans	6,50%
BNP Paribas SA	octobre 2007	GBP	200 millions	7,436%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,85%
BNP Paribas SA	juin 2008	EUR	500 millions	7,781%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,75%

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Réserves consolidées » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2008, le Groupe BNP Paribas détenait 20 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- Résultat par action

Le résultat dilué par action correspond au résultat net de l'exercice, part du Groupe, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options émises de souscriptions d'actions dans le calcul du résultat dilué par action. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action.

	1er semestre 2008	1er semestre 2007
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	3 377	4 707
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	895 332 049	901 299 282
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	4 710 384	8 174 299
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	900 042 434	909 473 581
Résultat de base par action (en euros)	3,77	5,22
Résultat dilué par action (en euros)	3,75	5,18

(1) Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende.

Le dividende par action versé en 2008 au titre du résultat de l'exercice 2007 s'est élevé à 3,35 euros contre 3,10 euros versé en 2007 au titre du résultat de l'exercice 2006.

4.b PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Société consolidante							
BNP Paribas SA				France	IG	100,00%	100,00%
Banque de Détail en France							
Banque de Bretagne	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Développement SA	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Factor	*			France	IG	100,00%	100,00%
Compagnie pour le Financement des Loisirs - Cofiloisirs				France	ME	33,33%	33,33%
Banque de Détail en Italie (BNL Banca Commerciale)							
Artigiancassa SPA				Italie	IG	73,86%	73,86%
Artigliansoa - Org. Di Attestazione SPA	7			Italie	ME	80,00%	59,08%
Banca Nazionale del Lavoro SPA		5		Italie			
BNL Broker Assicurazioni SPA	8			Italie	IG	100,00%	100,00%
BNL Direct Services SPA		5		Italie			
BNL Edizioni SRL	7			Italie	ME	100,00%	100,00%
BNL Finance SPA				Italie	IG	100,00%	100,00%
BNL Partecipazioni SPA				Italie	IG	100,00%	100,00%
BNL Positivity SRL				Italie	IG	51,00%	51,00%
Banca Nazionale del Lavoro SPA (ex BNL Progetto SPA)	2			Italie	IG	100,00%	100,00%
Creaimpresa SPA (Groupe)	7			Italie	ME	76,90%	56,80%
Elep SPA				Italie	ME	49,03%	27,85%
International Factors Italia SPA - Ifitalia				Italie	IG	99,62%	99,62%
Serfactoring SPA				Italie	ME	27,00%	26,93%
Structures Ad Hoc							
Vela ABS				Italie	IG		
Vela Home SRL				Italie	IG		
Vela Public Sector SRL				Italie	IG		
International Retail Services							
Banque de Détail aux Etats-Unis							
1897 Services Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
AmerUS Leasing, Incorporated.				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BancWest Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Bancwest Investment Services, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Bank of the West Business Park Association LLC				Etats-Unis	IG	38,00%	38,00%
Bank of the West				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Bishop Street Capital Management Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BW Insurance Agency, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BW Leasing, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Center Club, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
CFB Community Development Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Claas Financial Services LLC		2		Etats-Unis	IG	51,00%	51,00%
Commercial Federal Affordable Housing, Incorporated.				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Commercial Federal Community Development Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Commercial Federal Insurance Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Commercial Federal Investments Services, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Commercial Federal Realty Investors Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Commercial Federal Service Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Community First Home Mortgage				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Community First Insurance, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Banque de Détail aux Etats-Unis (suite)							
Community Service, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Contractors Insurance Services			5	Etats-Unis			
Equity Lending Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Essex Crédit Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
FHL Lease Holding Company Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
FHL SPC One, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First Bancorp				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First Hawaiian Bank				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First Hawaiian Leasing, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First National Bancorp, Incorporated			4	Etats-Unis			
First National Bancorporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First Santa Clara Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
First Savings Investment Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
HBC Aviation, LLC			6	Etats-Unis	IG	24,99%	24,99%
KIC Technology1, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
KIC Technology2, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
KIC Technology3, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Liberty Leasing Company				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Mountain Fall Acquisition				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Nabity - Perry Insurance, Incorporated			5	Etats-Unis			
ORE, Incorporated			4	Etats-Unis			
Roxborough Acquisition Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
St Paul Agency Incorporated			4	Etats-Unis			
The Bankers Club, Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
The Voyager HR Group				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Structures Ad Hoc							
CFB Capital 4				Etats-Unis	IG		
Commercial Federal Capital Trust 1				Etats-Unis	IG		
Commercial Federal Capital Trust 2				Etats-Unis	IG		
Commercial Federal Capital Trust 3				Etats-Unis	IG		
First Hawaiian Capital 1				Etats-Unis	IG		
BNP Paribas Personal Finance							
Axa Banque Financement				France	ME	35,00%	35,00%
Banca UCB SPA				Italie	IG	100,00%	100,00%
Banco Cetelem Argentina	11			Argentine	IG	60,00%	60,00%
Banco Cetelem Portugal				Portugal	IG	100,00%	100,00%
Banco Cetelem SA				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Bieffe 5 SPA	2			Italie	12 ME	100,00%	50,00%
BNP Paribas Invest Immo	*		5	France			
BNP Paribas Personal Finance AED (ex JetFinance International)			1	8 Bulgarie	IG	100,00%	100,00%
Carrefour Administration Cartes de Credits - CACC				Brésil	ME	40,00%	40,00%
Cetelem				France	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Algérie	8			Algérie	IG	100,00%	100,00%
Cetelem America				Brésil	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Asia	2			Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Bank SA				Pologne	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Belgium				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Benelux BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Brésil				Brésil	IG	100,00%	100,00%
Cetelem CR				République Tchèque	IG	100,00%	100,00%
Cetelem IFN SA				Roumanie	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Maroc				Maroc	IG	99,86%	92,70%
Cetelem Mexico SA de CV	8			Mexique	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Polska Expansion SA				Pologne	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
BNP Paribas Personal Finance (suite)							
Cetelem Processing Services (Shanghai) Limited	8			Chine	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Serviços Limitada	2			Brésil	ME	100,00%	100,00%
Cetelem Slovensko				Slovaquie	IG	100,00%	100,00%
Cetelem Thaïlande				Thaïlande	IG	100,00%	100,00%
Cetelem UK				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Cofica Bail	*			France	IG	100,00%	100,00%
Cofidis France				France	ME	15,00%	15,00%
Cofinoga				France	IP	100,00%	50,00%
Cofiparc SNC				France	IG	100,00%	100,00%
Compagnie Médicale de financement de Voitures et matériels - CMV Médiforce	*			France	IG	100,00%	100,00%
Credial Italie SPA				Italie	IP	50,00%	50,00%
Credirama SPA		2	10	Italie	IP	51,00%	25,50%
Credisson Holding Limited				Chypre	IG	100,00%	100,00%
Crédit Moderne Antilles	*			France	IG	100,00%	100,00%
Crédit Moderne Guyane	*		5	France			
Crédit Moderne Océan Indien	*			France	IG	97,81%	97,81%
Direct Services			1	Bulgarie	IG	100,00%	100,00%
Dresdner-Cetelem Kreditbank				Allemagne	IG	50,10%	50,10%
Eflico Iberia				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Eflico Participation SA		1		France	IG	99,99%	99,99%
Eflico Portugal		2		Portugal	ME	100,00%	100,00%
Eflico Soreco				France	IG	99,96%	99,96%
Eurocredito				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Facet	*			France	IG	100,00%	100,00%
Fidem	*			France	IG	51,00%	51,00%
Fimestic Expansion SA				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Findomestic				Italie	IP	50,00%	50,00%
Findomestic Banka a.d				Serbie	ME	49,88%	49,88%
Findomestic Leasing SPA		2		Italie	ME	50,00%	50,00%
KBC Pinto Systems				Belgique	ME	39,99%	39,99%
LaSer (Groupe)				France	IP	50,00%	50,00%
Loisirs Finance	*			France	IG	51,00%	51,00%
Magyar Cetelem				Hongrie	IG	100,00%	100,00%
Métier Regroupement de Crédits	*	8	5	France			
Monabank				France	ME	34,00%	34,00%
Natixis Financement	*			France	ME	33,00%	33,00%
Norrskan Finance				France	IG	51,00%	51,00%
Novacredit		5		France			
Prestacomer SA de CV		2		Mexique	ME	50,00%	50,00%
Projeo	*			France	IG	51,00%	51,00%
SA Domofinance				France	IP	55,00%	55,00%
SAS Prêts et Services	*			France	IG	100,00%	100,00%
Servicios Financieros Carrefour EFC				Espagne	ME	40,00%	40,00%
Société de Paiement Pass				France	ME	40,01%	40,01%
Submarino Finance Promotora de Credito Limitada				Brésil	IP	50,00%	50,00%
Sundaram Home Finance Limited		1	10	Inde	IP	49,90%	49,90%
UCB	*		5	France			
UCB Hypotheken				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
UCB Suisse		8		Suisse	IG	100,00%	100,00%
Union de Creditos Inmobiliarios - UCI (Groupe)				Espagne	IP	50,00%	50,00%
Fonds Communs de Créances							
FCC Master Dolphin				Italie	IP		
FCC Retail ABS Finance				France	IG		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
BNP Paribas Personal Finance (suite)							
<i>Fonds Communs de Créances</i>							
European Mortgage Finance IT-2008-1 SRL			2	Italie	IG		
FCC Domos 2003				France	IG		
FCC Master Domos				France	IG		
FCC Master Domos 4				France	IG		
FCC Master Domos 5				France	IG		
FCC U.C.I 4-18				Espagne	IP		
UCB Service SRL			2	Italie	IG		
Equipment Solutions							
Albury Asset Rentals Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
All In One Allemagne				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
All In One Vermietung GmbH		8		Autriche	IG	100,00%	100,00%
Antin Bail	*			France	IG	100,00%	100,00%
Aprolis Finance				France	IG	51,00%	51,00%
Arius SA				France	IG	100,00%	100,00%
Arma Beheer BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Artegy Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Artegy SAS				France	IG	100,00%	100,00%
Arval Austria GmbH		2	8	Autriche	IG	100,00%	100,00%
Arval Belgium				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Arval Brasil Limitada				Bésil	12	ME	100,00%
Arval Business Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Arval BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Arval Deutschland GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Arval ECL SAS				France	IG	100,00%	100,00%
Arval Hellas Car Rental SA			2	Grèce	12	ME	99,98%
Arval India Private Limited			2	Inde	12	ME	100,00%
Arval Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Arval Luxembourg				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
Arval NV				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Arval PHH Holding SAS				France	IG	100,00%	100,00%
Arval PHH Holdings Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Arval PHH Holdings UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Arval PHH Service Lease CZ		8		République Tchèque	IG	100,00%	100,00%
Arval Portugal				Portugal	IG	100,00%	100,00%
Arval Russie				Russie	12	ME	100,00%
Arval Schweiz AG				Suisse	IG	100,00%	100,00%
Arval Service Lease				France	IG	100,00%	100,00%
Arval Service Lease Espagne				Espagne	IG	99,98%	99,97%
Arval Service Lease Italia				Italie	IG	100,00%	100,00%
Arval Service Lease Polska SP				Pologne	IG	100,00%	100,00%
Arval Service Lease Romania SRL			2	Roumanie	12	ME	100,00%
Arval Trading				France	IG	100,00%	100,00%
Arval UK Group Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Arval UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Barlword Heftruck BV				Pays-Bas	ME	50,00%	50,00%
BNP Paribas Fleet Holdings Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group		*		France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group GmbH & Co KG		2		Autriche	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group Holding SPA			5	Italie			
BNP Paribas Lease Group KFT				Hongrie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group Netherlands BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group Polska SP z.o.o		8		Pologne	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group RT				Hongrie	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)							
BNP Paribas Lease Group SA Belgium				Belgique	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group SPA			5	Italie			
BNP Paribas Lease Group SPA (ex Locafit SPA)	13			Italie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Lease Group UK PLC				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Leasing GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Bureau Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Centro Leasing SPA			3	Italie			
Claas Financial Services				France	IG	60,11%	60,11%
Claas Financial Services Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	60,11%
Claas Financial Services Limited	2			Royaume-Uni	IG	51,00%	51,00%
Claas Leasing GmbH				Allemagne	IG	100,00%	60,11%
CNH Capital Europe	*			France	IG	50,10%	50,10%
CNH Capital Europe Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	50,10%
Cofiplan	*			France	IG	99,99%	99,99%
Commercial Vehicle Finance Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Cooperleasing SPA	13		3	Italie			
Dialcard Fleet Information Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Dialcard Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Diamond Finance UK Limited				Royaume-Uni	IG	60,00%	60,00%
Equipment Lease BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Gestion et Location Holding				France	IG	100,00%	100,00%
Greenval Insurance Company Limited			2	Irlande	IG	100,00%	100,00%
H.F.G.L Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Harpur UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Commercial Investments Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Commercial Investments N° 4 Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Commercial Investments N°1 Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Finance Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Industrial Finance Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Humberclyde Investments Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
JCB Finance	*			France	IG	70,00%	70,00%
Leaseco International BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Locatrice Italiana SPA	13			Italie	IG	100,00%	100,00%
Locatrice Strumentale SRL	13		5	Italie			
Manitou Finance Limited				Royaume-Uni	IG	51,00%	51,00%
Natiobail 2	*			France	IG	100,00%	100,00%
Natiocrédibail	*			France	IG	100,00%	100,00%
Natiocrédimurs	*			France	IG	100,00%	100,00%
Natioénergie	*			France	IG	100,00%	100,00%
Overdrive Business Solutions Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Overdrive Credit Card Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Paricomi	*			France	IG	100,00%	100,00%
PHH Financial services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
PHH Holdings (1999) Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
PHH Investment Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
PHH Leasing (N°9) Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
PHH Treasury Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
PHH Truck Management Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Pointeuro Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Same Deutz Fahr Finance Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Same Deutz-Fahr Finance				France	IG	100,00%	100,00%
SAS MFF	*			France	IG	51,00%	51,00%
The Harpur Group UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
UFB Asset Finance Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
United Care (Cheshire) Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
United Care Group Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)							
Structures Ad Hoc							
Vela Lease SRL	13			Italie	IG		
Marchés émergents							
Banque de Nankin (ex Nanjing City Commercial Bank Corp Limited)				Chine	ME	12,61%	12,61%
Banque du Sahara LSC	1	8		Libye	IG	19,00%	19,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Burkina Faso				Burkina Faso	IG	51,00%	51,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Cote d'Ivoire				Cote d'Ivoire	IG	59,79%	59,79%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Gabon				Gabon	IG	46,67%	46,67%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Guinée				Guinée	ME	30,83%	30,83%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Mali	8			Mali	IG	85,00%	85,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Senegal				Sénégal	IG	54,11%	54,11%
Banque Malgache de l'Océan Indien				Madagascar	IG	75,00%	75,00%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie				Maroc	IG	63,85%	63,85%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Crédit Conso	2			Maroc	IG	100,00%	77,99%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion				Maroc	ME	100,00%	63,85%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing				Maroc	IG	72,03%	46,00%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Offshore				Maroc	IG	100,00%	63,85%
Banque pour le Commerce et l'Industrie de la Mer Rouge		3		Djibouti			
BNP Intercontinentale - BNPI	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas BDDI Participations				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Cyprus Limited				Chypre	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas El Djazair				Algérie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Guadeloupe	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Guyane	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Le Caire				Egypte	IG	95,19%	95,19%
BNP Paribas Martinique	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Réunion	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Vostok Holdings			5	France			
BNP Paribas Vostok LLC	8			Russie	IG	100,00%	100,00%
SIFIDA	4			Luxembourg			
TEB Mali Yatirimlar Anonim Sirketi (Groupe)				Turquie	IP	50,00%	50,00%
Ukrainian Insurance Alliance				Ukraine	ME	50,00%	25,50%
Ukrsib Asset Management	2			Ukraine	ME	99,94%	50,97%
Ukrsib Asset Management PI Fund	2			Ukraine	ME	99,94%	50,97%
UkrSibbank				Ukraine	IG	51,00%	51,00%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie				Tunisie	IG	50,00%	50,00%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing				Tunisie	IG	75,40%	37,70%
Vesko		1		Ukraine	ME	49,63%	25,31%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt	
Asset Management & Services								
Assurance								
Assu-Vie SA				France	12	ME	50,00%	50,00%
BNL Vita SPA	13			Italie		ME	49,00%	49,00%
BNP Paribas Assurance		5		France				
BNP Paribas Assurance (ex Cardif SA)				France		IG	100,00%	100,00%
Cardif Assicurazioni SPA				Italie		IG	100,00%	100,00%
Cardif Assurance Vie				France		IG	100,00%	100,00%
Cardif Assurance Vie Polska				Pologne		IG	100,00%	100,00%
Cardif Biztosito Magyarorszag			2	Hongrie	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Compania de Seguros		2		Perou	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Compania de Seguros de Vida		11	8	Argentine		IG	100,00%	100,00%
Cardif do Brasil Seguros				Bésil		IG	100,00%	100,00%
Cardif do Brasil Seguros e Garantias				Bésil	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Forsaking AB		2		Suede	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Holdings Incorporation		2		Etats-Unis		IG	99,89%	99,89%
Cardif Insurance Company		2		Russie	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Leven				Belgique		IG	100,00%	100,00%
Cardif Levensverzekeringen NV				Pays-Bas		IG	100,00%	100,00%
Cardif Life Insurance Company Corporation		2		Etats-Unis		IG	100,00%	99,89%
Cardif Mexico Seguros de Vida				Mexique	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Mexico Seguros Generales SA				Mexique	12	ME	100,00%	100,00%
Cardif Nederland Holding BV				Pays-Bas		IG	100,00%	100,00%
Cardif Nordic AB		2	8	Suede		IG	100,00%	100,00%
Cardif Pinnacle Insurance Holding Limited			8	Afrique du Sud		IG	100,00%	100,00%
Cardif RD				France		IG	100,00%	100,00%
Cardif Retraite Assurance Vie				France		IG	100,00%	100,00%
Cardif Schadeverzekeringen NV				Pays-Bas		IG	100,00%	100,00%
Cardivida Correduria de Seguros				Espagne	12	ME	100,00%	100,00%
Centro Vita Assicurazioni SPA				Italie		IP	49,00%	49,00%
Closed Joint Insurance Company			2	Ukraine	12	ME	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire Uk Fonds C				Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Compania de Seguros Generales				Chili		IG	100,00%	100,00%
Compania de Seguros Vida SA				Chili		IG	100,00%	100,00%
Cybele RE		5		Luxembourg				
Darnell Limited				Irlande		IG	100,00%	100,00%
Direct Life & Pensions Services - DLPS			1	Royaume-Uni	12	ME	100,00%	100,00%
European Reinsurance Limited			11	Royaume-Uni	12	ME	100,00%	100,00%
Financial Telemarketing Services			11	Royaume-Uni	12	ME	100,00%	100,00%
Fonds d'Investissement Immobilier pour le Commerce et la Distribution - Fonds			2	France		IP	25,00%	25,00%
GIE BNP Paribas Assurance				France		IG	100,00%	99,00%
Global Euro		2		France		IG	100,00%	99,83%
Investlife Luxembourg SA				Luxembourg		IG	100,00%	100,00%
Luizaseg			2	Bésil	12	ME	50,00%	50,00%
Natio Assurance				France		IP	50,00%	50,00%
Natio Fonds Athenes Investissement 5		2		France		IG	100,00%	100,00%
Natio Fonds Collines Investissement 1		2		France		IG	100,00%	100,00%
Natio Fonds Collines Investissement 3		2		France		IG	100,00%	100,00%
Patrimoine Management & Associés				France		IG	61,50%	61,50%
Pinnacle Insurance Holding PLC				Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Pinnacle Insurance Management Services PLC				Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Pinnacle Insurance PLC				Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Pinnafrica Insurance Company Limited				Afrique du Sud	12	ME	100,00%	100,00%
Pinnafrica Insurance Life Limited				Afrique du Sud	12	ME	100,00%	100,00%
Poczta Polska Cardif Arka SA			11	Pologne		ME	33,33%	33,33%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Assurance (suite)							
Pojistovna Cardif Pro Vita			8	République Tchèque	IG	100,00%	100,00%
Pojistovna Cardif Slovakia A.S		11		Slovaquie	ME	100,00%	100,00%
SARL Carma Grand Horizon	2			France	IG	100,00%	100,00%
SARL Reumal Investissements				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Hibernia France		1		France	IG	100,00%	98,68%
SCA Capital France Hotel		1		France	IG	98,68%	98,68%
SCI 104-106 rue Cambronne				France	IG	100,00%	100,00%
SCI 14 rue Vivienne				France	IG	100,00%	100,00%
SCI 24-26 rue Duranton	3			France			
SCI 25 rue Abbe Carton	3			France			
SCI 25 rue Gutenberg	3			France			
SCI 40 rue Abbe Groult	3			France			
SCI 100 rue Lauriston				France	IG	100,00%	100,00%
SCI 6 Square Foch				France	IG	100,00%	100,00%
SCI 8-10 place du Commerce				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Alpha Park		2		France	IP	50,00%	50,00%
SCI Asnieres 1				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Beausejour				France	IG	100,00%	100,00%
SCI BNP Paribas Pierre 2				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Boulevard Malesherbes				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Boulogne Centre				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Boulogne Nungesser				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Corosa				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Courbevoie				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Defense Etoile				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Defense Vendome				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Etoile				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Immeuble Demours				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Le Chesnay 1	3			France			
SCI Levallois 2				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Maisons 1	3			France			
SCI Malesherbes Courcelles				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Montrouge 2	3			France			
SCI Montrouge 3	3			France			
SCI Paris Cours de Vincennes	2			France	IG	100,00%	100,00%
SCI Moussorgski				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Residence le Chatelard			4	France			
SCI rue Mederic				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Rueil 1	3			France			
SCI Rueil Ariane				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Rueil Caudron				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Saint Maurice 2	3			France			
SCI Suresnes 2	3			France			
SCI Suresnes 3				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Vendome Athenes			2	France	IP	50,00%	50,00%
Shinan et Life Corée				Corée du sud	IP	50,00%	50,00%
State Bank India Life Cy				Inde	ME	26,00%	26,00%
Thai Cardif Insurance Life Company Limited				Thaïlande	ME	25,00%	25,00%
Vallitres	2			France	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008

1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Banque privée							
Banque Privée Anjou	*	1	5	France			
Bergues Finance Holding				Bahamas	IG	100,00%	99,99%
BNL International Luxembourg		5		Luxembourg			
BNP Paribas Bahamas Limited				Bahamas	IG	100,00%	99,99%
BNP Paribas Espana SA				Espagne	IG	99,58%	99,58%
BNP Paribas Investment Services LLC				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Bank Monaco	*			France	IG	100,00%	99,99%
Conseil Investissement				France	IG	100,00%	100,00%
Lavoro Bank Ag Zurigo		5		Suisse			
Nachenius, Tjeenk et Co NV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Servizio Italia SPA		4		Italie			
Personal Investors							
B*Capital	*			France	IG	99,96%	99,96%
Cortal Consors France	*			France	IG	100,00%	100,00%
FundQuest				France	IG	100,00%	100,00%
Geojit Financial Services Limited (Groupe)		1	10	Inde	IP	27,18%	27,18%
Investment Partners							
BNL Fondi Immobiliari		13		Italie	IG	100,00%	100,00%
BNP PAM Group				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Uruguay SA				Uruguay	12 ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Asia		2		Hong-Kong	12 ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Brasil Limitada				B Brésil	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management GmbH				Allemagne	12 ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Group Luxembourg				Luxembourg	IG	99,66%	99,66%
BNP Paribas Asset Management Japan Limited				Japon	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management SGR Milan SPA		5		Italie			
BNP Paribas Asset Management SGR Milan (ex BNL Gestioni SGR)		13		Italie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Singapore Limited		2		Singapour	12 ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Financière AMS (FinAMS)	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fund Services France				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Equity				France	12 ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas SGIC				Espagne	12 ME	100,00%	99,58%
Cardif Asset Management				France	IG	100,00%	100,00%
Cardif Gestion d'Actifs				France	IG	100,00%	100,00%
Charter Atlantic Capital corporation		8		Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Charter Atlantic Corporation		8		Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Cooper Neff Alternative Managers		8		France	12 ME	71,51%	71,51%
Fauchier Partners Management Limited (Groupe)				Royaume-Uni	IP	42,17%	62,50%
Fischer Francis Trees & Watts UK		8		Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Incorporation		8		Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Kabushiki Kaisha		8		Japon	IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Limited		8		Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Pte Limited		8		Singapour	IG	100,00%	100,00%
Fund Quest Incorporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Infra Capital Investors (ex Antin Participation 23)		2		France	12 ME	100,00%	100,00%
Malbec Partners Incorporation		1		Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Overlay Asset Management		8		France	IG	100,00%	100,00%
Shenyng & Wanguo BNP PAM Company Limited			2	Chine	ME	33,00%	33,00%
Shinhan BNP Paribas Investment Trust Management Co Ltd		10		Corée du Sud	IP	50,00%	50,00%
Sundaram BNP Paribas Asset Management Company Limited				Inde	ME	49,90%	49,90%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Methode	% contrôle	% intérêt
Securities Services							
BNP Paribas Fund Services			5	Luxembourg			
BNP Paribas Fund Services Australasia Limited				Australie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fund Services Dublin Limited				Irlande	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fund Services Holdings				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fund Services UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Services - BP2S	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Services Custody bank Limited (ex Royal Bank of Scotland International Custody Bank Ltd)		1		Jersey	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Services (Holdings) Limited (ex Royal Bank of Scotland International Securities Services (Holdings) Ltd)		1		Jersey	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Services International Holding SA			5	France			
BNP Paribas Trust Company (Guernsey) Limited (ex Royal Bank of Scotland International Trustee (Guernsey Ltd))			1	Guernsey	12 ME	100,00%	100,00%
Banco Excel Bank SA	1		5	Espagne			
NCVP Participacoes SA			2	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Services Immobiliers							
Asset Partenaires				France	IG	100,00%	93,64%
Atisreal Expertise				France	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Auguste-Thouard				France	IG	95,44%	95,44%
Atisreal Belgium SA				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Benelux SA				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Consult				France	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Consult GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Espana SA				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Atisreal GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Holding France				France	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Holding GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Hotels (ex SP & Partners)		2		France	IG	95,44%	95,44%
Atisreal International				France	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Irlande	1			Irlande	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Italia	1			Italie	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Luxembourg SA				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Property Management GmbH				Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Property Management Services				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Atisreal Proplan GmbH				Allemagne	IG	87,59%	87,59%
Atisreal USA Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Immobilier (ex Meunier Promotion)				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Immobilier Property Management				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Participations Financières Immobilières				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Limited (ex Chancery Lane Management Services Limited)				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Investment Management				France	IG	96,77%	96,77%
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Limited (ex BNP Paribas Real Estate Investments Services Limited)				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Développement Italia			2	Italie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Italia	1			Italie	IG	100,00%	100,00%
BSA Immobilier				France	IG	100,00%	100,00%
Cabinet Claude Sanchez	1			France	IG	100,00%	100,00%
Compagnie Tertiaire		5		France			
F G Ingenierie et Promotion Immobilière				France	IG	100,00%	100,00%
Genisar Servicios Inmobiliarios			5	Espagne			
Immobiliere des Bergues				France	IG	100,00%	100,00%
Partner's & Services	1			France	IG	100,00%	100,00%
Partenaires Gerance Soprofinance			5	France			

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Methode	% contrôle	% intérêt
Services Immobiliers (suite)							
SAS BNP Paribas Real Estate Investment Services (ex SA Comadim Hispania)	1			Espagne	IG	100,00%	100,00%
SA Gerer				France	IG	100,00%	100,00%
SA Meunier Hispania	1			Espagne	IG	100,00%	100,00%
SA Procodis	5			France			
SAS BNP Paribas Real Estate Property Management France				France	IG	100,00%	100,00%
SAS BNP Paribas Real Estate Investment Services (ex SAS ECM Real Estate)	1			France	IG	100,00%	100,00%
SAS BRSI	1			France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Habitat				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Habitat Ile de France				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Habitat Sud Ouest		2		France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Immobilier d'Entreprise				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Méditerranée				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Meunier Rhône Alpes				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Multi Vest (France) 4	1			France	IG	100,00%	100,00%
SAS Newport Management	1			France	IG	100,00%	100,00%
SAS Sofiane				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Studelltes				France	IG	100,00%	100,00%
SNC Espaces Immobiliers				France	IG	100,00%	100,00%
SNC Lot 2 Porte d'Asnières				France	IG	100,00%	100,00%
SNC Meunier Gestion				France	IG	100,00%	100,00%
Sifonte SL		5		Espagne			
Tasaciones Hipotecarias SA				Espagne	IG	100,00%	100,00%
Valuation Consulting Limited			4	Royaume-Uni			
Weatheralls Consultancy Services Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Corporate and Investment Banking							
France							
BNP Paribas Arbitrage	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities France	*			France	IG	99,96%	99,96%
BNP Paribas Equity Strategies France				France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Peregrine Group			5	France			
BNP Paribas Stratégies Actions				France	IG	100,00%	100,00%
Capstar Partners SAS France				France	IG	100,00%	100,00%
Harewood Asset Management			8	France	IG	100,00%	100,00%
Paribas Dérivés Garantis Snc				France	IG	100,00%	100,00%
Parifergie	*			France	IG	100,00%	100,00%
SAS Esomet				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Parilease	*			France	IG	100,00%	100,00%
Europe							
BNP Factor Portugal				Portugal	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Ireland				Irlande	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas (Bulgarie) AD			4	Bulgarie			
BNP Paribas Bank (Hongrie) RT			4	Hongrie			
BNP Paribas Bank (Polska) SA				Pologne	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Bank NV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Investments Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Markets Group Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodity Futures Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas E & B Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance PLC				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Luxembourg SA				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Net Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Sviluppo			4	Italie			
BNP Paribas Suisse SA				Suisse	IG	99,99%	99,99%
BNP Paribas UK Holdings Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP PUK Holding Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas ZAO				Russie	IG	100,00%	100,00%
Calllux SARL			2	Luxembourg	IG	60,00%	60,00%
Capstar Partners Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Delta Reinsurance Limited			8	Irlande	IG	100,00%	100,00%
Harewood Holdings Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
ISIS Factor SPA			4	Italie			
Landspire Limited			2	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Paribas Trust Luxembourg SA				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
Utexam Limited				Irlande	IG	100,00%	100,00%
Amériques							
BNP Paribas Andes			4	Perou			
BNP Paribas Asset Management Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Brasil SA				Bésil	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Canada				Canada	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capstar Partners Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodities Futures Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Leasing Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Mortgage Corporation			2	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas North America Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Principal Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas RCC Incorporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Methode	% contrôle	% intérêt
Amériques (suite)							
BNP Paribas Securities Corporation				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Capstar Partners LLC				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Cooper Neff Group Incorporated				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
French American Banking Corporation - F.A.B.C				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Harewood Asset Management (US) Incorporated (ex Cooper Neff Advisors Incorporated)				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Innocap Investment Management Incorporation			1	Canada	ME	25,00%	25,00%
Paribas North America				Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Petits Champs Participações e Serviços SA				Bésil	IG	100,00%	100,00%
Asie - Océanie							
BNP Equities Asia Limited				Malaisie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas (China) Limited				Chine	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage (Hong-Kong) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Singapore) Limited				Singapour	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance (Hong-Kong) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Futures (Hong-Kong) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas GRS (Hong Kong) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas India Solutions Private Limited				Inde	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Japan Limited	2			Japon	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Pacific (Australia) Limited				Australie	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Principal Investments Japan Limited	2			Japon	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Asia) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Japan) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Taiwan) Co Limited				Taiwan	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Korea Company Limited				Corée du Sud	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Singapore) Pte Limited				Singapour	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Services (Hong Kong) Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
Paribas Asia Equities Limited				Hong-Kong	IG	100,00%	100,00%
PT Bank BNP Paribas Indonésia				Indonésie	IG	100,00%	99,99%
PT BNP Paribas Securities Indonesia				Indonésie	IG	99,00%	99,00%
Structures Ad Hoc							
54 Lombard Street Investments Limited				Royaume-Uni	IG		
Alectra Finance PLC				Irlande	IG		
Altels Investments Limited				Irlande	IG		
APAC Finance Limited				Nouvelle Zelande	IG		
APAC Investments Limited				Nouvelle Zelande	IG		
APAC NZ Holdings Limited				Nouvelle Zelande	IG		
ARV International Limited				Iles Cayman	IG		
Austin Finance				France	IG		
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV				Pays-Bas	IG		
BNP Paribas Emissions und Handel. GmbH				Allemagne	IG		
BNP Paribas Finance Incorporated				Etats-Unis	IG		
BNP Paribas Islamic Issuance BV			2	Pays-Bas	IG		
BNP Paribas Singapore Funding Partnership			2	Singapour	IG		
Bougainville BV				Pays-Bas	IG		
China Jenna Finance 1 à 3				France	IG		
China Lucie Finance 1 à 3				France	IG		
China Marie Finance 1 et 2			2	France	IG		
China Newine Finance 1 à 4			2	France	IG		
China Samantha Finance 1 à 10				France	IG		
Crisps Limited				Iles Cayman	IG		
Epimetheus Investments Limited			4	Iles Cayman			
Epping Funding Limited			2	Iles Cayman	IG		
Epsom Funding Limited				Iles Cayman	IG		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Structures Ad Hoc (suite)							
Euroliberté PLC	4			Irlande			
European Hedged Equity Limited			4	Iles Cayman			
Fidex PLC				Royaume-Uni	IG		
Financière Paris Haussmann				France	IG		
Financière Tailbout				France	IG		
Forsete Investments SA		4		Luxembourg			
Global Guaranteed Equity Limited				Iles Cayman	IG		
Global Hedged Equity Investment Limited	4			Iles Cayman			
Global Liberté				Irlande	IG		
Global Protected Alternative Investments Limited				Iles Cayman	IG		
Global Protected Equity Limited			4	Iles Cayman			
Grenache et Cie SNC		2		Luxembourg	IG		
Harewood Investments N°1 à 6 Limited				Iles Cayman	IG		
Henaross Property Limited				Australie	IG		
Highbridge Limited		2		Iles Cayman	IG		
Iliad Investments PLC				Irlande	IG		
Joconde Investments SA		4		Luxembourg			
Laffitte Participation 2				France	IG		
Laffitte Participation 10				France	IG		
Laffitte Participation 12				France	IG		
Liquidity Trust		4		Iles Cayman			
Lock-In Global equity Limited				Iles Cayman	IG		
Marc Finance Limited				Iles Cayman	IG		
Muscat Investments Limited		2		Jersey	IG		
Omega Capital Investments Plc				Irlande	IG		
Omega Investments Cayman Limited		4		Iles Cayman			
Omega Capital Europe PLC		2		Irlande	IG		
Omega Capital Funding Limited		2		Irlande	IG		
Optichamps				France	IG		
Paregor	4			France			
Parrifaye Property Limited				Australie	IG		
Participations Opéra				France	IG		
Robin Flight Limited				Irlande	IG		
Royal Neuve I Sarl				Luxembourg	IG		
Royal Neuve II Sarl			2	Luxembourg	IG		
Royal Neuve V Sarl		2		Luxembourg	IG		
Royal Neuve VI Sarl		2		Luxembourg	IG		
SAS 2007 Panda Finance 2			2	France	IG		
SAS 2008 Panda Finance 6			2	France	IG		
SAS Esra 1 à 3	2			France	IG		
SAS Financière des Italiens	2			France	IG		
Singapore Emma Finance 1 SAS				France	IG		
Singapore Emma Finance 2 SAS				France	IG		
Sirocco Investments SA		4		Luxembourg			
SNC Atargatis				France	IG		
SNC Compagnie Investissement Italiens	2			France	IG		
SNC Compagnie Investissement Opéra	2			France	IG		
SNC Méditerranée				France	IG		
St Maarten CDO Limited		4		Iles Cayman			
Sunny Funding Limited				Iles Cayman	IG		
Swallow Flight Limited				Irlande	IG		
Tender Option Bond Municipal program				Etats-Unis	IG		
Thunderbird Investments PLC				Irlande	IG		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008

1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Dénomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Autres Activités							
Private Equity (BNP Paribas Capital)							
Clairville			5	Belgique			
Cobema				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Cobepa Technology			5	Belgique			
Compagnie Financière Ottomane				Luxembourg	IG	96,79%	96,79%
Erbe				Belgique	ME	47,01%	47,01%
Evalis	4			France			
Gepeco				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Paribas Participation Limitee				Canada	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Immobilières d'Exploitation							
Capefi	5			France			
Compagnie Immobilière de France	5			France			
Ejesur				Espagne	IG	100,00%	100,00%
SAS 5 Avenue Kleber				France	IG	100,00%	100,00%
SAS 37 La Perouse				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Foncière de la Compagnie Bancaire				France	IG	100,00%	100,00%
SAS Noria				France	IG	100,00%	100,00%
SCI Immobilière Marché Saint-Honoré				France	IG	100,00%	100,00%
Société d'Etudes Immobilières de Constructions - Seic				France	IG	100,00%	100,00%
Antin Participation 4		5		France			
Antin Participation 5				France	IG	100,00%	100,00%
Sociétés de portefeuille et autres filiales							
Antin Participation 15		5		France			
Ardi Immo			2	Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
BNL International Investment SA				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
BNL Multiservizi SPA		7		Italie	ME	100,00%	100,00%
BNP Paribas Covered Bonds	*			France	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas de Réassurance au Luxembourg				Luxembourg	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas International BV				Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies			2	Maroc	IG	100,00%	96,39%
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupe)				France	ME	50,00%	50,00%
BNP Paribas UK Treasury Limited				Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire Uk Fonds B			4	Royaume-Uni			
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P				France	IG	100,00%	100,00%
Financière BNP Paribas				France	IG	100,00%	100,00%
Financière Marché Saint Honoré				France	IG	100,00%	100,00%
GIE Groupement Auxiliaire et de Moyens - GAM				France	IG	100,00%	100,00%
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA				Luxembourg	ME	100,00%	100,00%
Omnium Gestion Développement Immobilier				France	IG	100,00%	100,00%
Placement, Gestion & Finance Holding - Plagefin				Luxembourg	IG	99,99%	99,99%
Sagip				Belgique	IG	100,00%	100,00%
Société Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI				France	IG	100,00%	100,00%
Société Française Auxiliaire - S.F.A.	5			France			
Société Orbaisienne de Participations	2			France	IG	100,00%	100,00%
UCB Bail	*			France	IG	100,00%	100,00%
UCB Entreprises	*			France	IG	100,00%	100,00%
UCB Locabail Immobilier	*			France	IG	100,00%	100,00%
Verner Investissements (Groupe)				France	ME	48,40%	48,40%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Denomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Structures Ad Hoc							
Antin Participation 7		5		France			
Antin Participation 13		5		France			
BNP Paribas Capital Trust LLC 1 - 3 - 4 - 6				Etats-Unis	IG		
BNP Paribas Capital Trust LLC 5		4		Etats-Unis			
BNP Paribas US Medium Term Notes Program				Etats-Unis	IG		
BNP Paribas US Structured Medium Term Notes LLC				Etats-Unis	IG		
BNP US Funding LLC		4		Etats-Unis			
Vela Mortgages SRL			2	Italie	IG		
Klépierre							
Akciova Spolocnost Arcol				Slovaquie	IG	100,00%	51,69%
AMAC SRO				Slovaquie	IG	100,00%	51,69%
AMC - Prague SRO		5		République Tchèque			
Besloten Vennotschap Capucine BV				Pays-Bas	IG	100,00%	51,69%
Bestes				République Tchèque	IG	99,00%	51,17%
Carré Jaude 2		2		France	IG	100,00%	51,69%
Clivia SPA			1	Italie	IP	50,00%	25,84%
Corvin Retail			1	Hongrie	IG	100,00%	51,69%
Duna Plaza Offices z.o.o		2		Hongrie	IG	100,00%	51,69%
Entertainment Plaza				République Tchèque	IG	100,00%	51,69%
GIE Klépierre Services			5	France			
I G C SPA				Italie	IP	50,00%	25,84%
ICD SPA				Italie	IG	100,00%	51,69%
Immo Dauland			1	France	IG	100,00%	43,42%
K2 Fund			2	Italie	IG	85,00%	43,93%
Kleavairo Imobiliaria SA			2	Portugal	IG	100,00%	51,69%
Klecar Italia SPA				Italie	IG	100,00%	42,90%
Klefin Italia SPA				Italie	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Corvin		2		Hongrie	IG	100,00%	51,69%
Klépierre CZ SRO				République Tchèque	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Galiera Krakow		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Galiera Poznan		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Krakow SP z.o.o				Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Larissa Limited		2		Grèce	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Lublin		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Luxembourg		2		Luxembourg	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Matera			2	Italie	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Meteores (ex Leg II Hellenic Holdings)		2		Luxembourg	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Novo				République Tchèque	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Plzen			2	République Tchèque	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Poznan SP z.o.o				Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Rybnik		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Trading Energia Kereskedelmi es Szolgáltato KFT			1	Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Sadyba SP z.o.o				Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Sosnowiec		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Klépierre Warsaw Sp z.o.o		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Krakow Plaza SP z.o.o				Pologne	IG	100,00%	51,69%
La Marquaysonne			1	France	IG	100,00%	39,28%
Les Boutiques de Saint Maximin		1	7	France	ME	43,00%	22,22%
Movement Poland SA		1		Pologne	IG	100,00%	51,69%
Noblespecialiste			1	France	IG	100,00%	39,28%
Progest		1		France	IG	100,00%	51,69%
Restorens		1		France	IG	100,00%	39,28%
Ruda Slaska Plaza SP z.o.o				Pologne	IG	100,00%	51,69%
Rybnik Plaza SP z.o.o		2		Pologne	IG	100,00%	51,69%
SA Cap Nord		1	5	France			

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Dénomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Klépierre (suite)							
SA Cinéma de l'Esplanade				Belgique	IG	100,00%	51,69%
SA Coimbra				Belgique	IG	100,00%	51,69%
SA Delcis CR			5	Republique Tchèque			
SA Devimo Consult			3	Belgique			
SA Finascente		6		Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Foncière de Louvain la Neuve				Belgique	IG	100,00%	51,69%
SA Galiera Parque Nascente		6		Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Gondobrico		6		Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Klecar Foncier Espana				Espagne	IG	100,00%	42,90%
SA Klecar Foncier Iberica				Espagne	IG	100,00%	42,90%
SA Klelou Immobiliare				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Kleminho				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Klenor Inmobiliaria				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Klépierre				France	IG	51,79%	51,69%
SA Klépierre Athinon AE				Grèce	IG	100,00%	42,90%
SA Klépierre Foncier Makedonia				Grèce	IG	100,00%	42,90%
SA Klépierre NEA Efkarpia AE				Grèce	IG	100,00%	42,90%
SA Klépierre Peribola Patras AE				Grèce	IG	100,00%	42,90%
SA Klépierre Portugal SGPS				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Klépierre Vallecas				Espagne	IG	100,00%	51,69%
SA Klépierre Vinaza				Espagne	IG	100,00%	51,69%
SA Kletel Inmobiliaria				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SA Place de l'accueil				Belgique	IG	100,00%	51,69%
SA Poznan Plaza				Pologne	IG	100,00%	51,69%
SA Reze Sud		1		France	ME	15,00%	7,75%
SA Sadyba Center				Pologne	IG	100,00%	51,69%
SA Sogecaec				Portugal	IG	100,00%	51,69%
SARL Belvedere Invest		1		France	IG	75,00%	38,76%
SARL Bois des Fenêtres			1	France	ME	20,00%	10,34%
SARL Csepel 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Debreceen 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Duna Plaza				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Effe Kappa			6	Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Forwing		1		France	IG	90,00%	46,52%
SARL Galiera Commerciale Assago				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Galiera Commerciale Cavallino				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Galiera Commerciale Collegno				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Galiera Commerciale Klépierre				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Galiera Commerciale Seravalle				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Galiera Commerciale Solbiate				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Gyor 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Immobiliare Magnolia				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Kanizsa 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Kaposvar 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Miskolc 2002				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Novate				Italie	IG	100,00%	51,69%
SARL Nyiregyhaza Plaza				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Proreal		1		France	IG	51,00%	26,36%
SARL Szeged Plaza				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Szolnok Plaza				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Uj Alba				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SARL Zalaegerszeg Plaza				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
SAS 5 Turin		5		France			
SAS CB Pierre				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Cecobil				France	IP	50,00%	25,84%
SAS Cecoville				France	IG	100,00%	51,69%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Dénomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Klépierre (suite)							
SAS Centre Jaude Clermont				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Espace Cordeliers		3		France			
SAS Holding Gondomar 1				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Holding Gondomar 2		1		France	IG	100,00%	51,69%
SAS Holding Gondomar 3				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Holding Gondomar 4		1		France	IG	100,00%	51,69%
SAS Kle Projet 1		1		France	IG	100,00%	51,69%
SAS Kle Projet 2		2		France	IG	100,00%	51,69%
SAS Klecapnor		2		France	IG	100,00%	43,42%
SAS KLE 1				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Klecar Participations Italie				France	IG	83,00%	42,90%
SAS Klemurs				France	IG	84,00%	43,42%
SAS Klépierre Finance				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Klépierre Participations et Financements				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Klépierre Pologne				Pologne	IG	100,00%	51,69%
SAS Le Havre Capelet		5		France			
SAS Le Havre Tourneville		5		France			
SAS LP7				France	IG	100,00%	51,69%
SAS Odysseum Place de France				France	IP	50,00%	25,84%
SAS Opale		5		France			
SAS Poitiers Alienor			5	France			
SAS Soaval				France	IP	50,00%	25,84%
SAS Socoseine		4		France			
SAS Vannes Coutume		2		France	IG	100,00%	51,69%
SC Centre Bourse				France	IG	100,00%	51,69%
SC Solorec				France	IG	80,00%	41,35%
SCI Acheres 2000		1		France	ME	30,00%	15,51%
SCI Aulnes Développement		1		France	IG	50,00%	13,44%
SCI Bassin Nord				France	IP	50,00%	25,84%
SCI Beausevran				France	IG	100,00%	42,90%
SCI Bègles Papin				France	IG	100,00%	51,69%
SCI Besançon Chalezeule			1	France	IG	100,00%	51,69%
SCI Champs de Mais		2		France	ME	25,00%	12,92%
SCI Champs des Haies		2		France	IP	50,00%	25,84%
SCI Combault				France	IG	100,00%	51,69%
SCI Des Dunes		1		France	IP	50,00%	25,84%
SCI Des Salines		1		France	IP	50,00%	25,84%
SCI Du Plateau		1		France	ME	30,00%	12,40%
SCI Edamarzy			1	France	IG	100,00%	51,69%
SCI Girardin		1		France	IP	33,00%	17,06%
SCI Haies Hautes Pommeraié		1		France	ME	43,00%	22,22%
SCI Halles Plerin		1		France	ME	25,00%	12,92%
SCI Immobilière de la Pommeraié		2		France	IP	50,00%	25,84%
SCI l'Emperi		1		France	ME	15,00%	7,75%
SCI La Française		1		France	IP	50,00%	25,84%
SCI La Plaine du Moulin à vent				France	IP	50,00%	25,84%
SCI La Rive		1		France	IG	47,00%	24,29%
SCI La Rocade		1		France	ME	38,00%	19,64%
SCI La Rocade Ouest		1		France	ME	37,00%	19,12%
SCI La Roche Invest		2	8	France	IG	100,00%	51,69%
SCI LC		2		France	IG	60,00%	17,06%
SCI Le Grand Pré		1		France	IP	50,00%	25,84%
SCI Le Mais		2		France	IG	55,00%	28,43%
SCI Les Bas Champs		1		France	IP	50,00%	25,84%
SCI Les Boutiques d'Osny		1		France	IG	67,00%	19,64%
SCI Les Roseaux		2	5	France			

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

Dénomination	(A)	(B)	(C)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêt
Klépierre (suite)							
SCI Maximeuble	1			France	IG	100,00%	51,69%
SCI Osny Invest	1			France	IG	57,00%	29,46%
SCI Plateau de Plerin	1			France	ME	25,00%	12,92%
SCI Plateau des Haies	1			France	IG	90,00%	46,52%
SCI Pommeraiie Parc	2			France	IP	50,00%	25,84%
SCI Rebecca	1			France	IG	70,00%	36,18%
SCI Saint Maximin Construction	1			France	IP	50,00%	25,84%
SCI Sandri-Rome	1			France	ME	15,00%	7,75%
SCI Secovalde				France	IG	55,00%	28,43%
SCI Sogegamar	1			France	ME	33,00%	17,06%
SCS Begles Arcins				France	IP	50,00%	25,84%
SCS Klecar Europe Sud				France	IG	83,00%	42,90%
SCS Ségécé				France	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Ceska Republika (ex SRO FMC Central Europe)				République Tchèque	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Espana (ex SL Centros Shopping Gestion)				Espagne	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Hellas Réal Estate Management				Grèce	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Italia (ex SARL P S G)				Italie	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Magyarország				Hongrie	IG	100,00%	51,69%
Ségécé Polska				Pologne	IG	100,00%	51,69%
SNC Angoumars				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Foncière Saint Germain				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Galae				France	IG	100,00%	51,69%
SNC General Leclerc 11-11bis Levallois				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Gier Services Entreprises - GSE	2	5		France			
SNC Jardins des Princes				France	IG	100,00%	51,69%
SNC KC 1 à 12				France	IG	100,00%	42,90%
SNC KC20				France	IG	100,00%	42,90%
SNC Kleber la Perouse				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Klecar France				France	IG	83,00%	42,90%
SNC Klegestion			5	France			
SNC Klépierre Conseil				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Kletransactions				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Le Barjac Victor				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Le Havre Lafayette				France	IP	50,00%	25,84%
SNC Le Havre Vauban				France	IP	50,00%	25,84%
SNC Parc de Coquerelles	1			France	IP	50,00%	25,84%
SNC Pasteur				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Ségécé Loisirs Transactions			5	France			
SNC Soccendre				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Société des Centres d'Oc et d'Oil - SCOO				France	IG	80,00%	41,35%
SNC Sodevac				France	IG	100,00%	51,69%
SNC Sodirev			1	France	IG	100,00%	39,28%
Sosnowiec Plaza z.o.o	2			Pologne	IG	100,00%	51,69%
Société des Centres Toulousains			1	France	IG	76,00%	39,28%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007	
(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007	
(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008	
1 - Acquisition	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
2 - Création, franchissement de seuil	9 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle
3 - Cession	10 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle
4 - Déconsolidation	11 - Reconsolidation
5 - Fusion entre entités consolidées	12 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif
6 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale	13 - Transferts d'activité consécutifs à la création du pôle Banque de détail en Italie
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence	

4.c REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

- Regroupements d'entreprises intervenus au premier semestre 2008

- Acquisition de SREI Equipment Finance Private Limited (Pôle IRS)

En avril 2008, BNP Paribas Lease Group, filiale de BNP Paribas, a acquis 50% des actions de la société indienne SREI Equipment Finance Limited, spécialisée dans le financement d'équipements d'infrastructures. Au 31 mars 2008, SREI Equipment Finance Private Limited présentait un total de bilan établi selon les normes comptables indiennes de 755 millions d'euros, essentiellement composé :

- à l'actif, de prêts et créances sur la clientèle pour 684 millions d'euros ;
- au passif, de dettes envers les établissements de crédit pour 591 millions d'euros et de dettes représentées par un titre pour 156 millions d'euros.

SREI Equipment Finance Private Limited sera consolidée au sein des états financiers du groupe BNP Paribas dès que la réalisation des plans d'action mis en œuvre lui permettra de produire les informations financières nécessaires afin de répondre aux normes comptables internationales en matière de publications, et cela au plus tard le 31 décembre 2008.

- Regroupements d'entreprises intervenus au premier semestre 2007

Entreprise acquise	Pôle	Pays	Pourcentage acquis	en millions d'euros						
				Prix d'acquisition	Ecart d'acquisition	Impact sur la trésorerie	Chiffres clé du bilan à la date d'acquisition ⁽¹⁾			
							Actif	Passif		
Banque Privée Anjou										
	AMS et BDDF	France	100%	183	68	(78)	Prêts à des établissements de crédit	124	Dettes envers les établissements de crédit	38
							Prêts à la clientèle	273	Dépôts de la clientèle	277
RBS International Securities Services Limited										
	AMS	Royaume-Uni	100%	174	135	(174)	Prêts à des établissements de crédit	2 580	Dépôts de la clientèle	2 811
Exelbank										
	AMS	Espagne	100%	65	39	(65)	Prêts à des établissements de crédit	413	Dépôts de la clientèle	391

⁽¹⁾ Données en valeur de marché ou son équivalent.

- Banque Privée Anjou

En mai 2007, BNP Paribas SA a acquis la totalité des actions de la société Dexia Banque Privée France, renommée Banque Privée Anjou, qui gère plus de 2,2 milliards d'euros d'actifs pour le compte de particuliers et d'associations notamment à but non lucratif.

Banque Privée Anjou a été consolidée à partir de sa date d'acquisition. Sa contribution au résultat net du groupe BNP Paribas n'est pas significative sur le premier semestre 2007.

Banque Privée Anjou a procédé à la transmission universelle de son patrimoine à BNP Paribas SA le 28 décembre 2007 et, par voie de conséquence, est déconsolidée en tant que filiale du périmètre de consolidation du Groupe BNP Paribas depuis lors.

- RBS International Securities Services Limited

En juin 2007, BNP Paribas a acquis la totalité des actions de la société RBS International Securities Services Limited. Cette société offre des services de conservation globale de titres, d'administration de fonds et de banque dépositaire aux gestionnaires de fonds et de fortunes privées sur les marchés « offshore » de Jersey, Guernesey et de l'île de Man. Elle gère plus de 44 milliards d'euros d'actifs en conservation et 9 milliards d'euros d'actifs sous administration. RBS International Security Service a été consolidée au deuxième semestre 2007.

- Exelbank

En juin 2007, BNP Paribas Securities Services, filiale de BNP Paribas, a acquis la totalité des actions d'Exelbank, société qui se consacre aux opérations de règlement-livraison et à la conservation de titres, à la fonction dépositaire ainsi qu'aux services de sous-traitance d'opérations de banque privée en Espagne. Exelbank a été consolidée au deuxième semestre 2007.

Exelbank a été fusionnée avec la succursale en Espagne de BNP Paribas Securities Services en octobre 2007 rétroactivement à sa date d'acquisition puis a été dissoute.

4.d PROLONGEMENT AU PREMIER SEMESTRE 2008 DE LA CRISE FINANCIERE AMORCEE AU DEUXIEME SEMESTRE 2007

Le retournement du cycle du marché immobilier aux Etats-Unis, intervenu au deuxième semestre 2007, s'est poursuivi au premier semestre 2008, entretenant la défiance des investisseurs à l'égard des instruments financiers structurés résultant d'opérations de titrisation. Les prix de marché et les valeurs des paramètres servant à valoriser ces instruments s'en sont trouvés affectés et ont continué à se dégrader.

Le prolongement et l'extension de la crise immobilière aux Etats-Unis ont aussi accentué la fragilité de la situation financière des sociétés de rehaussement de crédit, qui se sont portées caution des actifs immobiliers titrisés, en particulier à composante subprime. Certaines d'entre-elles ont vu leur notation abaissée par les agences de notation avec pour effet d'augmenter la prime de risque servant de paramètre d'évaluation aux instruments financiers émis par ces entreprises, et de ce fait la dépréciation de ces instruments.

Pour le Groupe BNP Paribas, le principal effet de la crise au premier semestre 2008 concerne l'évaluation du risque de contrepartie attaché aux achats de protection auprès de sociétés américaines de rehaussement de crédit.

- Exposition au risque de contrepartie des sociétés américaines de rehaussement de crédit par catégorie de sous-jacent :

Exposition brute au risque de contrepartie ⁽³⁾ En millions d'euros, au	30 juin 2008	31 décembre 2007
CDO's ⁽¹⁾ de RMBS ⁽²⁾ subprime aux Etats-Unis	1 845	1 336
CDO's ⁽¹⁾ de RMBS ⁽²⁾ en Europe	32	13
CDO's ⁽¹⁾ de CMBS ⁽²⁾	335	122
CDO's ⁽¹⁾ de dettes émises par des entreprises	499	227
CLO's ⁽¹⁾	320	166
Instruments non porteurs d'un risque de crédit	15	19
Total de l'exposition brute au risque de contrepartie	3 046	1 883

(1) Titres adossés à des obligations et des dettes : CDO's (Collateralized Debt Obligations) et CLO's (Collateralized Loan Obligations)

(2) RMBS : Residential Mortgage Backed Securities
CMBS : Commercial Mortgage Backed Securities

(3) L'exposition brute au risque de contrepartie est définie comme la valeur de marché des instruments financiers considérés.

- Ajustements de valeur des instruments de protection émis par les sociétés américaines de rehaussement de crédit détenus par le Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au	30 juin 2008	31 décembre 2007
Exposition brute au risque de contrepartie	3 046	1 883
Instruments de couverture	(599)	(757)
Exposition résiduelle non couverte	2 447	1 126
Ajustements de valeur liés au risque de contrepartie	(1 295)	(420)
Exposition nette au risque de contrepartie	1 152	706

Les ajustements de valeur réalisés au premier semestre 2008 se sont élevés à 913 millions d'euros dont 828 millions d'euros en produit net bancaire et 85 millions d'euros en coût du risque. Ces ajustements de crédit sont partiellement compensés par des gains sur couvertures de 158 millions d'euros au premier semestre 2008.

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars & Guérard
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires
BNP Paribas
16, Boulevard des Italiens
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 26 août 2008

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars & Guérard

Pascal Colin

Etienne Boris

Hervé Hélias

5. Evénements récents

Le 1er Août 2008

BNP Paribas Private Bank, Nachenius Tjeenk et Insinger de Beaufort unissent leurs forces pour donner naissance à un leader de la gestion privée anglo-néerlandais

BNP Paribas Private Bank et Insinger de Beaufort Holdings S.A. annonce aujourd'hui la conclusion d'un partenariat stratégique. Cette transaction comprend deux volets. BNP Paribas Private Bank va prendre, pour un montant de 60 millions d'euros, une participation de 35 % au capital d'Insinger de Beaufort Holdings B.V., la société holding de Bank Insinger de Beaufort N.V. (« Insinger de Beaufort »). Parallèlement, BNP Paribas Private Bank va apporter à Insinger de Beaufort ses activités de banque privée aux Pays-Bas, avec Nachenius Tjeenk, et ses activités au Royaume-Uni. En contrepartie, BNP Paribas Private Bank recevra des actions supplémentaires du nouveau groupe, portant ainsi sa participation entre 60 % et 65 % du capital (en fonction de la valeur d'actif net des activités ainsi rapprochées).

Ce partenariat stratégique donnera naissance à un leader anglo-néerlandais de la gestion privée dont BNP Paribas Private Bank sera l'actionnaire majoritaire. Insinger de Beaufort Holdings S.A. détiendra le solde du capital du groupe issu de ce rapprochement. Des mécanismes de liquidité prévus pour 2013 seront mis en place afin de permettre à Insinger de Beaufort Holdings S.A. de céder sa participation dans le nouveau groupe.

A la clôture de la transaction, prévue début 2009, le nouveau groupe gèrera un encours supérieur à 10 milliards d'euros, ce qui en fait un acteur de premier plan dans le secteur de la gestion de fortune aux Pays-Bas. Le groupe comptera environ 250 collaborateurs et aura une équipe de direction issue des différentes entités. Le groupe, dont le siège social se situe à Amsterdam, disposera de succursales à La Haye et à Eindhoven pour les activités de banque privée, et à Londres pour les activités d'asset management et pour assurer la couverture de la clientèle internationale de particuliers fortunés.

BNP Paribas Private Bank est un acteur important dans le secteur de la gestion privée. Cette acquisition s'inscrit dans sa stratégie de croissance dans les pays européens où elle renforce ainsi sa position. Ce partenariat va donner naissance à un groupe qui sera un des cinq premiers gérants privés aux Pays-Bas, et un acteur clef à Londres sur le marché de la gestion privée pour les clients internationaux. Les clients de ce nouveau groupe bénéficieront de la solidité et de la sécurité d'une banque privée internationale, qui fait partie de l'un des plus grands groupes bancaires au monde.

Insinger de Beaufort est un des principaux acteurs en banque privée et en asset management aux Pays-Bas, au service d'une clientèle essentiellement composée de clients privés et d'investisseurs institutionnels. A fin mars 2008, les actifs sous gestion s'élevaient à 5,6 milliards d'euros. Créée en 1779, elle possède son siège à Amsterdam et emploie près de 160 collaborateurs. Ces dernières années, elle a renforcé ses activités de gestion privée et gestion d'actifs. Le résultat avant impôts de ses activités cœur de métier s'est élevé, en 2007, à 12,3 millions d'euros.

Nachenius Tjeenk, acquise en 2005, est la filiale de banque privée de BNP Paribas Private Bank aux Pays-Bas. Créé en 1790 et basé à Amsterdam, elle emploie près de 80 collaborateurs. A fin mars 2008, elle avait 2,4 milliards d'actifs clients.

Tout comme Insinger de Beaufort, BNP Paribas Private Bank se concentre, depuis Londres, sur la gestion d'une clientèle internationale fortunée et gérait, à fin mars 2008, 2,3 milliards d'actifs au Royaume-Uni.

Le 17 Juillet 2008

BNP Paribas Securities Services finalise l'intégration d'EXELBANK

BNP Paribas Securities Services finalise avec succès le transfert des activités d'Exelbank. Toutes les positions clients anciennement détenues par Exelbank sont désormais détenues par BNP Paribas Securities Services en Espagne.

En juin 2007, BNP Paribas avait annoncé l'acquisition d'Exelbank, société spécialisée dans les services de conservation de titres et banque dépositaire, détenue par Banco Sabadell. Soigneusement coordonné, le processus d'intégration mis en œuvre depuis a été particulièrement bien perçu par les clients des deux sociétés. Cette acquisition a permis à BNP Paribas Securities Services de renforcer ses positions sur l'un des principaux marchés financiers européens. Elle confirme ainsi son engagement d'offrir l'ensemble des services pour ses clients investissant sur l'ensemble des catégories d'actifs. En développant ainsi ses compétences et sa présence au niveau local, BNP Paribas Securities Services renforce encore sa plateforme mondiale.

BNP Paribas Securities Services confirme sa position de leader sur le marché espagnol, où la banque dispose déjà d'une importante base de clientèle locale et internationale. Elle propose déjà aux investisseurs institutionnels une gamme complète de services de gestion de titres.

BNP Paribas Securities Services, société leader sur le marché des services de titres, gère en Espagne plus de 210 milliards d'euros d'actifs en tant que dépositaire. La banque gère plus de 100 fonds communs de placement (FCP) et assure la conservation de titres pour le compte de 270 FCP.

Le 1er Juillet 2008

Jean-Laurent Bonnafé est nommé Directeur Général délégué

Jean Clamon est nommé Délégué Général

Le Conseil d'administration de BNP Paribas s'est réuni le mardi 1er juillet 2008 sous la présidence de Michel Pébereau.

Sur la proposition de Baudouin Prot, il a décidé une importante évolution de la Direction Générale du Groupe et approuvé différentes nominations ainsi que la nouvelle composition du Comité exécutif qui en résulte.

BNP Paribas fait aujourd'hui partie des dix premiers groupes bancaires mondiaux. Il a connu ces dernières années une très forte croissance et figure parmi les groupes résistant le mieux à la crise financière. Baudouin Prot, Administrateur Directeur Général, a proposé au Conseil d'administration d'adapter l'organisation du Groupe aux caractéristiques actuelles de ses métiers tout en confirmant l'indépendance des fonctions de contrôle, dont la crise financière vient à nouveau de mettre en lumière le rôle vital, et en améliorant leur coordination.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, les deux Directeurs Généraux délégués aux côtés de Baudouin Prot seront Georges Chodron de Courcel, qui occupe déjà cette fonction, et Jean-Laurent Bonnafé, dont la nomination prendra effet à compter du 1er septembre 2008 et qui dirigera les activités de banque de détail du Groupe.

A compter de cette date, Jean Clamon sera nommé Délégué Général et assurera la coordination de l'ensemble du contrôle interne de BNP Paribas.

Tandis que le Groupe poursuit l'optimisation de son dispositif de Banque de Détail, l'organisation mise en place ces dernières années par le pôle Asset Management and Services (AMS), dirigé par Alain Papiasse, démontre son efficacité et le pôle Corporate and Investment Banking (CIB), dirigé par Jacques d'Estais, résiste particulièrement bien à la crise. Il a récemment renforcé son dispositif de couverture des clientèles de grandes entreprises et institutionnels à travers le monde.

Avec les évolutions détaillées ci-après, l'ensemble du Groupe est particulièrement bien armé pour continuer à se développer et à faire face à l'environnement conjoncturel difficile qui frappe l'univers financier depuis un an.

Rassemblement de toutes les activités de banque de détail sous une responsabilité unique.

BNP Paribas réalise aujourd'hui plus de la moitié de ses revenus dans la banque de détail, métier dans lequel il dispose désormais d'une forte présence internationale, avec notamment 4.000 agences hors de France sur un total de 6.000 et des métiers spécialisés dans le crédit aux particuliers et le financement d'équipement des entreprises.

A compter du 1er septembre 2008, Jean-Laurent Bonnafé sera responsable des activités de banque de détail du Groupe. Pierre Mariani, membre du Comité exécutif, sera nommé à cette date Directeur Général adjoint et co-responsable, tout en conservant la charge du pôle International Retail Services (IRS).

Cette évolution permettra notamment de :

- Apporter aux clients des activités de Banque de Détail les avantages d'un véritable dispositif mondial.
- Favoriser l'industrialisation des activités, la mutualisation des grands investissements, ainsi que les transferts de savoir-faire et d'innovation entre les réseaux bancaires et les métiers spécialisés dans le crédit aux particuliers et le financement d'équipement des entreprises.
- Développer les ventes croisées entre réseaux et métiers spécialisés du retail, et avec les pôles de CIB et d'AMS de BNP Paribas.
- Favoriser le développement du Groupe dans ces métiers, par croissance externe comme par croissance organique.

A compter du 1er septembre 2008 :

- Fabio Gallia sera proposé comme Administrateur Délégué au Conseil d'Administration de BNL et sera nommé membre du Comité exécutif du Groupe.
- François Villeroy de Galhau (actuellement PDG de BNP Paribas Personal Finance) deviendra responsable du pôle de banque de détail en France (BDDF) et membre du Comité exécutif du Groupe.
- Bruno Salmon sera nommé Président et Thierry Laborde (actuellement Directeur des réseaux de proximité de BDDF) Administrateur Directeur Général de BNP Paribas Personal Finance.
- Yves Martrenchar sera nommé responsable de l'animation de la distribution, des produits et marchés pour l'ensemble des activités de banque de détail du Groupe.

Ces nominations croisées illustrent la volonté de favoriser les échanges d'expertises et les coopérations au sein du nouvel ensemble.

Renforcement de la coordination du contrôle interne du Groupe

La bonne résistance de BNP Paribas s'explique en grande partie par la place importante des fonctions de contrôle dans son modèle managérial. Afin de poursuivre sa croissance dans les meilleures conditions de rentabilité et de sécurité, le Groupe entend continuer à renforcer le rôle, l'indépendance et la coordination de son contrôle interne.

Jean Clamon, en tant que Délégué Général assurera la coordination de l'ensemble du contrôle interne du Groupe ainsi que la cohérence et l'efficacité du contrôle du risque de non-conformité. Il assurera, en outre, la supervision des fonctions juridiques et fiscales du Groupe et aura la charge de la responsabilité sociale et environnementale de BNP Paribas.

Plusieurs autres nominations concernant les instances dirigeantes du Groupe prendront effet le 1er septembre 2008 :

Philippe Bordenave, responsable de Finances-Développement Groupe et membre du Comité exécutif, sera nommé Directeur Général Adjoint de BNP Paribas.

Michel Konczaty, responsable de Group Risk Management, sera nommé membre du Comité exécutif du Groupe.

Vivien Levy-Garboua sera nommé Senior Advisor de BNP Paribas. Il remplacera Dominique Hoenn au moment du départ de ce dernier à la retraite, à la fin de l'année 2008.

A la suite de ces différentes nominations et évolutions, Baudouin Prot a déclaré : « BNP Paribas dispose d'un fort potentiel de développement et de nombreux atouts pour améliorer encore ses positions concurrentielles, dans un environnement qui crée des défis sans précédent pour la profession bancaire. Aux côtés de Georges Chodron de Courcel, Jean-Laurent Bonnafé m'assistera dans la conduite du Groupe tandis que Jean Clamon disposera des prérogatives nécessaires pour assurer une adaptation permanente du contrôle interne à toutes les nouvelles problématiques. »

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF

au 1er septembre 2008_____

Le Comité exécutif, autour de Baudouin Prot, Administrateur Directeur Général, Georges Chodron de Courcel, Directeur Général délégué et Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général délégué, sera composé de :

- Jean Clamon, Délégué général, responsable de la fonction Conformité et de la coordination du contrôle interne
- Philippe Bordenave, Directeur Général Adjoint, responsable de la fonction Finances-Développement Groupe
- Jacques d'Estais, responsable du pôle Corporate and Investment Banking
- Fabio Gallia, responsable du pôle BNL b.c.
- Michel Konczaty, responsable de la fonction Group Risk Management
- Frédéric Lavenir, responsable de la fonction Ressources Humaines Groupe
- Alain Marbach, responsable de la fonction Technologies et Processus
- Pierre Mariani, Directeur Général Adjoint, co-responsable des activités de banque de détail, en charge du pôle International Retail Services
- Alain Papiasse, responsable du pôle Asset Management and Services
- François Villeroy de Galhau, responsable du pôle Banque de Détail en France

Le 25 Juin 2008

Bank of Sharjah et BNP Paribas : étape décisive pour un accord de partenariat au Liban

Emirates Lebanon Bank sal (filiale de Bank of Sharjah) et BNP Paribas ont annoncé aujourd'hui avoir déposé à la Banque Centrale du Liban une demande d'approbation de leur projet de partenariat au Liban. Conformément à ce projet, Bank of Sharjah acquerra à travers sa filiale au Liban Emirates Lebanon Bank sal (précédemment Banque de la Békaa sal) les activités de la succursale libanaise de la Banque Nationale de Paris Intercontinentale (filiale de BNP Paribas). Bank of Sharjah détiendra une participation majoritaire de 81% dans Emirates Lebanon Bank sal et la BNPI France une part de 19%. De nombreuses coopérations sont en cours de discussion entre Emirates Lebanon Bank et BNP Paribas, notamment dans les domaines de la Banque privée et de la gestion d'actifs.

La Direction de la BNPI Liban sera détachée de BNP Paribas et mise à la disposition de la nouvelle entité. L'ensemble du personnel bénéficiera d'une garantie d'emploi pour une durée de trois ans. Les clients de la BNPI Liban bénéficieront de la continuité de la relation avec leur banque et d'une offre de produits et services renforcée.

Varouj Nerguizian, directeur exécutif et directeur général de Bank of Sharjah et PDG de la nouvelle banque, a annoncé que 30% du capital sera offert à un groupe d'investisseurs privés du Liban et du Golfe, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes.

Bank of Sharjah a annoncé sa volonté d'établir progressivement une franchise dans toute la région du Moyen-Orient et a dernièrement élevé le capital-actions de Emirates Lebanon Bank sal à 50 millions de dollars, tout en injectant une contribution en espèces au capital de 100 millions de dollars pour porter les fonds propres à 150 millions de dollars.

L'opération libanaise permettra de constituer une plateforme pour l'expansion future de Bank of Sharjah au Levant, où la banque a l'intention de profiter des importantes synergies avec les pays du Golfe.

La BNPI est présente au Liban depuis 1944 à travers un réseau de 5 agences avec un total de bilan représentant 850 millions de dollars à fin 2007, au service de 13 500 clients particuliers et de 1 300 entreprises.

Le 10 juin 2008

BNP Paribas prend position parmi les leaders du marché Américain du Prime Brokerage Actions avec l'acquisition des activités de Bank Of America

Cette acquisition ciblée renforce le leadership mondial dans les dérivés actions de BNP Paribas, l'une des premières banques de financement et d'investissement européennes

Le 10 juin 2008, BNP Paribas a signé un accord définitif pour acquérir les activités de prime brokerage actions de Bank of America. Cette transaction, qui reste soumise à l'approbation des autorités, devrait être finalisée au cours du deuxième semestre 2008. Elle implique le transfert du portefeuille clients, des équipes et des systèmes d'information de l'entité concernée.

Les activités de prime brokerage actions de Bank of America fournissent une large gamme de services aux hedge funds : financement sécurisé, règlement-livraison et conservation de titres, prêts de titres, présentation aux investisseurs, solutions informatiques sur mesure... Il s'agit d'une activité à faible risque, peu consommatrice de capital et orientée vers le service aux clients. Après 13 années de croissance soutenue, Bank of America dispose dans ce métier de plus de 300 collaborateurs et d'un portefeuille de clients qui compte plus de 500 hedge funds. Cette acquisition fait de BNP Paribas l'un des principaux Prime brokers aux Etats-Unis.

BNP Paribas est d'ores et déjà un acteur majeur en Europe dans les activités de banque de financement et d'investissement et un leader mondial dans les dérivés actions. La stratégie de CIB aux Etats-Unis a toujours consisté à se développer dans les métiers où son expertise lui permet de se mesurer avec succès à des acteurs domestiques puissants. Cette acquisition s'inscrit dans la droite ligne de cette stratégie car elle permettra à la banque de mettre à disposition d'une clientèle encore plus étendue sa plate-forme performante de Dérivés Actions, dans le respect de ses normes strictes en matière de gestion des risques. Elle permet également à BNP Paribas d'accélérer sa croissance organique aux Etats-Unis grâce à une acquisition ciblée qui présente une excellente cohérence stratégique, avec un risque d'intégration très limité et un impact négligeable sur le ratio de capital Tier 1.

Le 26 mai 2008

Annnonce de la création d'une Joint-Venture européenne par BNP Paribas Lease Group et JCB

Le 26 mai 2008, BNP Paribas Lease Group, leader européen des solutions locatives pour les équipements professionnels, a conclu une nouvelle joint-venture avec JCB, premier constructeur européen de matériels de chantier et de machines agricoles afin d'offrir des solutions de financement des matériels et de gestion financière des réseaux de distribution sur les marchés européens de JCB.

La joint-venture européenne JCB Finance proposera un vaste éventail de solutions locatives - crédit-bail, location financière - avec pour objectif de créer de nouvelles opportunités de vente des matériels JCB en Europe, et fournira des offres flexibles d'aide au financement des stocks et du matériel de démonstration des revendeurs.

David Miller, Directeur Général, JCB Financial Solutions, a déclaré : « BNP Paribas Lease Group est le plus grand spécialiste européen du financement d'équipement, avec plus de 50 ans d'expérience à son actif. Nous avons collaboré avec succès depuis plus de trois décennies. Par ailleurs, je suis ravi que nous soyons désormais en mesure de réunir nos deux entreprises leaders du marché pour investir dans un nouveau projet d'envergure et prometteur pour le bénéfice des clients et des concessionnaires de JCB ».

En 1994, après plusieurs années de collaboration fructueuse en France, les deux sociétés ont créé la première joint-venture dédiée au financement des ventes de JCB en France. Depuis, la coopération entre BNP Paribas Lease Group et JCB s'est renforcée en Europe et, plus récemment, en Inde et aux Etats-Unis.

M. Miller a ajouté : « JCB s'est rapidement développé ces dernières années pour devenir le troisième fabricant mondial d'équipement de matériels de BTP. En cherchant à poursuivre cette croissance impressionnante, nous souhaitons améliorer l'assistance proposée aux clients des matériels JCB à l'aide de solutions de financement globales plus innovantes. Nous désirons également optimiser les possibilités de financement offertes aux vendeurs JCB. La création de la joint-venture JCB Finance en Europe est une étape déterminante, qui nous permet de répondre à ces objectifs sur un certain nombre de marchés-clés pour les produits JCB ».

La joint-venture, détenue à 50,1 % par BNP Paribas Lease Group et à 49,9 % par JCB, proposera, dans un premier temps, des solutions de financement pour les équipements JCB neufs et d'occasion en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne ; cette offre sera complétée, en temps utile, par une extension des services et de la couverture géographique.

6. Conseil d'administration et Comité exécutif

Au 30 juin 2008, les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Michel PEBEREAU
- Patrick AUGUSTE
- Claude BEBEAR
- Jean-Louis BEFFA
- *Suzanne BERGER*
- Jean-Marie GIANNO
- *François GRAPPOTTE*
- *Alain JOLY*
- *Denis KESSLER*
- *Jean-François LEPETIT*
- *Laurence PARISOT*
- *Hélène PLOIX*
- Baudouin PROT
- *Louis SCHWEITZER*
- *Daniela WEBER-REY*

(en italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance selon les recommandations de place¹⁰).

La composition du Comité exécutif au 30 juin 2008 est inchangée par rapport au 31 mars 2007 :

- Baudouin Prot
- Georges de Courcel
- Jean Clamon
- Jean-Laurent Bonnafé
- Philippe Bordenave
- Jacques d'Estais
- Frédéric Lavenir
- Vivien Lévy-Garboua
- Alain Marbach
- Pierre Mariani
- Alain Papiasse

¹⁰ Les « recommandations » ou « critères de place » se réfèrent aux « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints du MEDEF et de l'AFEP de 1995, 1999 et 2002 » d'octobre 2003 ainsi qu'au « Guide d'élaboration des documents de référence » publié le 21.01.2006 par l'AMF.

7. Composition de l'actionnariat au 30 juin 2008

(en pourcentage du capital)

AXA	5,9%
Salariés	5,9%
- dont FCPE Groupe	4,3%
- dont détention directe	1,6%
Institutionnels	80,0%
- dont Europe	52,2%
- dont hors d'Europe	27,8%
Actionnaires individuels	6,3%
Divers et non identifiés	1,9%

Source : BNP Paribas et Titres aux Porteur identifiés auprès d'Euroclear France

Depuis l'Assemblée Générale mixte du 23 mai 2000 au cours de laquelle les actionnaires ont décidé la fusion entre la BNP et Paribas, le titre BNP est devenu BNP Paribas ; le code Euroclear-France est alors resté inchangé (13110). A compter du 30 juin 2003, l'action BNP Paribas est désignée par son code ISIN (FR0000131104).

Les actions BNP ont été admises à la cote officielle de la Bourse de Paris sur le Règlement Immédiat, le 18 octobre 1993, première date de cotation après la privatisation, puis le 25 octobre sur le Règlement Mensuel ; depuis la généralisation du comptant le 25 septembre 2000, l'action BNP Paribas est éligible au SRD (Service de Règlement Différé). Le titre est négocié à Londres sur le SEAQ International, à la Bourse de Francfort ainsi qu'à Milan sur le MTA International depuis le 24 juillet 2006. Depuis le 13 mars 2000, l'action BNP Paribas est également cotée à la bourse de Tokyo (elle en a intégré la « First Section » le 7 février 2005). De plus, un programme ADR (American Depositary Receipt) 144A « Level 1 » est actif aux Etats-Unis depuis la privatisation, JP Morgan Chase agissant en tant que banque dépositaire (1 action BNP Paribas est représentée par 2 ADR).

8. Parties liées

Les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.d aux états financiers du 31 décembre 2007.

9. Facteurs de risques et d'incertitudes

La typologie des risques évolue au rythme des travaux méthodologiques et des exigences réglementaires.

RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit est le risque de perte de valeur économique des créances de la banque, existantes ou potentielles du fait d'engagements donnés, lié à la migration de la qualité de crédit de ses débiteurs pouvant aller jusqu'à se matérialiser par le défaut de ces derniers. L'évaluation de cette probabilité de défaut et de la récupération attendue en cas de défaut sont les éléments essentiels de la mesure de la qualité du crédit.

Le risque de crédit au niveau d'un portefeuille intègre le jeu des corrélations entre les valeurs des créances qui le composent.

Le risque de crédit se manifeste tant dans l'activité de prêt qu'à l'occasion des opérations de marché, d'investissement ou de règlement où la banque est potentiellement confrontée au défaut de sa contrepartie.

Ainsi, le risque de contrepartie se réfère au risque bilatéral sur un tiers avec lequel une ou plusieurs transactions de marché ont été conclues. Son montant varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions sous-jacentes.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte de valeur économique d'instruments figurant au bilan de la banque, provoquée par l'évolution défavorable de paramètres de marché.

Ces paramètres peuvent être observables sur un marché, comme, par exemple, les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions et des matières premières, les prix de dérivés cotés en bourse, le prix d'autres actifs marchands tels que les biens immobiliers ou les automobiles.

Ils peuvent, dans d'autres cas, être déduits directement de paramètres observables : c'est le cas des marges de crédit, des volatilités ou des corrélations implicites.

Ils peuvent enfin ne pas être observables sur un marché mais être issus d'analyses statistiques ou de mesures empiriques.

L'absence de liquidité est un facteur important de risque de marché. En cas de liquidité étroite ou nulle, un instrument ou un actif marchand peut ne pas être négocié à sa valeur théorique, par exemple du fait d'un désintérêt des intervenants, de contraintes juridiques ou encore d'un marché en sens unique.

Le risque de marché est principalement présent dans les portefeuilles de négoce d'instruments financiers. Il se trouve également dans certains autres portefeuilles d'actifs de la banque, par exemple :

- les portefeuilles de participations,
- les immeubles en cours de commercialisation,
- les automobiles offertes à la location, pour la fluctuation de leur valeur résiduelle à l'issue de la période de location.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte économique résultant de processus internes défectueux ou inadaptés ou d'événements externes, qu'ils soient de nature délibérée, accidentelle ou naturelle. Sa gestion repose sur l'analyse de l'enchaînement cause – événement – effet.

Les processus internes sont notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques. Les inondations, les incendies, les tremblements de terre, les attaques terroristes, etc., sont des exemples d'événements externes. Les événements de crédit ou de marché comme les défauts ou les changements de valeur n'entrent pas dans le champ d'analyse du risque opérationnel.

Le risque opérationnel comprend les risques juridiques, les risques fiscaux, les risques liés aux systèmes d'information, les conséquences pécuniaires éventuelles du risque de réputation, de même que le risque de non-conformité. Cependant, en raison de son importance et de son lien avec le risque de réputation, le risque de non-conformité fait l'objet d'un traitement spécifique.

RISQUE DE NON CONFORMITE ET DE REPUTATION

Le risque de non-conformité est défini dans la réglementation française comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, assorti de perte financière significative, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions de l'organe exécutif prises, notamment, en application des orientations de l'organe délibérant.

Par définition, ce risque est une sous-catégorie du risque opérationnel. Cependant, certains impacts liés au risque de non-conformité peuvent représenter davantage qu'une pure perte de valeur économique et peuvent nuire à la réputation de l'établissement. C'est pour cette raison que la Banque traite le risque de non-conformité en tant que tel.

Par risque de réputation, on entend le risque d'atteinte à la confiance dans l'entreprise portée par ses clients, ses contreparties, ses fournisseurs, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses régulateurs ou tous autres tiers, dont la confiance, à quelque titre que ce soit, est une condition nécessaire à la poursuite normale de l'activité.

RISQUE DE GESTION ACTIF-PASSIF

Le risque de Gestion Actif & Passif est le risque de pertes de valeur économique lié aux décalages de taux, d'échéances et de nature entre les actifs et passifs. Pour les activités bancaires, ce risque s'analyse hors du portefeuille de négoce et recouvre essentiellement ce qui est appelé le risque global de taux. Pour les activités d'assurance, ce risque comprend également le risque de décalage lié à l'évolution de la valeur des actions et des autres actifs essentiellement immobiliers du fonds général.

RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité et de refinancement est le risque de ne pas pouvoir faire face à des obligations de paiement ou à des besoins en collatéral, attendus ou inattendus, à tout moment, en tout lieu et dans toute devise.

RISQUE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE

Les activités d'assurance du groupe BNP Paribas, essentiellement concentrées sur l'assurance de personnes, sont soumises au risque de souscription d'assurance.

Le risque de souscription d'assurance est le risque de perte économique provoqué par une dérive inattendue de la sinistralité des différents engagements d'assurance. Selon l'activité d'assurance (assurance-vie, prévoyance, ou rentes), ce risque peut être statistique, macro-économique, comportemental, lié à la santé publique ou à des catastrophes. Il n'est pas la composante principale des risques liés à l'assurance-vie où le risque de Gestion Actif-Passif est prédominant.

RISQUE LIE AU NIVEAU D'ACTIVITE

Le risque lié au niveau d'activité correspond au risque d'un résultat d'exploitation négatif (au-delà de l'impact d'autres risques tel que le risqué de marché ou le risque opérationnel) provoqué par une incapacité de la banque de couvrir ses coûts avec ses revenus. Cette situation peut résulter de changements dans l'environnement de l'activité et d'un manque de flexibilité dans la structure des coûts qui empêcherait d'adapter les coûts en conséquence.

RISQUE STRATEGIQUE

Le risque stratégique est le risque de baisse du cours de bourse du fait des choix stratégiques de la Banque.

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT CES DEFINITIONS

En dépit de l'abondante littérature sur la classification des risques et l'apparition de définitions généralement reconnues, notamment du fait de la réglementation, il n'existe pas de classification exhaustive des risques auxquels une banque est confrontée. La compréhension de la nature exacte des risques et de la façon dont ils se combinent entre eux progresse. Les commentaires suivants visent à préciser l'état de la réflexion en la matière.

Risque de marché et risque de crédit et de contrepartie

Dans les portefeuilles de négoce obligataire, les instruments de crédit sont valorisés sur la base des taux obligataires et des marges de crédit, qui sont considérées comme des paramètres de marché au même titre que les taux d'intérêt ou les taux de change. Le risque de crédit sur l'émetteur de l'instrument est ainsi un composant du risque de marché appelé risque émetteur.

Le risque émetteur est une notion distincte du risque de contrepartie. Par exemple, dans le cas d'une opération sur des crédits dérivés, le risque émetteur correspond au risque de crédit de l'actif sous-jacent alors que le risque de contrepartie représente le risque de crédit sur le tiers avec lequel le crédit dérivé a été traité. Le risque de contrepartie est un risque de crédit, le risque émetteur est un risque de marché.

Risque opérationnel, risque de crédit et risque de marché

Le risque opérationnel s'extériorise à l'occasion d'un processus de traitement défaillant ou inadapté. Les processus peuvent être de toute nature : octroi de crédit, prise de risques de marché, mise en place d'opérations, surveillance des risques, etc.

A l'inverse, les décisions humaines prises dans les règles ne peuvent être, par principe, à l'origine d'un risque opérationnel, même si elles sont entachées d'une erreur de jugement.

Le risque résiduel, défini par la réglementation sur le contrôle interne comme étant celui d'une efficacité moindre qu'attendue des techniques de réduction du risque de crédit est considéré comme relevant d'une défaillance opérationnelle et donc du risque correspondant.

Risque de concentration

Le risque de concentration et son corollaire : les effets de diversification, sont intégrés au sein de chaque risque notamment en ce qui concerne le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel via les paramètres de corrélation pris en compte par les modèles traitant de ces risques.

L'interaction entre les risques ne fait pas encore l'objet d'une quantification mais se trouve appréhendée dans le cadre des scénarios de crise globaux.

Facteurs de risque propres à l'industrie bancaire, donc à BNP Paribas

Des conditions de marché ou économiques défavorables peuvent obérer le produit net bancaire ou la rentabilité

Les métiers de la Banque, établissement financier d'envergure mondiale, sont très sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe (notamment en France et en Italie), aux États-Unis et dans le reste du monde. Toute dégradation des conditions de marché ou de l'environnement économique

pourrait peser à l'avenir sur les établissements financiers. Une telle dégradation pourrait notamment résulter d'une hausse du prix des matières premières (pétrole en particulier) ou des taux d'intérêt, ou d'événements géopolitiques (catastrophe naturelle, acte terroriste ou conflit armé), ou d'une détérioration des conditions sur les marchés de la dette.

Il existe de nombreux exemples de risques spécifiques auxquels la Banque serait exposée en cas de détérioration des conditions de marché ou des conditions économiques. Les marchés financiers en France, en Europe et ailleurs pourraient baisser ou devenir plus volatils, ce qui pourrait conduire à une réduction du nombre d'opérations sur les marchés de capitaux et à une diminution des rentrées de liquidités et des commissions liées à la gestion d'actifs. Un environnement économique défavorable pourrait entraîner une réduction de la demande de crédit des emprunteurs corporate ou augmenter le taux de défaillances des emprunteurs. Ces évolutions auraient un effet négatif sur le produit net bancaire de la Banque et, si cette dernière n'était pas en mesure de réduire corrélativement ses dépenses, sur sa rentabilité. Les résultats et la rentabilité de la Banque pourraient également se dégrader si la Banque subissait des pertes de marché dans son portefeuille de négociation ou sur ses positions propres à la suite d'évolutions défavorables des conditions économiques ou des conditions de marché.

Les fluctuations de marché et la volatilité exposent la Banque au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de trading et d'investissement

À des fins de trading ou d'investissement, la Banque prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et d'autres types d'actifs. La volatilité, c'est-à-dire l'amplitude des variations de prix sur une période et un marché donnés, indépendamment du niveau de ce marché, pourrait avoir une incidence défavorable sur ces positions. La volatilité, si elle s'avérait insuffisante ou excessive par rapport aux anticipations de la Banque, pourrait également engendrer des pertes sur de nombreux autres produits de trading et de couverture utilisés par la Banque, tels que les swaps, les contrats à terme, les options et les produits structurés.

Dans la mesure où la Banque détiendrait des actifs, ou des positions nettes acheteuses, sur l'un de ces marchés, tout repli de celui-ci pourrait occasionner des pertes liées à la dépréciation de ces positions. De même, si la Banque avait vendu des actifs à découvert sur l'un de ces marchés, tout rebond de celui-ci pourrait exposer la Banque à des pertes potentiellement illimitées dans la mesure où elle devra couvrir ses positions à découvert dans un marché haussier. De manière occasionnelle, la Banque pourrait mettre en œuvre une stratégie de trading en constituant une position acheteuse sur un actif et une position vendeuse sur un autre actif, dans l'espoir de tirer profit de la variation de la valeur relative de ces actifs. Si ces valeurs relatives évoluaient contrairement aux anticipations de la Banque, ou de telle manière que celle-ci ne soit pas couverte, cette stratégie pourrait exposer la Banque à des pertes. Dans la mesure où elles seraient substantielles, ces pertes pourraient obérer le résultat d'exploitation et la situation financière de la Banque.

Les revenus tirés des activités de courtage et des activités générant des commissions sont potentiellement vulnérables à une baisse des marchés

Une baisse des marchés est susceptible de se traduire par un recul des volumes de transaction que la Banque exécute pour ses clients, et par conséquent, par une diminution du produit net bancaire de cette activité. Par ailleurs, les commissions de gestion que la Banque facture à ses clients étant généralement calculées sur la valeur ou la performance des portefeuilles, toute baisse des marchés qui aurait pour conséquence de diminuer la valeur de ces portefeuilles ou d'augmenter le montant des rachats, réduirait les revenus afférents aux activités de gestion d'actifs et de banque privée.

Indépendamment de l'évolution du marché, toute sous-performance des organismes de placement collectif de la Banque peut avoir pour conséquence une accélération des rachats et une diminution des souscriptions avec, en corollaire, une contraction des revenus afférents à l'activité de gestion.

Une baisse prolongée des marchés peut réduire la liquidité et rendre plus difficile la cession d'actifs. Une telle situation pourrait engendrer des pertes significatives

Dans certains des métiers de la Banque, une baisse prolongée du prix des actifs pourrait peser sur le niveau d'activité ou réduire la liquidité sur le marché concerné. Cette situation exposerait la Banque à des pertes significatives si celle-ci n'est pas en mesure de solder rapidement ses positions éventuellement perdantes. Cela est particulièrement vrai des actifs qui sont intrinsèquement peu liquides. Certains actifs qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé, tels que les produits dérivés négociés entre banques, sont généralement valorisés à l'aide de modèles plutôt que sur la base de cours de marché. Compte tenu de la difficulté à suivre l'évolution du prix de ces actifs, la banque pourrait subir des pertes qu'elle n'avait pas prévues.

Toute variation significative des taux d'intérêt est susceptible de peser sur le produit net bancaire ou la rentabilité de la Banque

Le montant des revenus nets d'intérêts encaissés par la Banque sur une période donnée influe de manière significative sur le produit net bancaire et la rentabilité de cette période. Les taux d'intérêt réagissent à de nombreux facteurs sur lesquels la Banque n'a aucune emprise. L'évolution des taux d'intérêt du marché peut affecter différemment les taux d'intérêt appliqués aux actifs porteurs d'intérêt et les taux d'intérêt payés sur la dette. Toute évolution défavorable de la courbe des taux peut diminuer les revenus nets d'intérêts des activités de prêt. En outre, l'augmentation des taux d'intérêt sur les financements à court terme de la Banque et le non-adossement des échéances sont susceptibles de peser sur sa rentabilité.

La dégradation des conditions des marchés primaire et secondaire de la dette et la détérioration de l'environnement économique pourraient avoir un effet significatif défavorable sur le résultat net et la situation financière de la Banque.

Des perturbations significatives des marchés primaire et secondaire de la dette et la détérioration générale de l'environnement économique qui en résulterait pourraient avoir à tout moment une incidence défavorable sur les activités, le résultat net et la situation financière de nombreux établissements financiers dans le monde y compris, sur ceux de la Banque. Les principales incidences de cette dégradation pourraient être notamment les suivantes, sans exhaustivité :

Les crises des marchés de la dette sont caractérisées par une réduction de la liquidité et une augmentation des primes relatives au risque de crédit pour certains opérateurs. Ces conditions qui augmentent le coût et réduisent la disponibilité du crédit pourraient se poursuivre ou s'aggraver à l'avenir. La Banque étant largement dépendante de la disponibilité du crédit pour financer ses activités, les perturbations des marchés de la dette pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sa situation financière.

Les marchés secondaires de la dette pourraient connaître également de fortes perturbations du fait de la diminution de la demande de prêts et d'instruments financiers adossés à de la dette (dénommés collateralized debt obligations ou CDOs) et de l'augmentation du rendement exigé par les investisseurs sur ces prêts et instruments financiers. La chute des prix de l'immobilier aux Etats-Unis et la forte augmentation, parmi les crédits hypothécaires consentis en 2005 et 2006, du nombre de crédits dits subprime, pourraient accélérer l'augmentation du nombre de défauts de paiement et de défaillances au titre de crédits hypothécaires dans ce pays. Cette évolution pourrait avoir une incidence sur les autres marchés, les établissements financiers cédant d'autres actifs afin de se procurer de la liquidité. Ces conditions pourraient avoir une incidence sur les activités bancaires, qui pourrait se traduire de plusieurs manières, en particulier par la réduction des possibilités de recourir aux marchés de la titrisation pour financer de nouveaux crédits, la baisse des commissions (liées à la performance) dans le cadre des activités de gestion d'actifs et l'interruption de l'activité de financement de LBO.

Le resserrement du crédit pourrait entraîner un ralentissement de l'activité économique malgré les efforts menés par les banques centrales et les responsables des politiques économiques pour mettre en œuvre des mesures visant à stimuler l'économie. Ces perspectives économiques défavorables pourraient à leur tour peser sur le niveau des indices boursiers et, par conséquent, sur la valeur des instruments financiers détenus par la Banque dans son portefeuille de négociation, ainsi que sur les revenus attendus des commissions de courtage, des activités de marchés de capitaux et des commissions de gestion d'actifs.

Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné peut peser sur le résultat d'exploitation et sur la situation financière de la Banque

Dans le cadre de ses activités de prêt, la Banque constitue régulièrement des provisions pour créances douteuses, qui sont comptabilisées au compte de résultats à la rubrique coût du risque. Le niveau global des provisions est établi en fonction de l'historique des pertes, du volume et du type de prêts consentis, des normes sectorielles, des arriérés de prêts, des conditions économiques et d'autres facteurs reflétant le taux de recouvrement de certains prêts. La Banque s'efforce de constituer des provisions adaptées. Pour autant, elle pourrait être amenée à l'avenir à augmenter les provisions pour créances douteuses en réponse à une augmentation des actifs non performants ou pour toute autre raison. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de pertes, tel qu'estimé, inhérent au portefeuille de prêts non douteux ou encore la réalisation de pertes supérieures aux montants spécifiquement provisionnés, seraient susceptibles de peser sur le résultat d'exploitation de la Banque et sur sa situation financière.

Tout préjudice porté à la réputation de la Banque pourrait nuire à sa compétitivité

Dans un contexte hautement concurrentiel du fait de la mondialisation et de la convergence de l'industrie des services financiers, la réputation de solidité financière et d'intégrité de la Banque est capitale pour séduire et fidéliser ses clients. L'utilisation de moyens inadaptés pour promouvoir et commercialiser ses produits et services pourrait entacher la réputation de la Banque. De même, à mesure que ses portefeuilles de clientèle et d'activités s'élargissent, le fait que les procédures et les contrôles exhaustifs mis en œuvre pour prévenir les conflits d'intérêt

puissent s'avérer inopérants, ou être perçus comme tels, pourrait porter préjudice à la réputation de la Banque. Pourraient également nuire à sa réputation tout comportement inapproprié d'un employé, toute diminution, retraitement ou correction des résultats financiers, ou toute action juridique ou réglementaire à l'issue potentiellement défavorable. Tout préjudice porté à la réputation de la Banque pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, susceptible de peser sur son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques de la Banque peut entraîner un manque à gagner et engendrer des pertes

Comme la plupart de ses concurrents, la Banque dépend étroitement de ses systèmes de communication et d'information. Toute panne, interruption ou défaillance dans ces systèmes pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité générale, de dépôts, de services et/ou de traitement des prêts. La Banque ne peut garantir que de telles pannes ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate. Toute panne ou interruption de cette nature est susceptible de peser sur le résultat d'exploitation et la situation financière de la Banque.

Des événements imprévus peuvent provoquer une interruption des activités de la Banque et entraîner des pertes substantielles ainsi que des coûts supplémentaires

Des événements imprévus tels qu'une catastrophe naturelle sérieuse, des attentats, ou toute autre situation d'urgence, pourraient provoquer une brusque interruption des activités de la Banque et entraîner des pertes substantielles dans la mesure où ils ne seraient pas couverts par une police d'assurance. Ces pertes pourraient concerner des biens matériels, des actifs financiers, des positions de marché ou des collaborateurs clés. De tels événements pourraient également engendrer des coûts supplémentaires (liés notamment au déplacement du personnel concerné) et alourdir les charges de la Banque (en particulier les primes d'assurance). À la suite de tels événements, la Banque pourrait être dans l'incapacité d'assurer certains risques, d'où il résulterait un accroissement de son risque global.

La Banque est soumise à une réglementation importante dans les pays et régions où elle exerce ses activités

Le risque réglementaire représente le risque de non-conformité ou l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation ou les codes applicables au secteur financier. Outre le préjudice porté à sa réputation, le non-respect de ces textes exposerait la Banque à des amendes, à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément des autorités.

Les activités du Groupe et ses résultats peuvent être affectés par diverses mesures ou décisions, notamment fiscales, prises par les autorités réglementaires françaises, par l'Union européenne, par des gouvernements étrangers ou des organismes internationaux. La nature et l'impact de ces éventuels changements de politiques et décisions réglementaires ne sont pas prévisibles et le Groupe n'a aucun moyen de les contrôler.

Tout changement dans les domaines suivants est également susceptible d'avoir un impact sur le Groupe

politique monétaire, politique de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités réglementaires ;

évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptible d'influer sur les décisions des investisseurs, en particulier sur les marchés où le Groupe est présent ;

évolution générale des exigences réglementaires, notamment des règles prudentielles en matière d'adéquation des fonds propres ;

évolution de l'environnement concurrentiel et des prix ;

évolution des règles de reporting financier ;

expropriation, nationalisation, confiscation d'actifs et évolution de la législation relative au droit de propriété des étrangers ;

toute évolution négative de la situation politique, militaire ou diplomatique engendrant une instabilité sociale ou un contexte juridique incertain, susceptible d'affecter la demande de produits et services proposés par le Groupe.

Malgré les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre, la Banque peut être exposée à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives

La Banque a investi des ressources considérables pour élaborer des politiques, procédures et méthodes de gestion du risque et entend poursuivre ses efforts en la matière. Pour autant, les techniques et stratégies utilisées ne permettent pas de garantir une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que la Banque n'a pas préalablement identifiés ou anticipés. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que la Banque utilise pour gérer le risque s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, la Banque procède ensuite à une analyse, généralement statistique, de ces observations. Les

outils et indicateurs utilisés peuvent livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que la Banque n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques. Cela diminuerait la capacité de la Banque à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies pourraient s'avérer nettement supérieures à la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs de la Banque n'intègrent pas l'ensemble des risques. Certains risques font en effet l'objet d'une analyse plus qualitative qui pourrait s'avérer insuffisante et exposer ainsi la Banque à des pertes significatives et imprévues.

Les stratégies de couverture mises en place par la Banque n'écartent pas tout risque de perte

La Banque pourrait subir des pertes si l'un des instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'elle utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels elle est exposée s'avérait inopérant. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques. À titre d'exemple, si la Banque détient une position longue sur un actif, elle pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Toute évolution inattendue du marché peut également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant de couvertures inefficaces sont comptabilisés peut accroître la volatilité des résultats publiés par la Banque.

La Banque pourrait rencontrer des difficultés pour mettre en œuvre sa politique de croissance externe, ce qui pourrait peser fortement sur son résultat d'exploitation

La croissance externe est l'une des composantes de la stratégie globale de la Banque. Cette stratégie comporte de nombreux risques. Bien que celle-ci procède à une analyse approfondie des sociétés qu'elle envisage d'acquérir, il n'est généralement pas possible de conduire un examen exhaustif. Par conséquent, la Banque pourrait avoir à supporter des engagements non prévus initialement. De même, les résultats de la société acquise peuvent s'avérer décevants et les synergies attendues peuvent ne pas être réalisées en totalité ou en partie, ou bien engendrer des coûts plus élevés que prévu. La Banque pourrait également rencontrer des difficultés lors de l'intégration d'une nouvelle entité. L'échec d'une opération de croissance externe annoncée ou l'échec de l'intégration d'une nouvelle entité est susceptible d'obérer significativement la rentabilité de la Banque. Cette situation peut également provoquer le départ de collaborateurs clés. Dans la mesure où, pour conserver ces collaborateurs, la Banque se voit contrainte de leur proposer des avantages financiers, cette situation peut également se traduire par une augmentation des coûts et une érosion de la rentabilité.

Une intensification de la concurrence, en particulier en France, premier marché de la Banque, pourrait peser sur le produit net bancaire et la rentabilité

Les principaux pôles d'activité de la Banque sont tous confrontés à une vive concurrence, que ce soit en France ou dans d'autres parties du monde où elle est solidement implantée, notamment l'Europe et les États-Unis. Si la Banque ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en France ou sur ses autres grands marchés en proposant une palette de produits et de services attractive et rentable, elle pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants, ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités. Par ailleurs, tout ralentissement de l'économie est susceptible d'accroître la pression concurrentielle, avec à la clé une intensification de la pression sur les prix et une contraction du volume d'activité de la Banque et de ses concurrents. Pourraient également faire leur entrée sur le marché de nouveaux concurrents plus compétitifs, soumis à une réglementation distincte ou plus souple, ou à d'autres exigences en matière de ratios prudentiels. Ces nouveaux entrants seraient ainsi en mesure de proposer une offre de produits et services plus compétitive.

10. Informations générales

10.1 Evolution du capital

Le capital de BNP Paribas (SA) a été modifié le 31 juillet 2008 par souscription de 6 074 872 actions nouvelles de € 2 de nominal dans le cadre de Plans d'Options et de l'augmentation de capital réservée aux adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe.

Après cette opération, le montant du capital de BNP Paribas (SA) s'élève donc actuellement à 1 823 540 634 euros, divisé en 911 770 317 actions de 2 euros de nominal.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces valeurs mobilières.

10.2 Statuts

TITRE I

FORME – DENOMINATION – SIEGE SOCIAL - OBJET

Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1^{er}) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt dix neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1^{er} du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Article 2

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS 9^{ème}, 16, Boulevard des Italiens.

Article 3

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1er relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

TITRE II

CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

Article 4

Le capital social est fixé à 1.823.540.634 euros ; il est divisé en 911.770.317 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

Article 5

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions de la Société donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Article 6

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

TITRE III

ADMINISTRATION

Article 7

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

Article 8

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

Article 9

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

Article 10

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur général, les Directeurs généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

Article 11

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la société.

TITRE IV

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT, DE LA DIRECTION GENERALE ET DES CENSEURS

Article 12

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur général ou les Directeurs généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

Article 13

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

Article 14

Au choix du Conseil d'administration, la Direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents statuts relatives au Directeur général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président directeur général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur général jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

Article 15

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du Rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Article 16

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur général, avec le titre de Directeur général délégué.

En accord avec le Directeur général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

Lorsque le Directeur général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur général.

Les rémunérations des Directeurs généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur général.

Les Directeurs généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Article 17

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

TITRE V

ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES

Article 18

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce et par décret d'application.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer à l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO).

TITRE VI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 19

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

TITRE VII

COMPTES ANNUELS

Article 20

L'exercice commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

A la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Article 21

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges d'exploitation, amortissement et provisions constituent le résultat.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, le cas échéant diminué des pertes antérieures :

- les sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et, en particulier 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social ;
- les sommes que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, jugera utile d'affecter à toutes réserves extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde est distribué aux actionnaires. Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

TITRE VIII

DISSOLUTION

Article 22

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

TITRE IX

CONTESTATIONS

Article 23

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

10.3 Contrats importants

A ce jour, BNP Paribas n'a pas conclu de contrat important, autre que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement dirimant pour l'ensemble du groupe.

10.4 Investissements

Les investissements en cours seront financés par les modes de financement habituels et récurrents du groupe.

10.5 Tendances

La crise financière va sans doute continuer de faire sentir ses effets au deuxième semestre et rend très incertaines les tendances de l'activité bancaire.

10.6 Changement significatif

Depuis le 30 juin 2008, date des derniers états financiers publiés, il n'est apparu aucun fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière du groupe à ce jour.

10.7 Litiges

Le 27 juin 2008, la République irakienne a déposé une action en justice à New York à l'encontre de près de 90 entités ayant prétendument participé au programme pétrole contre nourriture, dont BNP Paribas. La plainte allègue, entre autres griefs, que les défendeurs auraient participé à une conspiration visant à corrompre le programme pétrole contre nourriture, ce qui aurait abouti à priver le peuple irakien de plus de \$10 milliard en nourriture, médicaments et autres biens humanitaires. La plainte invoque aussi à l'encontre de BNP Paribas une violation de prétendus devoirs fiduciaires et d'obligations contractuelles découlant de l'accord de services bancaires liant BNP Paribas à l'Organisation des Nations Unies.

Il n'existe aucun fondement à toute accusation ou allégation quant à une quelconque faute de la banque quant à des paiements effectués par d'autres personnes dans le cadre de l'exportation de biens humanitaires en Irak au titre du programme pétrole contre nourriture. La Banque entend se défendre fermement contre cette plainte.

Au mieux de la connaissance de l'Émetteur, aucune des autres nombreuses procédures dont l'Émetteur fait l'objet au cours des 12 derniers mois n'a eu ni ne devrait avoir d'effet significatif relativement sur sa situation financière ni à sa rentabilité.

10.8 Documents accessibles au public

Des exemplaires sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas :
16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés Financiers : (www.amf-france.org) et,
- de BNP Paribas (www.invest.bnpparibas.com).

11. Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars & Guérard

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deloitte & Associés est représenté par M. Pascal Colin.

Suppléant :

Société BEAS, 7-9 Villa Houssay, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS NANTERRE.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat date de l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par M. Etienne Boris est membre du réseau PricewaterhouseCoopers.

Suppléant :

Pierre Coll, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars & Guérard a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat date de l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars & Guérard est représenté par M. Hervé Hélias.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars & Guérard sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

12. Responsable du document d'actualisation et du rapport semestriel

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

M. Baudouin Prot, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant aux paragraphes 2, 8 et 9 de la présente actualisation présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars & Guérard, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 26 août 2008,

Le Directeur Général

Baudouin PROT

13. Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2008	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 15 mai 2008	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 26 août 2008
1. PERSONNES RESPONSABLES	280	55	146
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	276	54	145
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1. Informations historiques	4		2-3
3.2. Informations intermédiaires	NA	4	4
4. FACTEURS DE RISQUE	69-85 ; 136-152		128-134
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la société	5		2-3
5.2. Investissements	207-210 ; 235 ; 267		144
6. APERÇU DES ACTIVITÉS			
6.1. Principales activités	6-15		
6.2. Principaux marchés	6-15 ; 133-135		86-88
6.3. Événements exceptionnels	266		
6.4. Dépendance éventuelle	266		
6.5. Eléments fondateurs toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	6-15		
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire	4		2
7.2. Liste des filiales importantes	182-206 ; 232-234		97-115
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	163		
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	259-263		
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	88-100		
9.1. Situation financière	110-111		5-11
9.2. Résultat brut d'exploitation	110	3	12-14
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Capitaux de l'émetteur	112-113		56,134-135
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	114		59
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	218-219		
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur	NA		
10.5. Sources de financement attendues	NA		
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA		
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	266		
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1. Organes d'administration et de direction	28-37 ; 65		127
14.2. Conflit d'intérêt au niveau de organes d'administration et de direction	47 ; 215-217		
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			

15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	38 ; 211-217		
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	211-215		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	28-37		
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	37		
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	50-51 ; 54		
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	40		
17. SALARIÉS			
17.1. Nombre de salariés	238		2
17.2. Participation et stock options	171-175 ; 215-217 ; 243-244		
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	243-244		
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	16-17		128
18.2. Existence de droits de vote différents	16		
18.3. Contrôle de l'émetteur	16		
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	17		
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	210-217		
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques	110-220		
20.2. Informations financières pro-forma	NA		
20.3. Etats financiers	110-220		54-118
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	221-222		
20.5. Date des dernières informations financières	107-109		
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA	4	4-53
20.7. Politique de distribution des dividendes	23-24		
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	267		144
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	266	53	144
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1. Capital social	16 ; 175-178 ; 228-229		134-135
21.2. Acte constitutif et statuts	268-271		135-143
22. CONTRATS IMPORTANTS	266		
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA		
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	266	53	144
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	162 ; 232-235		97-115